

Université de Montréal

Participation citoyenne et prise de parole : Discours et pratiques chez les responsables d'organismes communautaires à Montréal

par
François Régimbal

**Département de sociologie
Arts et sciences**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Avril 2005

© François Régimbal 2005



HM

15

U54

2005

v.012

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Participation citoyenne et prise de parole : Discours et pratiques chez les responsables
d'organismes communautaires à Montréal

Présenté par :
François Régimbal

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Hamel
président-rapporteur

Christopher McAll
directeur de recherche

Deena White
membre du jury



Résumé

L'objectif de ce mémoire est de mieux comprendre comment les pratiques d'intervention, surtout celles mises de l'avant dans le secteur du communautaire, permettent à certaines personnes de prendre une place en tant que « citoyens », entre autres, pour réfléchir, prendre la parole, décider et agir. Pour ce faire, nous avons procédé en trois étapes distinctes. Tout d'abord, nous avons cherché à savoir comment certains auteurs réfléchissaient sur ces thèmes, plus précisément ceux de l'espace public, de la citoyenneté, de la participation et de la prise de parole. Ensuite, notre regard s'est posé sur la manière dont les réflexions de ces auteurs, au sujet d'un projet dans le cadre duquel les gens se rencontrent pour réfléchir collectivement sur leur devenir, trouvait un écho dans les pratiques d'intervention de certains organismes communautaires. Enfin, nous avons terminé notre démarche de recherche en questionnant les souvenirs de personnes qui ont participé à un événement relevant du théâtre d'intervention, s'inscrivant dans une perspective citoyenne. Ce mémoire permet de mieux saisir le lien entre ce que dit la littérature sur la participation citoyenne et les pratiques qui s'en inspirent.

Mots clés : participation, citoyenneté, espace public, prise de parole, pouvoir décisionnel, inclusion.

The objective of this thesis is to have a better understanding of how intervention practices - especially those put forward by community organisations - enable people to participate as citizens, principally through reflection, voice, decision-making and action. To achieve this goal, we have proceeded three distinct steps. First, we have looked at what is meant by public space, citizenship, participation and voice in the literature. Second, we look at how the same themes are treated by people responsible for community organisations and who attempt to develop projects in which people meet together to think and decide collectively on issues of common concern. Finally, we ended our research approach by interviewing people who participated in a theatrical event based on a participatory citizenship perspective. The upshot is a better understanding of the connection between literature, practice and experience on the theme of citizen participation.

Key word: participation, citizenship, public space, voicing, power of decision making and inclusion.

Tables des matières

Introduction

Qu'est-ce que la participation citoyenne ? 1

Première partie

Chapitre I : Espaces publics et citoyenneté

La genèse de l'espace public selon Habermas 10

Le déclin de l'espace public selon Habermas 12

L'espace public revisité par George 13

Discours sur l'établissement de relations égalitaires 15

Repenser l'espace public selon Wolton 18

Définition de la participation citoyenne selon Godbout 20

La citoyenneté différentielle selon McAll 22

Conclusion 26

Chapitre II : La prise de parole

Définitions de la parole 28

Typologie de la communication selon Habermas 29

Diverses formes d'agir stratégique 31

L'agir communicationnel 33

Le langage selon Bourdieu 35

Le langage selon Ricoeur 39

Conclusion 44

Chapitre III : La participation : études de cas

L'intervention au Québec	46
La participation à des conseils de quartier et des forums d'arrondissement	48
D'un cadre bâti, à un service de garde, en passant par un groupe de musique et une cuisine collective	53
La participation en CLSC	59
Conclusion	61

Chapitre IV : Questions de recherche et méthodologie

Retour sur le cadre théorique	63
Formulation des questions	68
Méthodologie	68

Deuxième partie**Chapitre V : « Offrir un service à dimension humaine » : le discours de responsables d'organismes communautaires**

Analyse d'un premier organisme	71
La participation lors de leur mise sur pied	76
Les finalités et les moyens	79
La participation à la structure décisionnelle	95
Les obstacles qui limitent la participation	98
Conclusion	101

Chapitre VI : « Au centre de nous » : le point de vue de participants à un événement théâtral participatif

Analyse d'une entrevue	105
La sensibilisation	109
La participation	113
Les motivations	118
De la fiction à la réalité	121
Conclusion	123

Troisième partie**Chapitre VII : Le « risque » de la participation**

Le projet citoyen selon la littérature	126
La mise en pratique d'un projet citoyen chez des organismes communautaires	130
Les souvenirs de participants à un événement théâtral	137
Conclusion	142
Conclusion	144

Bibliographie	149
----------------------	-----

Annexe

Introduction

Nous nous intéressons dans cette recherche à la participation citoyenne. Qu'est-ce que la participation citoyenne ? Où se trouve-t-elle ? Dans les textes lus, nous avons remarqué la présence d'un champ d'études où différents auteurs ont réfléchi et réfléchissent sur la participation citoyenne. À l'intérieur de ce champ de recherches, plusieurs auteurs travaillent théoriquement ou empiriquement à l'amélioration de la compréhension de ce phénomène social. Même le gouvernement québécois, via le Ministère de la Santé et des Services sociaux, valorise la participation. Dans un texte (2001) sur la réduction des inégalités sociales et de la pauvreté en matière de santé et de bien-être, le Ministère proposent trois pistes de solution, dont une – renforcer la cohésion sociale – qui renvoie à l'idée de l'empowerment des communautés et à la participation sociale.

« Les problèmes particuliers vécus par les personnes en situation de pauvreté nécessitent des actions qui, pour être efficaces, doivent être élaborées à partir des perceptions propres à ces groupes et de leurs valeurs, et mettre à contribution leur dynamisme, leurs forces et celles du milieu. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001 : 30)

Selon Genard (2002), la présence de ce discours gouvernemental sur l'importance de la participation cache, dans les faits, une volonté de « désengagement » et de « déresponsabilisation ». Dans ce contexte, l'autonomie et l'authenticité signifient pour l'individu qu'il doit assumer seul ses réussites et ses échecs. Suivant l'auteur, la déresponsabilisation gouvernementale s'inscrit dans une logique managériale de pression, d'efficacité et de rentabilité. De plus, cette volonté d'autonomisation et d'auto-prise en charge laisse à la marge les questions qui ont trait aux capacités et ressources réelles des individus. La déresponsabilisation étatique se traduit, selon Genard, par un accès à une assistance conditionnelle à un engagement individuel. Cette aide « au conditionnel » véhicule l'idée que

« vouloir » c'est « pouvoir » et ce qui plus est, rend généralement l'échec « intolérable ». « En faisant de la figure universelle de l'évaluation de chacun, nous oublions qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir. » (Genard, 2002, p.68) Ainsi, pour Genard, la responsabilisation individuelle n'est possible que s'il y a une responsabilité collective. À une époque où plusieurs acteurs sociaux multiplient les discours¹ sur la nécessité de la participation citoyenne, nous nous questionnons à savoir qu'en est-il réellement. En fait, comme le soutiennent Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996), tous ne s'entendent pas sur le sens que revêt le concept de « participation citoyenne. » Pour certains, il s'agit d'informer les citoyens des décisions prises unilatéralement², alors que pour d'autres, la participation citoyenne consiste davantage à les impliquer dans l'ensemble du processus de réflexion, de décision et d'action. Dans la même ligne de pensée, Rousseau (1966) soutient que la démocratie nécessite la participation des citoyens, alors que Godbout (1983) propose plutôt que la démocratie subsiste malgré l'absence de la participation citoyenne.

Neveu (2002) va dans le même sens, lorsqu'elle affirme que les différentes recherches sur le sujet dressent un tableau hétéroclite de la participation citoyenne, dans lequel la « rhétorique obligée côtoie l'innovation réelle »³. Toutefois, elle affirme du même souffle, que la participation est perçue généralement comme « magique » et « incantatoire », au sens où elle favorise un renouvellement des cités – principalement celles « en difficulté. »⁴ La présence de discours à sens multiple est l'élément déclencheur de notre intérêt pour le phénomène de la participation citoyenne.

¹ Ce discours est véhiculé tant par le secteur institutionnel que le secteur communautaire.

² Selon Godbout (1983), c'est le cas du Ministère de l'Éducation.

³ Neveu entend par cette expression que certains projets favorisent la participation citoyenne, alors que d'autres ne se contentent que de diffuser un discours complaisant.

⁴ Neveu n'appuie toutefois pas cette affirmation.

À l'intérieur de la recension des écrits, nous avons été à même d'analyser trois types d'ouvrage distincts qui apportent un éclairage significatif sur le « sens »⁵ de la participation citoyenne. Le premier concerne les ouvrages de type théorique, dans lequel les auteurs conceptualisent et définissent la participation citoyenne, sans toutefois confronter leur réflexion au monde vécu. Le deuxième type, d'ordre empirique, est composé essentiellement de recherches qui comparent le discours des acteurs sociaux sur la participation citoyenne, à celle-ci telle que vécue. Finalement, le troisième type est investi de travaux qui proposent une définition théorique de la participation citoyenne, pour la confronter à divers projets existants. Cependant, nos recherches ne nous ont pas permis de mettre la main sur des ouvrages qui combinaient ces trois approches. En d'autres termes, nous n'avons pas été à même de trouver des ouvrages qui proposent des réflexions théoriques et empiriques, dans lesquels la valeur de la réflexion théorique est jugée équivalente à celle des participants. C'est en fait ce que nous nous proposons de mettre en oeuvre.

Pour ce faire, nous dressons un portrait théorique de la participation citoyenne, afin de jeter un peu de lumière sur les contours flous de ce phénomène social. Nous amorçons la construction de ce cadre théorique à l'aide des concepts d'« espace public » et de « citoyenneté ». En ce qui a trait au premier, ce sont les thèses d'Habermas (1978), de George (2001) et de Wolton (1996, 1999, 2000), qui sont mises de l'avant. Habermas explique de manière historique, la construction des « espaces publics », à l'intérieur desquels les « hommes du peuple » font usage de leur « raison » pour critiquer l'« État ». Selon lui, ces espaces ont disparu, puisqu'envahis par des intérêts politiques et économiques « privés », semblables à la

⁵ « La notion de sens veut dire ici ou bien le sens visé subjectivement en réalité, par un agent dans un cas historiquement donné, en moyenne ou approximativement par des agents dans une masse donnée de cas ou bien ce même sens visé subjectivement dans un pur type construit conceptuellement par l'agent ou les agents conçus comme type. » (Weber, 1971, p.4)

« publicité ».⁶ Dans le même sens qu'Habermas, George s'intéresse à l'émergence historique des espaces publics. Cependant, selon lui, leur disparition n'est pas attribuable à l'envahissement de cet espace par des « intérêts privés », mais à leur appropriation par les professionnels, laissant ainsi peu de place au « public ». Finalement, Wolton tente de faire éclater le sens reçu de l'espace public en proposant une distinction entre trois espaces : « l'espace commun », « l'espace public » et « l'espace politique ».

Ces ouvrages, qui traitent d'espaces publics, nous permettent de comprendre comment plusieurs théoriciens perçoivent la participation citoyenne. En revanche, ils laissent dans l'ombre la notion de citoyenneté. C'est par un souci de clarté que nous proposons de nous saisir de la notion de « citoyenneté », et ce, par les travaux de Godbout (1983) et McAll (1995, 1999). D'une part, Godbout brosse un tableau historique de la participation citoyenne qui, selon lui, et dans le même sens que Donzelot et Jaillet⁷(1972), doit être analysé en lien avec les rapports de pouvoir existants. C'est à l'aide de ce portrait historique qu'il propose une définition de la « participation. » Pour sa part, McAll s'intéresse à la notion de « citoyenneté » en termes dynamiques, en fonction des relations qui ont cours dans les divers « territoires » qu'un individu traverse quotidiennement. Cette réflexion pose, en fait, le « problème » de l'égalité, en ce sens qu'il soutient que la « discrimination catégorielle » provient essentiellement de la volonté de certains groupes pour l'« appropriation » de certaines ressources au détriment d'autres groupes.

Malgré le fait que ces ouvrages contribuent à la compréhension de la citoyenneté et de la participation, ils ne permettent toutefois pas de savoir comment elles s'actualisent. C'est dans

⁶ « Il ne s'agit pas de la Publicité (Publizität), synonyme "à la rigueur" de " sphère publique" (Offentlichkeit), mais de la publicité (Werbung) au sens des "réclames". » (Habermas, 1978, p.182.)

⁷ Ces auteurs ont dégagé par leurs recherches deux orientations distinctes de l'intervention; une étasunienne et l'autre européenne. Selon eux, les rapports de pouvoir qu'établit l'une ou l'autre des orientations, influencent significativement le degré d'autonomie des citoyens et par la même occasion le type de participation encouru.

cette optique, que nous nous sommes penchés sur la communication et plus précisément sur la « prise de parole » et la « discussion » comme moyen de prendre part aux décisions. Par l'analyse de diverses recherches sur ce sujet, nous avons dégagé différents enjeux qui entourent la prise de parole et la discussion, entendues en tant que participation citoyenne.

Tout d'abord, comme le souligne Gusdorf (1952), la parole ne se réduit pas au langage parlé ou à l' « oralité », mais renvoie à l'ensemble des idées que nous voulons échanger avec autrui. Pour lui, la parole est « chargée d'intention particulière, messagères de valeurs personnelles. » (Gusdorf 1952, p.7). C'est dans cette optique que nous nous sommes intéressés à certains travaux d'Habermas (1979, 1987) au sujet de la « parole ». Pour lui, l'intérêt d'une théorie de la communication est de mettre en relief la « rationalité de l'agir ». Nous nous concentrons, dans le cadre de ce travail, sur les règles nécessaires à l'établissement d'une discussion égalitaire, dans laquelle l'argumentation tient un rôle prépondérant. Bourdieu (1980, 1982) nous semble également incontournable, en ce sens qu'il apporte un tout autre éclairage au sujet de la parole, puisque pour lui, elle joue un rôle clé dans la reproduction des inégalités sociales. Selon lui, la discussion ne se construit pas autour d'individus, mais davantage autour d'acteurs sociaux, au sens où le langage utilisé renvoie à un groupe d'appartenance. À l'aide de ses recherches, il a constaté la présence de divers langages associés à différents statuts socio-économiques. C'est ainsi qu'il suggère que tous les langages ne sont pas égaux, voire que seul celui de la bourgeoisie détient une légitimité « officielle ». Suivant l'auteur, la forme que prend le langage peut avoir un impact plus grand que le message lui-même. Finalement, nous terminons cette réflexion à l'aide des thèses de Ricoeur (1969), pour qui l'acteur social se situe au centre de la prise de parole. Ainsi, il reconnaît à l'individu une marge d'autonomie lorsqu'il

parle. Bien que nous demeurions prudents avec l'extrapolation de ses thèses, il est intéressant de transposer ces réflexions sur la parole à la participation citoyenne.

Nous achevons la construction du cadre théorique par l'analyse d'expériences de participation citoyenne mises de l'avant par différents auteurs. L'analyse de ces expériences sera traversée par une question; quel est le ou les sens que donnent les chercheurs et acteurs sociaux à la notion de participation citoyenne ? Cette étape nous permettra de tracer les contours des différents types d'expériences qui se rapprochent d'une participation citoyenne.

En somme, à la lumière de ces réflexions théoriques, nous tenterons d'observer et d'analyser des expériences de participation citoyenne. Nous avons la volonté de repérer comment certains « participants » définissent eux-mêmes la « participation citoyenne ». Ainsi, nous souhaitons repousser les différentes perceptions existantes portant sur ce type d'action, par la juxtaposition des définitions « théoriques » des chercheurs et « pratiques » des participants. Par la suite, nous analyserons la distance entre les définitions telles que suggérées et la participation citoyenne telle que vécue. Pour ce faire, nous nous inspirerons de la « sociologie compréhensive » telle que proposée par Weber (1971), pour qui la compréhension du « sens » des actions observées nécessite de dégager les « déterminants » qui les sous-tendent; « traditionnel », « affectuel », « rationnel en valeur » et « rationnel en finalité »

Avant de porter notre regard sur ces éléments théoriques, nous allons présenter un aperçu du milieu communautaire, puisqu'étant notre porte d'entrée pour le travail de terrain. Depuis quelques années, on note une tendance à la désinstitutionnalisation, la décentralisation et la valorisation du communautaire. Celle-ci est perçue selon Landry, Anadon et Savo (1996) comme une solution aux problèmes liés à la crise financière de l'État. Dans ce contexte, suivant Gagnier, Proulx, Belly et Lachapelle (2000), le poids des responsabilités que doit

prendre en charge les organismes communautaires tend à s'alourdir, et ce, même si selon LeGoff, McAll et Montgomery (2003), ce secteur est caractérisé par différents traits, dont la précarité,⁸ qui a parfois pour effet de limiter leurs ressources et, par la même occasion, le type de service offert. Les auteurs ajoutent, avec une pointe d'ironie, que la précarité oblige les organismes communautaires à proposer des solutions innovatrices – aspect positif de la précarité. À la lumière de ces observations, LeGoff, McAll et Montgomery ont dégagé une autre tendance; la collaboration entre l'État et le communautaire. D'après eux et dans le même sens que Landry Anadon et Savo, cette collaboration cache dans les faits une volonté de réduire l'engagement de l'État et les coûts, à l'intérieur de laquelle deux visions antagonistes du rôle du communautaire s'affrontent.

La première vision perçoit le communautaire comme une alternative aux interventions de l'État. Dans ce cas, la réponse aux besoins n'est pas conforme à celles proposées par les institutions étatiques, ce qui correspond pour les auteurs à une véritable complémentarité entre les deux, puisque le communautaire adopte une position différente à celle de l'État. La deuxième considère le travail du communautaire comme une tentative pour combler les déficits de l'État. Pour LeGoff, McAll et Montgomery, cette vision s'est imposée comme la dominante durant les années 1970, période où ils notent une diminution de réflexion critique au niveau de certaines organisations sociales, au « profit » d'une critique de l'individu. Suivant cette logique, la source du problème – tel l'appauvrissement – n'est pas tributaire des structures sociales, mais davantage le résultat de l'incapacité individuelle.

En somme, les auteurs se demandent si la collaboration entre l'État et le communautaire conduit à une « étatisation du communautaire », une « communautarisation de l'État » ou une

⁸ Les autres traits dégagés par la recherche sont : la proximité, la capacité d'innovation, l'autonomie et l'approche intégrée.

« hybridation » des pratiques. Les organismes communautaires, puisque peu autonomes vis-à-vis l'État, semblent perdre certains de leurs traits caractéristiques. Maheu (1985), va dans le même sens lorsqu'il soutient que les critiques et les mouvements de contestation, qui proviennent généralement des groupes défavorisés⁹, se retrouvent devant un géant qui semble le seul légitime – l'État. En fait, Maheu dégage trois observations qui ont trait à cette appropriation étatique. Tout d'abord, la vision dominante, de par sa légitimité, se donne sous une allure d'universalité, alors qu'elle ne reflète dans les faits que les besoins de la classe dominante. Ensuite, il soutient que la constitution bureaucratique de l'État a pour effet la production et reproduction « non seulement des places de l'appropriation, mais encore des agents sociaux assurant de telles fonctions. » (Maheu, 1985 : 84) Finalement, il suggère que la critique provienne essentiellement des classes dominées.

Maheu note également une distinction entre les revendications présentes et passées. D'après lui, les citoyens ont longtemps revendiqué une intervention de l'État, afin que celui-ci prenne en charge la redistribution et par la même occasion encadre et réglemente le secteur privé. Ces revendications ont eu pour effet dans certains cas de rendre les classes dominées dépendantes vis-à-vis la classe dominante. À l'inverse, il observe un déplacement des revendications des classes défavorisées qui critiquent la place, les principes d'intervention et la structure de l'État. Les gens demandent une plus grande autonomie à l'égard de l'État, puisque celui-ci reproduit en partie des rapports de classe et de domination. En d'autres termes, il y a une volonté de refuser l'aide de l'État et de ne plus agir en suivant le pouvoir politique et expert. Ces revendications ont pour effet d'établir une relation conflictuelle entre l'État et les mouvements de la base, pour l'établissement et la répartition plus équitable du pouvoir. Ainsi, à l'époque de sa recherche,

⁹ L'auteur s'inscrit dans un courant de pensée à la Marcuse, qui soutient que la critique et le changement ne peut venir que des gens qui sont à la marge.

Maheu (1984) observe que les mouvements de la base, autonomes à l'égard de l'État, tendent à se multiplier, alors que LeGoff, McAll et Montgomery (2003) suggèrent que le secteur communautaires se retrouve aujourd'hui minoritaires dans une situation qui en est davantage une de subordination et de dépendance. Ce portrait du communautaire a pour objectif de situer le contexte dans lequel nos analyses s'effectueront.

Première partie

Chapitre I : Espaces publics et citoyenneté

Certains auteurs, dont Godbout (1983) et Le Goff, McAll et Montgomery (2003), soutiennent que certaines dynamiques sociales - surtout institutionnelles – favorisent la reproduction d'inégalités sociales et par la même occasion de relations de pouvoir. Toutefois, selon Habermas (1978), George (2000) et Wolton (1996, 1999, 2000), les structures institutionnelles peuvent être critiquées par la « société civile »¹⁰, et ce, par l'existence d'espaces publics. C'est à partir de ces lectures, que nous désirons approfondir la notion d'« espace public ». D'entrée de jeu, il est à noter que ce concept ne doit pas être entendu ici comme un lieu où se déroulent des interactions avec des étrangers (Senett 1979). Ce dernier définit les « espaces publics » comme des lieux traversés par des étrangers, qui agissent de manière à ne pas mettre en avant scène leur identité « privée. » Pour lui, les gens qui traversent les « espaces publics » jouent la « comédie », comme le font les acteurs d'une pièce de théâtre. L'« espace public » renvoie plutôt dans ce travail à un lieu où la communauté gère ses affaires. (Dewey 1927)¹¹. À l'intérieur de ce chapitre, la thèse d'Habermas servira de point de départ, suivie par les travaux de George et Wolton.

L'espace public

Dans son ouvrage sur l'espace public, Habermas tente d'expliquer d'une manière historique la « genèse » et le « déclin » de l'« espace public bourgeois ». Il explique :

« le processus, au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de la raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. » (Habermas, 1978 : 61)

¹⁰ Ce terme est mis de l'avant par Habermas (1978). Il le définit comme le « domaine privé » ou encore comme le domaine de l'échange des marchandises et du travail social.

¹¹ Les propos de Dewey se rapprochent des thèses d'Habermas que nous analyserons dans ce chapitre.

Selon ce dernier, c'est au moment où s'affaiblit le régime féodal, sous la poussée de la bourgeoisie et où le « contrat social » remplace le « droit divin » en tant que base philosophique de l'organisation sociale, qu'a émergé la nécessité d'un espace public, ayant pour fonction la médiation entre l'État et la « société civile. » En fait, c'est un espace où il est possible pour la « société civile » de discuter librement avec l'État, responsable de l'application des règles communes. En somme, la bourgeoisie remet en question la structure décisionnelle des pouvoirs étatiques, puisqu'à l'intérieur de ceux-ci, les décisions ne font pas l'objet d'un débat public. L'« espace public » est ce lieu ouvert à toute la communauté, permettant la formulation d'une opinion ou d'une critique publique. C'est à l'intérieur de ce contexte que la ville est devenue, non plus uniquement un lieu d'échanges économiques, mais également un lieu favorisant, de part sa constitution, l'échange des idées. Habermas dégage trois événements à l'origine de la naissance de l'espace public en Angleterre : le développement du capitalisme, la fin de la censure et l'augmentation du pouvoir du Parlement. Selon l'auteur, c'est en fonction de ces événements, en lien avec la promotion du droit à l'information, permettant à la communauté de freiner le pouvoir de l'État, qu'a émergé l'espace public.

Cet espace auquel se réfère Habermas repose essentiellement sur la production et la distribution d'informations présentes à cette époque dans la presse écrite, qu'il qualifie d'artisanale. En fait, bien que la « presse d'information »¹² n'ait eu qu'une importance limitée dans le développement des espaces publics au cours de la première moitié du XVIII^{ème} siècle, la « presse d'opinion »¹³ a été pendant la deuxième moitié de ce siècle un lieu privilégié pour les critiques et les prises de position. Ainsi, dès la fin du XVIII^{ème} siècle, la presse est constituée

¹² Celle-ci se caractérise « pour l'essentiel, à organiser la circulation des informations. » (Habermas, 1978, p.189.)

¹³ La presse d'opinion était un moyen pour les écrivains « de donner à l'usage qu'ils faisaient de leur raison dans un but pédagogique une efficacité sur le plan public. » (Habermas, 1978, p.189.)

essentiellement « d'informations mais aussi d'articles didactiques, voire des critiques et des comptes-rendus. » (Habermas, 1978 : 35) Selon Habermas, la presse a contribué, jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} siècle, à entretenir la polémique, par la prise de position et la critique de l'État. À l'intérieur de ce contexte, l'aspect économique de la presse n'a eu que peu d'incidence sur le contenu des débats.

« En tant qu'institution d'un public dont elle reflétait les discussions, la presse d'opinion avait pour objectif premier d'en affirmer la fonction critique; l'infrastructure financière de l'entreprise n'était donc qu'une préoccupation de second ordre, quand bien même d'ailleurs un capital y eût été investi dans le but d'être rentablement exploité. (Habermas, 1978 : 192)

Cependant, Habermas observe qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le contenu de la presse s'est modifié progressivement. Enfin, du moment où les propriétaires ont réalisé le potentiel possible de profit que pouvait générer la presse, son contenu s'est vu altéré :

« ' les informations dont le bénéfice n'est pas immédiat ', ne sont pas seulement évincées au profit des ' informations dont l'aspect gratifiant est immédiat : Bandes dessinées, faits divers, catastrophes, sports, loisirs, nouvelles de la haute société, histoires vécues ', elles sont aussi effectivement moins lues et plus rarement, comme l'indique déjà la distinction opérée par les auteurs. » (Habermas, 1978, : 178)

Selon Habermas¹⁴, c'est dans ce contexte, que la presse a perdu son aspect polémique, afin de s'ouvrir davantage aux nouvelles possibilités de réaliser des profits. Il soutient que la presse ne favorise plus la promotion de la critique, puisqu'envahie par la « commercialisation ». Cet envahissement a eu pour conséquence de faire basculer la presse d'opinion, dont le rôle était de

¹⁴ D'autres auteurs, dont Horkheimer et Adorno (1974), associés à l'École de Francfort, se sont également intéressés au phénomène d'industrialisation. Dans certains de leurs ouvrages, ils soutiennent qu'il y a eu « industrialisation de la culture », dont la « communication » puisque l'objectif premier de la « presse » est devenu l'augmentation des profits.

« stimuler » les discussions publiques, en « media » d'une « culture de consommation ». En somme, puisque la presse a perdu son caractère polémique, en privilégiant une augmentation des profits, il est devenu utopique de considérer ces espaces publics comme tels, puisque envahis par des investisseurs privés, dont les intérêts ne sont pas la critique. Dans le même sens, il ajoute que cette tendance s'est accentuée avec la venue de la radio et de la télévision. Il considère que l'auditeur est devenu davantage spectateur, puisque de moins en moins actif et ne filtre plus les messages, qui ne passent plus par l'argumentation avec autrui. En fait, il est possible de percevoir dans le discours d'Habermas, qu'il accorde une importance considérable aux notions de « liberté » et d' « autonomie », prises au sens d'une participation critique au niveau des prises de décision.

En somme, pour Habermas, l'espace public, dans lequel la presse d'opinion était un élément central d'animation pour les discussions publiques, s'est affaibli lentement puisqu'envahi par le « domaine privé », ainsi que par la « commercialisation ». Finalement, pour cet auteur, l'espace public est un lieu où la « société civile » « critique » et « discute » les décisions étatiques. Cette première lecture de l'espace public nous permet de présenter d'autres auteurs, qui se sont inspirés des travaux d'Habermas pour « repenser » ce concept. Ainsi, nous revisiterons à la lumière des études d'Habermas, la notion d'espace public, à l'aide des travaux de George et Wolton.

George dégage quatre modèles de l'espace public qui se développent à travers les médias, inscrits dans quatre moments différents de l'histoire. Ainsi, dans le même sens qu'Habermas, George souligne que le premier modèle d'espace public, renvoie à la « presse d'opinion ». Comme il a été mentionné précédemment, la « presse d'opinion » auquel fait référence George, ne relève pas d'une logique de « marchandisation » et de « maximisation des profits », mais

d'une logique de diffusion d'opinions. En fait, la « presse d'opinion » est essentiellement construite par des « professionnels » entretenant des rapports étroits avec les lecteurs, ayant pour effet de créer un espace, avec des horizons diversifiés, favorisant ainsi le « débat », la « critique » et la « polémique »¹⁵.

Le deuxième modèle dégagé par George est le passage de la « presse d'opinion » à la presse comme moyen de maximisation des profits; la « marchandisation » de la presse. Selon l'auteur, l'origine de ce modèle provient du raffinement des technologies et de l'alphabétisation de la masse. Dans ce contexte, la distance entre le journaliste et le lecteur est devenue de plus en plus grande, ayant pour conséquence de diminuer considérablement la polémique. Ainsi, l'échange de l'information a moins d'importance que la vente même de cette « information ». L'auteur relève ainsi l'émergence d'un clivage entre l'univers de la « communauté » et l'univers des professionnels - les journalistes. Pour lui, c'est ce clivage entre la « communauté » et les « professionnels » qui est à l'origine de l'affaiblissement des espaces publics. En d'autres termes, George note que le « public » est mis à la marge au profit des « professionnels », ce qui a accentué les inégalités entre ces deux catégories sociales. Bref, l'hypothèse défendue est qu'il y a au sein de la sphère publique, une prédominance des « professionnels » versus le « public », ayant pour conséquence de nuire à l'intercompréhension entre ces deux catégories d'acteurs.

Le troisième modèle proposé par l'auteur, peut être défini par le développement ou le déplacement de la logique du modèle de « marchandisation » de la presse, à l'audiovisuel, soit la télévision, la radio et le cinéma. Ce modèle est caractérisé par une forte prédominance du divertissement et non de la valorisation de l'information et de l'opinion. En d'autres termes, ce

¹⁵ George note que les débats et les critiques dans la presse d'opinion ne sont pas mis de l'avant par le « public », mais par les professionnels qui entretiennent des rapports étroits avec lui.

modèle se définit par une intensification des caractéristiques propres au modèle de la « marchandisation de la presse ».

Finalement, le dernier modèle se réfère aux « relations publiques. » Ce thème regroupe l'ensemble des politiques de communication, formulé par les différents acteurs sociaux. L'auteur affirme que ce dernier modèle ne privilégie pas la promotion des débats d'idées, mais davantage le consensus et la bonne entente, ce qui compromet le développement des espaces publics.

Malgré ces analyses sur l'affaiblissement des espaces publics, il y a, depuis quelques années, l'émergence d'un discours sur la nécessité de l'implication de la communauté et, par le fait même, d'une volonté d'établir des relations plus égalitaires entre l'« État » et le « citoyen », le « professionnel » et l'« usager ». Certains auteurs, tels que Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996), considèrent que l'établissement d'une relation qui se rapproche de l'égalité¹⁶ passent « idéalement » par le « consensus », alors que d'autres, tels que Caillouette (2001) et Landry, Anadon et Savo (1996) – estiment à l'inverse que les relations de « coopération » sont traversées par le « compromis ». Nous tenterons ainsi d'analyser les manières dont ces différents auteurs définissent les rapports qui visent l'« égalité », le « partenariat », la « collaboration » et la « coopération ».

Tout d'abord, puisque Bouchard, Pelchat et Boudreault ont observé par leur recherche une ambiguïté autour du terme du « partenariat », ils se sont donnés comme objectif d'y apporter un peu de clarté. Selon leurs études, le terme de « partenariat » est généralement accompagné d'une volonté explicite pour que les « usagers » prennent part aux décisions. Cependant, ce langage est souvent compris de manière différente selon les secteurs : par exemples la santé,

¹⁶ Ils font l'usage du terme « partenariat » lorsqu'ils font référence à ce type de relation. De plus, leurs recherches se concentrent sur le partenariat entre parents et intervenants.

l'éducation et les affaires sociales. Ils donnent l'exemple du Ministère de l'Éducation québécois dans les années 1980, pour qui le partenariat signifie la transparence quant aux décisions prises « unilatéralement ». Dans ce cas, malgré l'usage du terme « partenariat », les auteurs soutiennent que tout est décidé à l'avance, ce qui est pour ces auteurs un « partenariat bidon ». Selon eux, la « participation citoyenne » nécessite la construction de relations plus égalitaires, qui ne peut se réaliser que par une plus grande reconnaissance des compétences et connaissances de l'ensemble des acteurs sociaux. En fonction de ces constats, ils considèrent, tout comme Fiocco (1994), que le rôle du professionnel ou de l'intervenant est de favoriser un « effet de réciprocité » entre eux et les usagers. Dans le même sens, Pouliot (2003) fait le constat que la fréquence des rencontres constitue un facteur central pour les participants. En somme, la définition du partenariat proposée par ces auteurs, va dans le même sens que celle de Pelchat et Berthiaume (1996) qui soutiennent que ce type de rapport implique un effort pour la « collaboration », l'acceptation du partage des expertises, la « transparence », le « respect mutuel » et l'établissement préalable des pouvoirs respectifs de chacun des partis. En revanche, d'autres auteurs considèrent que l'établissement de relations plus égalitaires ne s'aligne pas sur le « consensus », mais sur le « conflit ».

Landry, Anadon et Savo, tous comme les auteurs précédents, perçoivent le « partenariat »¹⁷ comme le travail entre les « institutions » et les « acteurs », dans le but de réaliser un projet commun. Cependant, selon eux, les relations entre les institutions et les acteurs ne sont pas traversées par le consensus.

« Dans ce sens, le partenariat ne repose pas sur le consensus, mais plutôt sur le compromis entre acteurs et groupes sociaux qui se différencient aussi bien par leur position idéologique que par leur position dans le système de production. » (Landry, Anadon, Savo, 1996 : 12)

¹⁷ Ce sont les relations entre chercheurs universitaires et les acteurs de milieux pratiques professionnels en éducation, qui les interpellent.

Dans le même sens, Caillouette (2001) fait une distinction entre les pratiques de « partenariat » et les pratiques « d'articulation identitaire ». Selon lui, l'acteur social évolue au sein de situations sociales et politiques, desquelles il se doit d'interpréter et s'interpréter lui-même.¹⁸ Selon sa vision, l'acteur social ne se voit pas imposer une vision de la réalité, mais il participe activement à sa construction. C'est à l'intérieur de cette dynamique d'interprétation qu'émerge, selon lui, la construction de liens identitaires à la base de la création d'un groupe.

« En effet, toute action collective demande un acteur et un sujet de l'action en question. De plus, sur le plan identitaire, la construction de cet acteur ne peut que s'opérer qu'à travers des modalités d'interprétation. »
(Caillouette, 2001 : 83)

En d'autres termes, l'interprétation que fait l'acteur social influence la manière dont il organise son action. Il soutient également que l'interprétation s'exerce à l'intérieure de relations sociales qui influencent l' « individu social ».

C'est en fonction de ce postulat que l'auteur place le discours au centre du processus de création d'identité. Formulé différemment, à l'intérieur d'un espace où divers « discours » se rencontrent, il peut y avoir création d'un nous, un groupe, en opposition à un eux, les autres groupes. Selon lui, il en va de même pour le « partenariat » :

« D'aucuns objecteront que le partenariat suppose, lui aussi une "discursivité" entre différents acteurs, qui eux-aussi, se rencontrant, vont mettre au point une lecture commune pour sous-tendre leur action. »
(Caillouette, 2001: 85)

C'est ainsi qu'il se demande si dans ce jeu de négociations, il y a émergence d'un nouvel acteur social global doté d'une identité plus large. L'auteur répond par la négative, puisque dans un contexte de partenariat, les acteurs ne souhaitent pas l'émergence d'une nouvelle identité

¹⁸ Ce qu'il nomme « la dimension herméneutique des phénomènes sociaux. »

commune, mais davantage la mise sur pied d'un espace de collaboration, où sont présents un minimum de deux partenaires qui négocient leurs actions. La présence de la négociation est centrale pour Caillouette, puisque sans elle l'action ne peut pas se « développer », en ce sens qu'elle se « cristallise » dans le « conflit ».

En fait, suivant l'auteur, lorsqu'il y a une volonté de produire un « soi en commun » ou une « identité commune », il n'est plus question de pratiques partenariales, mais de pratiques « d'articulations identitaires ». Afin d'illustrer ses propos, il donne l'exemple du « communautaire ». Lorsque plusieurs organismes communautaires se mobilisent et forment un espace discursif où ils agissent en tant que « mouvement communautaire », il y a selon l'auteur, présence d'une articulation identitaire. « Plus riche et plus large que les identités particulières qui la créent, cette identité viendra renforcer les éléments qui participent à sa définition. » (Caillouette, 2001 : 85) À l'inverse, le secteur du communautaire renvoie à un agrégat disparate d'organismes.

D'un côté, la pratique d'articulation identitaire renvoie à la création d'un nouvel acteur plus large, qui englobe une diversité d'éléments différents, avec la volonté d'établir une relation d'appartenance mutuelle. De l'autre, la pratique du partenariat renvoie davantage à une relation de « complémentarité » ou de « coopération conflictuelle ». Chacun des partis conserve son identité et œuvre à sa manière en vue d'un objectif commun. En somme, le déclin des espaces publics, tel que décrit par Habermas (1978) et George (2001), a donné lieu à l'émergence d'autres discours qui invitent à la participation des « citoyens ».

À l'intérieur de ses ouvrages, Wolton (1996, 1999, 2000) soutient que le concept d'espace public réfère dans les faits à trois types d'espace différents. Le premier qu'il suggère, l'« espace commun », fait référence à la communauté qui est d'une part physique, puisque

nécessitant un territoire, et d'autre part symbolique, puisque défini par des réseaux de solidarité. En somme, pour Wolton, l'« espace commun » repose essentiellement sur la libre circulation d'informations et de marchandises. Le deuxième espace qu'il dégage, l'« espace public », n'a de sens qu'en présence de son corollaire, l'« espace privé ». Suivant l'auteur, l'espace public consiste en un élargissement de l'espace commun et ainsi, concerne « tout le monde », puisque l'objectif vise à rejoindre le « public ». Dans le même sens qu'Habermas et George, Wolton considère que la « discussion » et la « délibération » sont essentiels à l'existence d'espaces publics. Finalement, le troisième espace proposé par l'auteur, l'« espace politique », provient du grec « politike », qui signifie l'art de gérer les affaires de la cité. Cet espace a comme prémisses la prise de décision qui devrait se faire en fonction de l'intérêt du public, mais aussi par lui. Cette réflexion va dans le même sens que Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996) lorsqu'ils définissent le « partenariat » en termes d'« autodétermination » - qui reconnaît à l'utilisateur la capacité d'assumer ses responsabilités, de décider, de préciser, d'indiquer - et d'« appropriation » ou d'« empowerment » - qui renvoient à l'acquisition du sentiment de compétence. Ainsi, le partenariat renvoie à une :

« association de personnes “la personne vivant avec des incapacités, ses parents et les intervenants” et ainsi, à la reconnaissance de leurs expertises et de leurs ressources réciproques dans la prise de décision par consensus entre les partenaires au regard, par exemple, des besoins de la personne et de la priorité des objectifs de réadaptation à retenir.»
(Bouchard, Pelchat, Boudreault, 1996 : 23)

De plus, ces auteurs distinguent le « partenariat » de la « coopération », cette dernière ayant comme sens, le partage des tâches dans la mise en œuvre des décisions. Les auteurs font ainsi la différence entre l'espace de prise de décisions et l'espace de l'action. La distinction entre les espaces de délibération, de prise de décision et d'action s'aligne sur celle proposée par

Montesquieu (1966) entre le « législatif », « l'exécutif » et le « judiciaire ». Malgré le fait que Montesquieu construise sa réflexion en rapport avec un système politique représentatif et non participatif, celle-ci demeure d'actualité. Selon lui, ces trois pouvoirs doivent demeurer indépendants et séparés, pour que puisse s'exercer la liberté. Le « citoyen » doit craindre les alliances entre ces pouvoirs, dans quel cas, la liberté laisse place à la « tyrannie », à l'« oppression » ou au « despotisme ». Dans le même sens, selon cet auteur, le gouvernement a la responsabilité de travailler à la réalisation de la liberté, en assurant la « tranquillité politique », dans laquelle le « citoyen » n'a rien à craindre de la part d'autrui. En somme, la liberté politique prévaut lorsqu'un pouvoir est contraint par un autre pouvoir.

À la lumière des travaux de divers auteurs qui portent sur l'espace public, nous considérons qu'il ne s'agit pas de proposer une analyse de l'espace public comme tel, mais de faire état des différentes façons de le voir. De plus, nous sommes maintenant à même de constater que, selon ces auteurs, l'espace public n'est pas statique, mais dynamique, en fonction des relations sociales qui s'y construisent. En d'autres termes, ces quatre types d'espace, commun, public, politique et de coopération, sont les résultats des relations sociales existantes qui peuvent se dérouler avec un partage plus ou moins grand des pouvoirs. C'est cette question des rapports de pouvoir que nous tenterons d'investiguer par les travaux de Godbout (1983) et McAll (1995, 1999).

La citoyenneté

Avant de proposer une définition de la « participation citoyenne », Godbout brosse un bref tableau de son évolution. En fait, il soutient que le thème de la participation a été conceptualisé historiquement de trois manières différentes, dont celle de Rousseau, qui est selon lui la première conceptualisation importante, selon laquelle le fonctionnement de la démocratie

nécessite la « participation » des « citoyens ». Suivant Rousseau, plus grande est la participation des citoyens, mieux se porte la démocratie. En revanche, Godbout constate qu'au début du XX^{ème} siècle, ce premier sens s'est vu altéré, voire renversé, puisque certains auteurs dont Michels (1971), considéraient la participation citoyenne « inefficace ». Pour eux, le citoyen est perçu comme non politisé, ayant des attitudes non démocratiques et « dangereux », alors que l'élite « protectrice » doit prendre les décisions importantes et diriger la « masse » qui ne participe qu'à leur élection. Cette idée illustre les propos de Kant (1784), selon lesquels, les individus détenant un statut « majoritaire » peuvent convaincre les autres des risques de détenir ce statut. Ainsi les personnes confinées à un état « minoritaire » en viennent à croire qu'ils ne possèdent pas les capacités nécessaires à faire un usage de leur raison. Toujours selon Kant, c'est le public qui est à même de « s'éclairer » lui-même et ainsi, de favoriser le passage d'un état « minoritaire » à « majoritaire ». La vision de Michels est, selon Godbout, réactivée à la fin des années 1950, mais cette fois au « détriment de la démocratie », prise au sens de la participation exclusivement électorale. Selon lui, à cette époque, le discours des politologues et des sociologues a favorisé l'émergence de ce discours, « à la fois pour redonner à l'individu des mécanismes normaux d'intégration sociale et pour maintenir le système démocratique. » (Godbout, 1983, p.29.)

Suivant Godbout, pour saisir ce qu'est la participation, il est nécessaire de se pencher sur les rapports de pouvoir entre gouvernants et gouvernés, entre État et citoyens ou encore entre organismes et clients. Pour lui, le participant est tout d'abord celui qui est « touché » par les décisions : « Le phénomène de participation correspond donc aux contributions des individus qui visent l'adaptation de l'organisation à l'individu. » (Godbout, 1983, p.31.) Il entend par contribution, une participation qui s'inscrit tant dans les décisions qui concernent les services

offerts, que dans les élections ou les nominations des représentants. En somme, pour cet auteur, la participation nécessite une redéfinition des rapports de pouvoir entre les « gouvernants » et les « gouvernés ». Dans le même sens, Pouliot (2003) soutient que la redéfinition des rapports de pouvoir s'inscrit dans une logique de reconnaissance des contributions de l'ensemble des parties. En d'autres termes, l'expertise et le savoir-faire des participants méritent le respect, et ce, d'autant plus soulignent Panet-Raymond et Bourque (1991), que sont présentés des points de vue différents, ce qui a en plus un effet significatif dans la mise en place d'un climat de confiance¹⁹, central à la redéfinition des rapports de pouvoir. Landry et Gagnon (1999) abondent dans le même sens et ajoutent que l'exercice de la participation doit également répondre aux besoins et objectifs de ceux qui participent. En d'autres termes, les projets de participation ne doivent pas répondre qu'aux besoins des professionnels ou experts, mais également à ceux des usagers et des citoyens. Cette volonté de favoriser la démocratie participative nous amène à reconnaître la présence de rapports de pouvoir et d'inégalités citoyennes, thème abordés, entre autres, par McAll.

McAll propose, à l'aide du concept de « citoyenneté », une explication de certaines formes d'exclusion, qui résultent d'un ensemble de relations sociales. L'ensemble de son analyse repose essentiellement sur un postulat : il existe dans les faits deux types de constitution citoyenne : « La première fait partie de l'univers formel et logiquement cohérent des sciences juridiques ; la deuxième, de celui plus chaotique, plus ouvert, plus « réel », des sciences empiriques » (McAll, 1999 : 82). En somme, la première est d'ordre juridique²⁰, alors que la deuxième est d'ordre sociologique.

¹⁹ Le sens que revêt « climat de confiance » demeure toutefois sans explications supplémentaires.

²⁰ Dans cette optique, les travaux de Marshall (1990) et également ceux d'Hassenteufel (1996) concernaient la citoyenneté juridique. D'un côté, pour Marshall, la citoyenneté s'est construite d'une manière évolutive, étape par étape jusque dans sa forme « achevée », de la citoyenneté civile à sociale,

C'est de ce postulat que l'auteur approfondit la notion sociologique de la citoyenneté et explique la manière dont se construit la discrimination « catégorielle ». Il soutient tout d'abord que celle-ci provient essentiellement d'une volonté d'appropriation qui a une double conséquence, soit d'inclure certains individus et d'exclure les autres. Cette discrimination s'explique par une approche à la Weber (1971) qui soutient qu'elle peut provenir de l'appropriation d'un ensemble de ressources pour une communauté à l'égard des autres. Son explication repose sur les notions de « sociation » et de « communalisation », qu'il définit respectivement comme le processus de réalisation d'une action dans le but d'atteindre un objectif commun et comme le sentiment d'appartenance qui émerge des différentes interactions sociales entre les membres du groupe. C'est à l'aide de ces deux concepts que Weber analyse certaines actions sociales, en fonction de la volonté d'une collectivité de s'approprier et de se réserver certaines ressources, vis-à-vis une ou plusieurs autres collectivités. De plus, suivant McAll, cette « communauté d'intérêt » peut, dans certains cas, se transformer en « communauté de droit », par laquelle émerge généralement deux types de relations avec la communauté dominante, soit une relation majoritaire/minoritaire ou d'inclusion et d'exclusion.

En ce qui concerne le présent travail, c'est davantage la relation majoritaire/minoritaire qui nous intéresse, puisque souvent subtile, voire voilée. Selon les travaux de McAll, les relations majoritaires/minoritaires sont susceptibles d'être voilées par l'élaboration de textes juridiques qui reconnaissent formellement le statut de citoyenneté, au sens de la pleine possession de droits, et ce, à tous ceux qui habitent sur un territoire spécifique, alors qu'il y a dans les faits une multiplicité de statuts. Afin d'illustrer ses propos, l'auteur propose l'exemple des femmes, qui

en passant pas la citoyenneté politique. De l'autre, Hassenteufel soutient que la « citoyenneté » ne s'est pas construite historiquement d'une manière mécanique et évolutive, comme le prétend Marshall. Au contraire, il suggère que « citoyenneté sociale » et « État providence » ne se retrouvent pas automatiquement ensemble.

sont d'un point de vue juridique, égales aux hommes, mais qui détiennent réellement ou sociologiquement, un statut minoritaire. En somme :

« L'appropriation collective de ressources à l'intérieur d'un territoire, qui se fait, notamment, par la communalisation et l'imposition d'un accès différentiel aux droits sur ce même territoire, se trouve à la base de la plupart des inégalités sociales. » (McAll, 1995 : 83)

À partir de cette analyse, nous porterons un regard plus attentif sur la justification sociale qui « légitime » ces inégalités. Par la même occasion, il nous semble intéressant de présenter, toujours à la lumière des écrits du même auteur, différentes catégories sociales discriminées, ainsi que le contexte dans lequel cette discrimination s'est développée.

McAll soutient que les interactions sociales sont facilitées par la « communalisation » et par la l'affirmation d'un « nous », fondée sur le partage d'un ensemble de normes et supportée par une langue commune. Ce « nous » qui constitue la communauté, a pour effet de faciliter les interactions entre les membres du groupe, mais limite simultanément celles qui pourraient s'effectuer avec les « autres. » En fait, l'auteur observe par ses travaux que la « communalisation », processus par lequel se construit un ensemble de discriminations, s'accompagne souvent d'un sentiment ethnique. C'est de ce sentiment, explique l'auteur, qu'émergent les visions « biologisantes » des rapports sociaux, qui naturalisent les inégalités sociales. McAll soutient que si l'émergence d'un sentiment d'appartenance se construit sur un territoire particulier, en l'occurrence l'État nation, ce dernier ne correspond pas dans ce contexte, d'un point de vue sociologique, à un territoire uniforme. En fait, l'État nation est formé d'une multitude de territoires « hétéroclites », à l'intérieur desquels les individus se déplacent sur une base quotidienne où il y a prédominance d'une catégorie d'intérêt ou de « droit » sur une autre catégorie. Ainsi, à l'intérieur de ses déplacements d'un territoire à un autre, un individu ne revêt pas toujours un statut identique. Toutefois, comme l'explique

l'auteur, il y a des territoires « centraux » qui participent à la reproduction de statuts de citoyenneté.

L'exemple qui illustre le mieux ce postulat est le statut minoritaire des femmes à l'intérieur du territoire domestique. L'auteur explique que, dans ce territoire, la relation entre l'homme et la femme est construite d'une manière qu'elle est subordonnée à lui. Selon McAll, le territoire domestique constitue un de ces territoires centraux, au sens où certains comportements, qui y ont cours, ont tendance à se reproduire à l'intérieur d'autres territoires.

« Par exemple, la présomption quant à la gratuité partielle du travail effectué par les femmes dans les milieux de travail salarié (rémunération moindre que celle reçue par les hommes pour effectuer les mêmes tâches), les attentes quant à la loyauté et même au dévouement à l'égard de leurs employeurs des femmes qui travaillent comme secrétaires ou assistantes, et la présomption généralisée de la part des hommes concernant la disponibilité sexuelle des femmes dans différentes situations autres que domestiques, sont toutes reliées aux droits que s'accordent les hommes, de manière routinière, à l'intérieur du territoire domestique. » (McAll 1995 : 85)

Il est possible d'observer par cette citation que le statut minoritaire des femmes, construit dans le territoire domestique, a tendance à se reproduire et à s'étendre à d'autres territoires sociaux. Dans le même sens, l'auteur se base sur les analyses de Marx, pour soutenir que le marché du travail, en tant que producteur de « classes sociales », est également un territoire clé dans la reproduction de citoyennetés majoritaires/minoritaires. En somme, selon l'auteur, il est indéniable qu'un individu qui cumule un statut minoritaire, dans le territoire domestique et sur le marché du travail, détiendra dans d'autres territoires qu'il traverse quotidiennement, le même statut. L'inverse est aussi vrai. En fait, malgré le fait que tous détiennent une citoyenneté égale aux yeux de la loi, il n'existe d'un point de vue sociologique, qu'une citoyenneté « différentielle ». Ainsi, McAll explique que la reconnaissance d'une pleine citoyenneté n'est

pas pour tous, malgré qu'il puisse y avoir une fluctuation plus ou moins marquée d'un territoire à l'autre. Formulé différemment, ses travaux révèlent que différentes formes d'inégalités sociales proviennent de l'écart plus ou moins grand entre les différents types de citoyennetés.

Toutefois, l'auteur explique que les structures sociales, en l'occurrence celles des espaces de citoyenneté, ne font pas que reproduire systématiquement les inégalités sociales. En d'autres termes, selon McAll, malgré le fait qu'il y ait prédominance de territoires d'exclusion, il est possible d'observer la présence d'espaces de citoyenneté, qui ont un impact inverse à ces territoires. Ces types d'espace, tels que certains organismes communautaires, peuvent dans certains cas avoir pour effet l'inclusion et non pas la marginalisation. Cette observation, nous permet d'affirmer que le citoyen n'est pas prisonnier des structures sociales, à un point tel que les inégalités sociales sont immuables. Au contraire, ces espaces de citoyenneté peuvent dans certains cas modifier plus ou moins considérablement la trajectoire de vie de certains individus. Ainsi certains types d'actions, qu'on peut qualifier d'alternatifs, sont extérieurs aux courants dominants et permettent parfois l'amenuisement des inégalités sociales et de la marginalisation. En somme, en utilisant le vocabulaire de Godbout, les « rapports de pouvoir » qui sont au cœur de l'ensemble des relations sociales, peuvent-être « redéfinis ».

À la lumière des ces recherches, nous retenons d'une part, que pour Habermas (1978) et George (2001), l'espace public renvoie à un lieu où le public fait « usage de sa raison », dans le but de critiquer et discuter les décisions de l'État. Cependant, leur analyse diffère sur les motifs qui expliquent le déclin de l'espace public. Pour Habermas, l'espace public s'est affaibli puisqu'envahi par des intérêts privés, alors que pour George, ce sont les journalistes qui sont responsables de son déclin. Les analyses de Wolton permettent une nouvelle lecture de l'espace public, dans laquelle l'espace public renvoie à trois types d'espaces – « commun », « public » et

« politique ». Dans le même sens, un quatrième espace est proposé par Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996), qu'est celui de l' « action ». En somme, l'analyse de ces textes nous permet de proposer comme hypothèse que la constitution de ces espaces est liée aux actions qui s'y déroulent.

D'autre part, nous avons observé à travers les thèses de Godbout (1983), que la participation citoyenne n'est pas synonyme de démocratie, tel que proposé par Rousseau. Selon Godbout, questionner les rapports de pouvoir entre gouvernants et gouvernés permet de mieux comprendre la participation citoyenne. Dans le même sens, McAll (1995, 1999), propose que la citoyenneté n'est pas homogène, puisque traversée par une « discrimination catégorielle », productrice de statuts majoritaires/minoritaires. Enfin, l'analyse de l'espace public et de la citoyenneté nous a amené à nous questionner sur la « prise de parole ». En d'autres termes, puisque la prise de parole est un élément clé de la participation citoyenne, nous proposons d'approfondir ce concept.

Chapitre II : La prise de parole

Nous avons choisi de traiter de la parole puisque suivant certains auteurs, dont Habermas (1987), l'exercice de la « discussion » est centrale dans la dynamique relationnelle qui s'établit au sein des espaces publics²¹. Mais qu'est-ce que la parole ? Pour certains auteurs, la parole doit être entendue comme un élément du langage parlé, alors que pour d'autres, elle réfère davantage aux idées que nous voulons échanger avec autrui. Pour ces derniers, il est important de ne pas confondre « parole » et « communication ». Dans ce cas, la « communication » signifie le moyen par lequel la parole est transmise, dont l'oral, les gestes et l'écriture. Il est ainsi possible de voir respectivement la « communication » et la « parole » comme la forme et le fond. En d'autres termes, comme le soutient Gusdorf (1952) la « parole » peut être pensée comme un élément qui précède la « communication ». De plus, pour ce dernier, la « communication » n'est pas associée à un échange de « platitudes », mais à des « volontés », susceptibles de changer d'une manière plus ou moins grande les façons de se représenter le monde.

Dans cette ligne de pensée, Zeldine (1999) effectue une distinction entre « discussion » et « conversation ». Pour lui, « la parole » n'existe que dans la « conversation », alors que la « discussion » ne renvoie qu'à un échange anodin qui n'a aucune portée sur le changement. Cette vision de la « conversation » exclut toute violence « relationnelle » ou « communicationnelle », qu'elle soit plus ou moins subtile, de telle sorte qu'elle « apparaît » seulement lorsqu'il y a une reconnaissance mutuelle entre les interlocuteurs. Formulé différemment, selon Zeldine, la « parole » s'exprime et se communique uniquement lorsque chaque participant prend le « risque » d'écouter la « parole » d'autrui, d'une manière telle

²¹ « Espace public » est le terme qu'emploie Habermas, mais il renvoie également comme nous l'avons précédemment souligné à quatre espaces.

qu'il est susceptible de modifier, de façon plus ou moins marquée, sa « parole. » Afin de poursuivre ce travail, nous présenterons tout d'abord, les travaux d'Habermas (1987, 1979), suivi par ceux de Bourdieu (1982), pour enfin clore avec les thèses de Ricoeur (1969). En fait, l'idée centrale de ce chapitre est de dégager le statut que peut prendre la parole à l'intérieur d'une dynamique de conversation.

Comme nous l'avons observé plus tôt, Habermas explique l'émergence et la disparition des espaces publics, puisque « colonisés » par des intérêts « économiques » et « politiques » privés, qui privent le « public » de la possibilité de contester et de critiquer à l'aide de sa « raison ». En d'autres termes, pour Habermas, l'établissement d'un espace public est un enjeu central pour la démocratie, puisqu'il a pour mandat de redonner au « public » la possibilité de critiquer l'État, ainsi que de débattre sur des sujets les plus divers. C'est ainsi qu'il propose une analyse du langage et de la communication, puisqu'au cœur des espaces publics.

Selon Habermas (1987, 1979), l'intérêt d'une théorie du langage consiste dans le fait qu'elle permet de dégager la mise en œuvre d'un plan d'action. Pour cet auteur, le langage ne se définit pas comme une « action », mais comme l'« infrastructure d'une action ». C'est de ce postulat qu'il propose d'analyser la « communication » en tant que vecteur de l'action. En fait, il soutient que la communication sous-tend trois types d'agir différents; l'agir téléologique, l'agir régulé par des normes et l'agir dramaturgique. La construction de cette typologie de l'agir est fortement inspirée par les travaux de Popper au sujet des « trois mondes », soit le monde « objectif », « social » et « subjectif ». Toutefois, comme nous le verrons, pour Habermas, un « dialogue » qui n'est pas composé de ces trois « agirs », ne peut s'ouvrir sur l'« intercompréhension » et ainsi, favorise l'émergence d'un agir « stratégique »,

par la manipulation de la perception d'autrui. C'est en fonction de ces constats, qu'il propose un quatrième agir constitué par la présence de ces trois « agirs » ; « l'agir communicationnel ». Nous tenterons ainsi dans les prochaines lignes d'expliquer ces quatre types d'agir et les enjeux qui les accompagnent.

L'« agir téléologique » fait référence au « monde objectif », et ainsi à l'ensemble des énoncés possibles qu'un acteur considère vrais. À l'intérieur d'une discussion, chaque acteur propose, en fonction d'un objectif, des énoncés qu'il prétend vrais et tente d'influencer par son discours la perception d'autrui. Afin de saisir le sens de ce type d'agir, Habermas soutient qu'il est nécessaire de l'analyser en fonction de deux critères, soit la « vérité » et l'« efficacité ». D'une part, malgré que les « locuteurs » prétendent formuler des énoncés vrais, ils peuvent être faux. D'autre part, que les énoncés soient vrais ou faux, ils peuvent influencer ou non la perception d'autres acteurs, dans leur intention d'élaborer une définition « unitaire » du « monde objectif ».

« À chaque fois, l'acteur peut produire des expressions susceptibles d'être jugées par un tiers sous le point de vue du 'fit' et 'misfit' : il peut émettre des affirmations qui sont vraies ou fausses, et conduire les interventions finalisées qui se soldent par le succès ou l'échec. » (Habermas, 1987 : 103)

En somme, lors d'une discussion, tous les participants s'appuient sur leur « monde vécu » pour émettre des énoncés qu'ils considèrent vrais, en fonction du « monde objectif » tel qu'il a été défini.

L'agir régulé par des normes, fait référence au « monde social », qui est composé de l'ensemble des relations interpersonnelles codifiées et régulées par la loi. En fait, les énoncés exprimés doivent prétendre à la justesse normative. En d'autres termes, la forme que prend l'énoncé se construit en fonction des « normes légitimes » du « groupe destinataire ». Ainsi,

un discours normatif prédispose tous ceux qui considèrent l'énoncé légitime comme « juste » et de fait, accède au rang d' « obligations générales ».

« Les normes en vigueur acquièrent une force de motivation pour l'action, dans la mesure où les valeurs qui y sont incorporées offrent les standards en fonction desquels les besoins sont interprétés dans le cercle des destinataires de la norme et hiérarchisés dans des procès d'apprentissage. » (Habermas, 1987 : 93)

Ainsi, avant de formuler un énoncé le « locuteur » doit se demander, en premier lieu, quelles sont les normes sociales existantes et, en deuxième lieu, si ces normes portent sur les intérêts de l'ensemble des personnes concernées. En somme, selon Habermas, dans ce type d'agir, le langage fait figure de médium qui transmet les « valeurs culturelles » et forme ainsi le « substrat » d'un « consensus ».

L'agir dramaturgique renvoie au « monde subjectif » et à la manière dont un acteur se présente dans l'interaction. Lorsqu'il émet un énoncé, le « locuteur » ne donne pas au « public » un accès total à son « monde intérieur », mais uniquement à celui dont il souhaite être vu et accepté. Ainsi, le « public » interprète les souhaits et sentiments subjectifs du « locuteur », en fonction de ses manifestations expressives. Toutefois, Habermas souligne qu'il ne s'agit que d'une « interprétation » plus ou moins réaliste des souhaits et sentiments du locuteur. Ainsi, il propose que pour avoir un « accès objectif » au « monde subjectif », donc aux valeurs « justificatrices » de l'action, le locuteur doit exprimer ses souhaits et sentiments selon les standards d'évaluation universels, ce qui n'est possible que par une réflexion de l'acteur sur son « monde intérieur ». En d'autres termes, lorsqu'il discute, le locuteur doit prétendre à la validité, par l'expression des sentiments et souhaits qui accompagnent son action.

Selon Habermas, la mise en œuvre de chacun de ces "agirs", sans la présence des deux autres, ne peut aspirer à l'intercompréhension, mais seulement à des techniques de manipulation, dont l'objectif est de convaincre l'autre en fonction d'intérêts privés. Pour lui, l'intercompréhension n'est accessible que si la discussion est traversée par l'ensemble de ces « agirs », formant ainsi l'« agir communicationnel ». Mais avant de présenter ce quatrième « agir », nous proposons d'illustrer à l'aide des travaux de Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996) diverses formes d'« agir stratégique ».

Ces auteurs ont fait usage des thèses d'Habermas dans l'analyse d'un projet de participation citoyenne. Selon eux, l'« agir stratégique téléologique », correspond à l'absence de volonté pour ouvrir un dialogue dans la recherche d'une solution ou d'une entente. En fait, la solution est déjà trouvée, il ne reste plus qu'à convaincre autrui et de la lui imposer. En d'autres termes, ce type d'agir fait référence à une relation où le « locuteur » se perçoit comme le seul détenteur d'une expertise.

Celui qui agit de manière stratégique ne puise plus dans son monde vécu intersubjectivement partagé (fruit de l'argumentation avec un ou d'autres acteurs pour en venir à un consensus), mais il puise dans le monde subjectif en ne prenant ses décisions qu'en fonction de ses préférences ou de ses connaissances. Il devient l'expert d'un savoir objectif et réfère à ce savoir pour déterminer ce que l'autre doit accepter et les conditions auxquelles, il doit être soumis pour s'assurer du succès de la réalisation. Dans ce contexte, aucune argumentation n'est possible pour discuter du bien fondé de la proposition. » (Bouchard, Pelchat, Boudreault, 1996 : 28)

Afin d'illustrer ce type d'agir stratégique, les auteurs donnent l'exemple d'experts qui souhaitent le placement d'un enfant dans une classe spécialisée, et ce, malgré les volontés inverses des parents. Dans cet exemple, les travaux de plusieurs experts, qui allaient tous dans le même sens, ont été imposés aux parents, puisque seul le discours des experts tenait pour

vérité. Ainsi, l'objectif de la discussion n'était pas l'intercompréhension, mais plutôt de convaincre du bien fondé de la vision experte.

Dans le cas d'un « agir stratégique normatif », le locuteur tente de convaincre autrui à l'aide de raisons de nature normative. Selon Bouchard, Pelchat et Boudreault, il est demandé au destinataire de se plier aux normes sociales en vigueur. Dans ce cas, le professionnel utilise son expérience d'expert pour valider sa décision, alors que le destinataire n'a d'autre choix que de se fier à sa parole. Les auteurs proposent le cas d'un audiologiste qui refuse de se déplacer pour donner des soins à domicile. Dans cet exemple, un couple faisait une requête dans le but d'obtenir des soins à domicile.²² Toutefois, leur requête fut refusée sous prétexte qu'il s'agit d'une démarche « hors norme ».

Finalement, en ce qui a trait à l'« agir stratégique dramaturgique », le locuteur tente de convaincre autrui par la manipulation de son « auto-présentation », et ce, selon des objectifs personnels. Les auteurs donnent l'exemple d'un intervenant social qui justifie sa décision – qu'il impose – par une « auto présentation » qui met en valeur ses multiples connaissances et compétences.

Devant la présence d'agirs stratégiques qui nuisent à l'intercompréhension, Habermas propose un quatrième agir ; l'« agir communicationnel ». Pour lui, ce type d'agir présuppose un médium langagier dans lequel les rapports de l'acteur au monde se reflètent comme tel.

« Seul le modèle communicationnel d'action présuppose le langage comme médium d'intercompréhension non tronqué, où locuteur et auditeur, partant de l'horizon de leur monde vécu interprété, se rapportent à quelque chose à la fois dans le monde objectif, social et subjectif, afin de négocier des définitions communes de situations. » (Habermas, 1987 : 111)

²² Soulignons que certains de ses pairs offrent ce service, qui est apprécié par les familles, puisqu'elles ont la possibilité de recevoir plusieurs informations pertinentes sur le diagnostique et les soins.

En d'autres termes, dans le procès du langage et ainsi de la communication, il y a un triple rapport au monde dont il est nécessaire de prendre conscience pour dégager la mise en œuvre du plan d'action des acteurs. Afin d'atteindre l'intercompréhension, les divers acteurs doivent mettre de l'avant trois prétentions à la validité. Leurs énoncés doivent être « vrais », l'action langagière doit être « juste », en fonction d'un contexte normatif en vigueur et l'intention manifestée doit être exprimée telle que pensée. Ainsi, ce sont les acteurs eux-mêmes en se soumettant à ces trois prétentions à la validité, qui doivent chercher l'intercompréhension.

De plus, Habermas suggère que chaque procès d'intercompréhension a lieu sur l'arrière fond d'une « pré-compréhension » stabilisée dans la culture. Afin de transformer cette pré-compréhension en intercompréhension, les acteurs doivent définir la « situation » en fonction des « trois mondes », et ainsi donner un accès à l'interprétation de la pré-compréhension de tous les participants. Dans le cas où les pré-compréhensions divergent d'un acteur à un autre, l'idée est d'élargir l'ensemble des « pré-interprétations » de manière à formuler une nouvelle définition qui englobe l'ensemble de celles-ci. L'exercice de la discussion vise ainsi à formuler une nouvelle interprétation du monde, en fonction de l'ensemble des interprétations divergentes. Cependant, il soutient du même souffle que la stabilité et l'univocité sont plutôt des exceptions dans la pratique communicationnelle.

« C'est l'image d'une communication diffuse, vulnérable, sans cesse révisible, aux succès sporadiques, où les participants s'appuient sur des présuppositions problématiques et non élucidées, et n'avancent qu'en tâtonnant d'un consensus à l'autre. » (Habermas, 1987 : 117)

Ainsi, Habermas va dans le même sens que Zeldine (1999), lorsqu'il stipule que tout acteur social qui s'engage dans un processus d'argumentation doit, selon l'éthique de la

discussion, prendre le « risque » de se laisser convaincre. Ceci étant dit, nous dirigerons notre attention sur une vision qui propose un éclairage différent, qu'est celle de Bourdieu.

Bourdieu tente de dégager le sens du langage, en se dissociant d'une approche linguistique à la Chomsky.²³ En tant que sociologue, Bourdieu considère que le sens du langage est directement lié aux « conditions sociales d'existence ». Afin de construire sa thèse, l'auteur a recours à trois concepts fondamentaux que sont l'« habitus », le « marché linguistique » et le « capital ». Pour lui, l'« habitus » correspond à l'ensemble des connaissances et aptitudes emmagasinées qui définit notre manière d'appréhender le monde et fait en sorte que nous agissons d'une manière spécifique.

« En tant que produit d'une classe déterminée de régularités objectives, l'habitus tend donc à engendrer toutes les conduites « raisonnables », de sens commun, qui sont possibles dans les limites de ces régularités, et celles-là seulement. » (Bourdieu, 1980 : 93)

Bien que le concept d'habitus suggéré par Bourdieu demande à être davantage développé, nous estimons que cette définition permet de l'expliquer d'une manière suffisamment claire et concise. Suivant l'auteur, le « capital » correspond à l'ensemble des « ressources » et « pouvoirs » acquis à travers différentes relations. Finalement, le « marché linguistique » réfère aux différentes contraintes linguistiques qui sont imposées sur un territoire donné, généralement par la classe dominante, et font en sorte que le langage a tendance à s'« universaliser ». En somme, selon Bourdieu, il n'existe pas qu'une seule langue, mais diverses constructions de celle-ci, puisque formulées selon des genres différents en fonction du statut social de l'émetteur et du récepteur.

²³ Chomsky soutient que le sens du langage est ancré dans les structures de l'esprit-cerveau (Chomsky 1997).

Contrairement à certains linguistes, tel que Chomsky, qui proposent qu'il existe un « langage unifié », puisque inscrit dans l'architecture du cerveau, Bourdieu soutient qu'il n'y a pas un tel langage. Il stipule par contre, que le type de langage qui donne l'illusion d'un « langage universel » est celui qui se retrouve dans les occasions officielles et qui est celui de la « classe dominante », en l'occurrence la « bourgeoisie ». C'est ainsi, explique Bourdieu, que les « patois » se sont graduellement vu repousser à l'extérieur des occasions officielles, pour finir dans la bouche des « paysans » et de « gens peu lettrés ». De plus, il souligne que cette tendance à l'« unification du marché linguistique » se réalise généralement d'une manière subtile, par la « domination symbolique ». C'est l'idée par laquelle la maîtrise du langage officiel (capital linguistique), engendre une reconnaissance sociale (capital social), en plus d'une probabilité d'un profit matériel (capital économique.) Toutefois, cette domination symbolique n'est active que si elle est imposée à un individu qui y est prédisposée (habitus.) En somme, le « langage officiel », porteur d'un capital social et économique, est imposé par la domination symbolique, tant que le locuteur le reconnaît comme tel. De plus, ce langage, nous dit Bourdieu, est inculqué et reproduit par les différentes institutions d'enseignement, puisque reconnu et valorisé, alors que les autres formes de langage se sont vues réduites au statut de « jargon ».

« Ainsi, par exemple, les différences linguistiques qui séparent les ressortissants des différentes régions cessent d'être des particularismes incommensurables : rapportées de facto à l'étalon unique de la langue « commune », elles se trouvent rejetées dans l'enfer des régionalismes, des « expressions vicieuses et des fautes de prononciation » que sanctionnent les maîtres d'école. » (Bourdieu, 1982 : 40)

Toutefois, malgré cette apparente universalité de la langue, Bourdieu soutient que d'un point de vue sociologique, il existe certaines différences significatives, associées aux

distinctions sociales. En d'autres termes, les inégalités sociales sont reproduites à travers le langage, et sont ainsi directement liées à la position tenue dans la « structure sociale ».

« Ainsi, par l'intermédiaire de la structure du champ linguistique comme système de rapport de forces proprement linguistiques fondés sur la distribution inégale du capital linguistique, la structure de l'espace des styles expressifs reproduit dans son ordre la structure des écarts qui séparent objectivement les conditions d'existences. » (Bourdieu, 1982 : 46)

En somme, selon l'auteur, il y a un langage officiel et légitime - capital linguistique - qui est construit et imposé par une élite dominante, renforçant ainsi son statut dominant. De plus, pour Bourdieu le « capital linguistique » s'acquiert généralement par l'instruction qui impose les « règles » et les « normes » de la langue officielle. C'est de ce constat qu'il soutient que l'école est un mécanisme de reproduction des inégalités sociales.

Bourdieu poursuit son analyse et propose que la langue est beaucoup plus qu'un moyen instrumental, qui vise à transmettre un message et a ainsi pour conséquence de produire un « profit symbolique », puisque formulée selon un style expressif qui réfère à un « territoire » spécifique, garant d'une valeur sociale. De cette observation, il étaye l'idée que l'ensemble de la structure sociale est présente dans chaque interaction, et ce, par et dans le discours. En revanche, il souligne que la légitimité de la langue officielle n'est possible que s'il y a présence d'une « circonstance officielle », ainsi que d'un personnage ayant autorité (autorisé). S'il n'y a pas présence de ces trois éléments, l'auteur soutient que la légitimité de la langue tend à diminuer. En d'autres termes, pour que le discours officiel soit légitime, il doit y avoir présence d'un « contexte officiel », d'une « figure autorisée », ainsi que d'un « auditeur » qui reconnaît la légitimité à ce tout cohérent. Afin d'illustrer ces propos, Bourdieu donne l'exemple d'un baptême de bateau, exemple qu'il emprunte à Austin (1962). Dans ce

contexte, ce n'est pas tout le monde qui a l'autorité pour que soit reconnu le dit baptême. En d'autres termes, tout le monde peut dire n'importe quoi, mais il n'y aura pas d'effet ou d'action, s'il n'y a pas une reconnaissance du statut légitime de la personne qui formule le discours. C'est ainsi qu'il affirme que toute parole²⁴ est produite pour et par le marché linguistique auquel elle doit son existence et ses propriétés. En fait, le langage subit toujours, selon Bourdieu, un ajustement en fonction du marché linguistique producteur d'un capital social. Dans ce contexte, l'« habitus linguistique » s'insère dans l'« habitus de classe », c'est à dire d'après la position détenue dans la « structure de classe ». Ainsi, la forme que prend le langage est porteuse d'un capital social.

Pour Bourdieu, c'est en fonction de la forme que prend le langage, qu'il y a reconnaissance de la personne qui prend la parole. En fait, la forme que prend la parole contient le capital linguistique, nécessaire à la « légitimité du locuteur ».²⁵ C'est ainsi que, selon lui, un message peut ne pas être compris, mais appliqué du fait que la forme qu'a prise le langage du locuteur, lui a donné une pleine légitimité, et ce, malgré son contenu. Finalement, Bourdieu soutient que la reconnaissance de l'autorité légitime provient en fait de la position occupée dans la structure sociale, puisqu'elle est reproduite dans le langage, et ce, d'autant plus que la distinction est naturalisée, telle les rapports hommes/femmes. Il y a ainsi construction d'une frontière infranchissable, puisque renforcée par l'habitus, entre ceux qui sont autorisés et les autres. En somme, pour Bourdieu, la forme que prend le langage est directement liée à la position dans la structure sociale, et ainsi favorise la reproduction d'inégalités sociales. Cette idée a été proposée historiquement par d'autres penseurs avant Bourdieu. Montesquieu (1966) propose que les personnes qui se distinguent du « peuple » à la

²⁴ Contrairement à Habermas, le terme de parole est entendue par Bourdieu au sens d'un élément du langage parlé et ainsi est synonyme de discours.

²⁵ Cette réflexion s'apparente à l'agir régulé par des normes, tel que proposé par Habermas.

naissance – par la richesse ou les honneurs – ne peuvent participer aux mêmes « assemblés », puisque les résolutions qui y seraient votées ne correspondraient pas à leurs intérêts. En d'autres termes, ces groupes d'individus, puisque minoritaires, ne possèdent pas le pouvoir nécessaire pour défendre leurs intérêts. Ainsi, selon lui, les « nobles » doivent délibérer dans des assemblés différentes du « peuple ». En somme, ces deux auteurs remettent en question la possibilité d'établir des relations égalitaires entre des individus qui détiennent des statuts différents. À la suite de cette réflexion, qui subordonne l'individu à la structure sociale et linguistique, nous proposons d'aborder un auteur qui situe l'acteur social au centre de l'action.

Ricoeur (1969) présente une approche subversive du langage, qui met en lumière les limites, mais aussi la liberté relative des acteurs lorsqu'ils discutent. L'idée de cet auteur est de mettre à jour la dynamique voilée qui a cours entre le système clos des signes et l'innovation ouverte du discours. Cependant, il est nécessaire préalablement d'exposer et de définir certaines notions de base propres aux sciences de la linguistique. Par cette voie, il nous sera possible de saisir pourquoi la linguistique a traditionnellement proposé une scission entre le système clos des signes et l'ouverture du discours. Ensuite, nous présenterons les analyses de Ricoeur qui est parvenu à marier ces deux concepts en apparence opposés, afin de les dépasser et proposer de nouvelles pistes d'analyse. Tel que présenté dans le texte de Ricoeur, nous portons notre attention à la « structure », au « mot » et à l' « événement ».

Ricoeur débute son argumentation par la présentation de certaines notions classiques de la linguistique, toutes chapeautées par l'analyse structurale, afin de les critiquer et de les dépasser. En fait, il présente cinq « présupposés » de l'analyse structurale, qu'il emprunte à Hjelmslev (1943). Le premier présupposé stipule que le langage est constitué de deux entités, qu'il est nécessaire de distinguer, voire même d'opposer. Il y a d'un côté la « langue », qui

renvoie à l'ensemble des « codes » et des « signes », qui constitue la structure du langage, et de l'autre, la « parole » qui doit être entendue comme la liberté du choix, dans la construction d'une combinaison de signes, centrale dans la constitution du « discours ». Le second présupposé que présente l'auteur a trait à la langue elle-même, En fait, selon les tenants de l'analyse structurale, la « langue » est à la fois « structure » et « changement ». Formulés différemment, selon eux, la langue « évolue » et se modifie par le passage d'un « état statique » à un autre et d'un « système cohérent » à un autre. Le troisième présupposé qu'il met de l'avant a trait « au sens » et à la « signification ». Les structuralistes proposent que les différents signes de la structure ne détiennent pas de significations absolues. En d'autres termes, le signe n'est pas accompagné d'une signification qui le définit dans un absolu. Selon ce courant de pensée, la signification apparaîtrait dans le procès dynamique d'une opposition des signes entre eux. Le quatrième présupposé a trait à la nature close de la structure. En fait, malgré qu'il existe de nombreux, voire d'innombrables signes, ils ne sont toutefois pas infinis et ainsi en nombre limité. Il ajoute que la syntaxe elle-même est également : « constituée par un système fini de formes et de règles. » (Ricoeur, 1969 : 83) De ce constat, il est possible de soutenir que le langage n'a pas de dehors, puisque toute explication qui procède par le discours relève de la structure. Ainsi, pour les structuralistes, la structure est : « une entité autonome de dépendances internes. » (Ricoeur, 1969 : 83) Finalement le dernier présupposé permet l'ajout d'une nuance. Comme nous l'avons présentée, la structure de la langue doit être entendue comme un ensemble de signes qui s'opposent les un aux autres, à l'intérieur duquel émerge la signification. Toutefois, l'analyse structurale stipule aussi que le signe existe en tant que signifiant et signifié, les deux étant en opposition. Il y a ainsi une opposition interne au signe, entre le « signifiant » et le « signifié » ou entre l' « expression » et

le « contenu ». De cette présentation des différents présupposés, nécessaire à une analyse plus approfondie du langage, nous déplacerons notre attention sur la notion de « parole », entendue comme « discours ».

Comme nous venons de le présenter, selon le courant de l'analyse structurale, la langue n'a pas de dehors. En revanche, Ricoeur soutient que le langage, lui, est ouvert. Pour saisir cette nuance, il est, selon l'auteur, nécessaire d'analyser le discours comme un « objet empirique », dans l'action, à l'intérieur d'une dynamique relationnelle. Par l'analyse empirique de la parole, il devient possible d'observer que l'énoncé de tout acteur social est en même temps « prisonnier » de la langue et « libre », puisque façonnant une phrase par l'élaboration d'une combinaison de signes, qui a, en dernière instance, pour effet de générer un langage significatif et original. Dans un autre ordre d'idées, l'auteur souligne que par l'analyse empirique du discours, il est possible d'apercevoir le langage, non plus uniquement comme un système de signes virtuels, mais comme un ensemble de signes qui a pour intention de dire quelque chose à quelqu'un.

En effet, dans une dynamique d'échange entre un locuteur et un auditeur²⁶, le langage franchit deux seuils, nous dit Ricoeur. Le seuil de l'idéalité, qui permet de *dire* quelque chose et celui de la référence, qui permet de *dire* sur quelque chose.

« À travers ce double seuil et à la faveur de ce mouvement de transcendance, le langage *veut dire* ; il a prise sur la réalité et exprime la prise de la réalité sur la pensée. » (Ricoeur, 1969 : 85)

Pour Ricoeur, l'analyse du discours doit ainsi s'attarder sur l'acteur social, comme étant au centre de l'action et ainsi actif, ce qui est contraire à l'analyse structurale qui subordonne

²⁶ Lorsque nous employons les termes « locuteur » et « auditeur », nous sommes conscients que c'est à l'intérieur d'une dynamique relationnelle et que tour à tour, ils investiront soit le rôle du locuteur, soit celui de l'auditeur.

l'individu passif à la structure de la langue. C'est de cette conception que Ricoeur soutient que l'ouverture du langage demeure voilée, tant que l'analyse le considère en tant qu' « objet objectif ». Toutefois, son ouverture apparaît par l'analyse empirique de la dynamique relationnelle entre le « locuteur » et l' « auditeur », qui met à jour l' « intentionnalité » du langage. En fait, c'est en considérant l'objet du langage comme « phénomène empirique » qu'apparaît la dualité et l' « antinomie » du langage, soit son « ouverture » et sa « fermeture ». À l'intérieur de ce contexte, le langage n'est plus un objet, mais un médiateur qui par la parole et le discours, permet de dire quelque chose à quelqu'un. Ainsi selon Ricoeur, la question n'est plus de saisir cette apparente antinomie, mais de la dépasser.

En fait, selon l'auteur, pour saisir la complexité du langage, la distinction entre la structure et l'événement a été dans un premier temps primordiale. Cependant, pour approfondir la compréhension du langage, il propose une synthèse de ces entités, afin de dépasser l'apparente contradiction. C'est par l'analyse du discours, dynamique incessante de va-et-vient entre la structure et l'événement, que devient possible la synthèse. Ricoeur résout cette « antinomie » à l'aide de deux pôles d'analyse. Le premier, est l'analyse du discours en tant que producteur de phrases nouvelles ; « la grammaire générative ». Cette dernière a permis l'extraordinaire constat que l'homme a une grande facilité à « générer » de nouvelles phrases et, ce qui plus est, que l'auditeur est à même de saisir la signification de ces phrases, malgré qu'elles soient également pour lui, nouvelles. En fait, la maîtrise des « codes », « signes » et « règles » de la structure, permet la génération virtuellement infinie de phrases nouvelles. En somme, l'infinité d'énoncés originaux que génère l'humain n'est possible que par le respect de la structure qui permet au discours d'expliquer une réalité observable. Ainsi, les signes ne sont pas détachés de l'intention, de l'événement et ainsi dans un absolu virtuel, mais ont en partie

pour objectif d'expliquer quelque chose à quelqu'un²⁷, dans un incessant va-et-vient entre la structure (grammaire générative) et l'événement, initiant ainsi l'émergence d'un référent commun, d'une signification et d'un sens. De cette analyse, il est possible de voir que l'individu se situe au centre de l'action et qu'il n'est pas un utilisateur passif de la langue, mais crée par son action et sa participation un langage.

Dans le même sens, le deuxième pôle d'analyse proposé par Ricoeur réside dans le mot. En fait, selon lui, la « clé » qui permet la résolution de l'antinomie de la structure et de l'événement, réside dans l'analyse du mot, en tant que vecteur ou médiateur. Pour ce faire, il a comme présupposé que le mot est à la fois plus et moins que la phrase. Moins, parce qu'il n'existe pas de mot sans la phrase. En d'autres termes, s'il n'existe que des signes sans référent commun, il ne peut exister de signification et ainsi, de mot. C'est ainsi que Ricoeur soutient que : « le mot nomme en même temps que la phrase dit. » (Ricoeur, 1969 : 92) Ainsi, le mot s'évade de la structure – la langue - lorsque employé par quelqu'un, au moyen du discours. C'est par cette analyse que se résout l'apparente antinomie. C'est le mot en tant qu'échangeur entre la structure et l'événement, qui dépasse l'apparente opposition entre l' « ouverture » et la « fermeture » du langage. De plus, le mot est plus que la phrase, puisque cette dernière s'évanouit en même temps que l'événement. Une fois l'événement terminé, le mot retourne à la structure et participe par la même occasion à son histoire, au sens où les signes utilisés ont peut-être un sens nouveau et particulier, à tout de moins pour l'ensemble des personnes présentes, tout en se mettant disponibles à des utilisations virtuellement infinies. Formulé différemment, l'incessant va-et-vient du mot entre la structure et l'événement ne

²⁷ Ce discours va dans le même sens qu'Habermas, lorsqu'il soutient que l'analyse du langage tient au fait qu'elle permet de dégager la mise en œuvre d'un plan d'action.

s'arrête jamais, puisque le mot permet à l'individu de générer une infinité de phrases nouvelles, mais d'un autre côté, leur survit. Ainsi souligne Ricoeur :

«Le mot m'a paru être le point de cristallisation, le nœud de tous les échanges entre structure et fonction. S'il a cette vertu de contraindre à créer de nouveaux modèles d'intelligibilité, c'est parce qu'il est lui-même à l'intersection de la langue et de la parole, de la synchronie et de la diachronie, du système et du procès. » (Ricoeur, 1969 : 95)

En somme, l'originalité du travail de Ricoeur a été de (re)situer l'individu au cœur même de l'action, en l'occurrence dans le discours, permettant ainsi de soutenir qu'il n'est pas un utilisateur passif de la langue, mais davantage un producteur et un créateur de langage ; l'acteur social est actif, non pas passif.

À travers l'analyse des divers auteurs présentés, nous avons dégagé quelques traits marquants. Tout d'abord, à l'aide des travaux d'Habermas, nous avons observé dans le discours, la présence de deux types d'agir. Le premier, l'« agir stratégique », vise à convaincre autrui dans le but d'acquérir des gains personnels et privés. Le deuxième, l'« agir communicationnel », renvoie à la combinaison des agirs « téléologique », « normatif » et « dramaturgique », dans la volonté d'atteindre l'intercompréhension. Pour ce faire, tous les participants doivent « prétendre » à la « vérité », la « justesse » et la « véracité » de leurs énoncés. Dans un tel cas, le monde vécu de chaque acteur, participe à la redéfinition des mondes vécus.

Ensuite, nous avons pris conscience par les travaux de Bourdieu que le langage est une construction sociale, et ce qui plus est, lié à la position détenue par l'individu dans la structure sociale. D'après lui, le langage participe à la reproduction d'inégalités sociales, au sens où sa légitimité est liée à la position détenue par le locuteur dans la structure sociale. Cette lecture du langage nous permet de soutenir que même si la discussion vise l'intercompréhension telle

que l'a définie Habermas, les inégalités sociales seraient reproduites, puisque véhiculées par le langage. En d'autres termes, même si la discussion vise l'intercompréhension et, par le fait même, favorise la construction d'une nouvelle compréhension du monde vécu, elle n'est pas en elle-même la solution aux inégalités sociales.

Finalement, les travaux de Ricoeur nous ont fait prendre conscience que la structure du langage ne s'impose pas comme telle à l'individu, mais se situe au cœur de l'action, et ce, lorsqu'il formule une phrase. En fait, d'un côté, le mot s'impose à l'individu en tant que structure du langage, mais de l'autre le libère, par la formulation virtuellement infinie de phrases nouvelles qui permettent de dire « quelque chose » sur « quelque chose ». Ainsi, nous pouvons conclure qu'à l'intérieur d'une discussion, où l'ensemble des acteurs prétend à la vérité, à la justesse et à la véracité dont le but est l'intercompréhension, le langage peut à la fois reproduire les inégalités sociales et participer à les briser, par la formulation de phrases nouvelles consensuelles, et ainsi favoriser une nouvelle manière d'appréhender le monde vécu.

Chapitre III : La participation : Études de cas

Afin de terminer la recension des écrits, nous proposons l'analyse de diverses formes de projets qui visent à faire participer les gens à l'aide de la présentation de recherches empiriques. L'apport de ce chapitre ne réside pas dans l'approfondissement théorique de concepts, comme dans le cas des deux premiers, mais davantage dans la présentation de pratiques de participation, telle qu'observée par les auteurs et notamment en lien avec la question suivante : Comment parle-t-on des pratiques de participation ?²⁸ Comme nous le verrons, cette participation est parfois imposée par en haut - les instances institutionnelles par exemples - et parfois elle émerge de la « base ». En plus, elle se présente sous diverses formes que nous tenterons de dégager et d'analyser en trois moments différents. Le premier concerne les travaux d'auteurs qui s'intéressent à la participation des gens à des conseils de quartier et à des Forums d'arrondissement. Le deuxième, renvoie aux auteurs qui proposent le même type de réflexion, mais à l'intérieur d'autres sphères d'activités. Finalement, le dernier a trait à un ouvrage qui analyse la participation en CLSC. À l'intérieur de cette recension des écrits, nous avons constaté que la majorité des études empiriques ne s'intéressent pas ou très peu à définir et approfondir leurs concepts théoriques.

Avant de poser un regard sur certaines études portant sur la participation citoyenne, nous brosserons un portrait général de l'intervention au Québec, selon Côté et Boulet (1994). Ceux-ci ont tenté de dégager, par leur recherche, certains éléments « inhibiteurs » du pouvoir des clients. Selon eux, un nombre élevé d'intervenants avouent ouvertement ne plus croire aux capacités de changement de leurs clients. En fait, les problèmes observés relèvent « uniquement des individus » et ce, quelles que soient les conditions sociales et

²⁸ Nous avons également comme objectif de faire le même exercice avec le concept de « parole ». Toutefois, les recherches recueillies, à l'exception de Blondiaux (2000), ne soulèvent que peu l'importance de la prise de parole.

environnementales. De plus, les intervenants se réservent le droit de choisir la solution au problème identifié et font de l'interaction un lieu privilégié pour convaincre les « clients » d'adhérer à leur vision, souvent individualiste.

Côté et Boulet proposent quelques faits pour expliquer pourquoi les intervenants mettent de l'avant certains aspects individuels, au détriment de facteurs sociaux, pour interpréter les « problèmes » de leurs « clients ». Tout d'abord, un nombre important d'intervenants sociaux ont postulé en psychologie comme deuxième choix d'étude, lors de leur entrée à l'université, ce qui démontre dans certains cas leur intérêt pour les approches « psychologisantes ». Ils ont observé également que plusieurs d'entre eux se perçoivent comme des « sauveurs » qui viennent en aide à une « victime ». Dans ce cas, les intervenants ne reconnaissent pas les « capacités » et compétences des « clients », qui le cas échéant n'auraient pas besoin d'un « sauveur ». Dans un autre ordre d'idées, les auteurs suggèrent que le modèle de travail « technocrate », dans lequel sont « établis des délais rigides de réussites », favorise une approche de type « thérapie », qui répond à l'exigence de rapidité et de quantité d'interventions. De plus, l'approche de type « thérapie » demande généralement aux intervenants de créer une distance avec leur client, ce qui favorise dans certains cas la construction d'une « relation de pouvoir », dans laquelle le professionnel détient une « position supérieure ». Les auteurs suggèrent qu'il est plus facile pour les intervenants de suivre les pratiques dominantes que de les critiquer :

« La clarté venant des connaissances déjà acquises – peut enlever les doutes, les questionnements et bloquer la recherche et l'ouverture ; le sentiment de pouvoir né de la maîtrise de ces connaissances – qui permet d'analyser et d'agir avec confiance et certitude, mais qui peut faire perdre le doute, l'autocritique ; et la fatigue et la routine intellectuelles. » (Côté et Boulet, 1994 : 95)

Dans le même sens, ils soutiennent que plusieurs étudiants restent loyaux envers les idées de leurs « formateurs » en ne les remettant pas en question.

En somme, cette tendance des intervenants à l'individualisation des « problèmes », ainsi qu'à la non reconnaissance des capacités des « clients », constitue, pour Côté et Boulet, une pratique dominante. Afin de contraster avec cette vision, nous porterons notre regard sur différents projets, dans lesquels les « clients » se voient reconnaître des compétences, et ce, dans une optique de redéfinition des rapports de pouvoir. En comparaison avec la vision dominante proposée par Côté et Boulet, ces divers projets peuvent être considérés novateurs et alternatifs.

Premier modèle ; la participation à des conseils de quartier et des Forums d'arrondissement

Nous proposons l'analyse de trois recherches qui décrivent diverses formes de pratiques de participation qui rappellent les réflexions d'Habermas et de l'espace public: Neveu (2001), Blondiaux (2000) et Abers (1999), au sujet du budget participatif de Porto Alegre, par laquelle nous débiterons. Sans entrer dans la présentation exhaustive de la description de la structure organisationnelle du budget participatif, il est nécessaire d'être au fait qu'elle est composée principalement de « Forums d'arrondissement » et d'un « conseil municipal ». C'est à l'intérieur des « Forums d'arrondissement » que participent les citoyens, sans discrimination, par la formulation de revendications²⁹. En fait, selon Abers, c'est à ce niveau que se situe le pouvoir réel des citoyens, puisque c'est dans ces espaces, ouverts à tous, qu'ils ont la possibilité de s'exprimer sur des questions « pratiques d'exécution du budget ».

²⁹ Dans le texte de Abers, le terme « revendication » ne fait pas l'objet d'une définition. «quant à la satisfaction de leurs principales revendications. » (Abers, 1999, p.44.)

Dans le même ordre d'idées, Abers nous apprend qu'au début du projet, l'ensemble des revendications soumises par les « citoyens » était retenu par les représentants de quartier, alors que la sélection et l'exécution de celles-ci se faisaient au gré des « décideurs », les « représentants politiques ». Cependant, selon ses plus récentes observations, ce sont les « habitants » qui établissent la hiérarchie des besoins. Suivant Abers, cette réforme avantage les groupes les mieux organisés, souvent plus riches, au détriment des moins organisés. Dans ce contexte, les priorités ne sont pas fixées en fonction des besoins les plus criants, mais des besoins les mieux argumentés. L'auteur soutient que les individus plus démunis se trouvent désavantagés, puisqu'ils sont occupés à survivre. C'est de ces observations qu'Abers soutient que l'« accès au pouvoir » est inégal. En fait, ce type de participation, qui avantage les plus riches au détriment des plus pauvres, a pour effet d'accroître les « inégalités sociales » existantes, et ce, malgré l'effet « démonstratif » des « récompenses » reçues par les groupes les mieux organisés. En d'autres termes, la participation de certains groupes agit sur la mobilisation d'autres groupes, par un « effet de démonstration ». Dans un autre ordre d'idées, Abers propose une description plus approfondie des « Forums d'arrondissement ».

Suivant l'auteur, les « Forums d'arrondissement » ont nécessité une période d'adaptation aux comportements à adopter en démocratie. Selon elle, à l'origine du projet l'espace était mal organisé, en ce sens que les participants arrivaient et quittaient à leur guise, ne respectaient pas les tours de parole, n'établissaient aucun ordre du jour et ne s'écoutaient pas. Ce n'est que peu à peu, au fil des rencontres, que se sont adaptés les participants à la démocratie et qu'ils ont appris à organiser cet espace, dans lequel ils n'ont pas développé seulement des aptitudes à la formulation de leurs besoins, mais aussi un sens critique et analytique. Ce projet a ainsi permis aux « habitants » de développer de nouvelles aptitudes, ce qui a forcé le perfectionnement des

structures institutionnelles, par la mise sur pied d'un système informatisé qui favorise une circulation transparente des informations.

En somme, le passage de la « consultation » à la prise de décisions a permis aux habitants de participer, en partie, à la gestion de la ville et de formuler des pistes de solution. Ces observations permettent à l'auteur de soutenir que les résultats obtenus dépassent largement les objectifs du gouvernement, qui visent l' « efficacité » et la « réduction des coûts ». En fait,

« les transformations qui se sont ainsi produites dans le fonctionnement de la société civile à Porto Alegre rendent difficile leur inversion au cas où le PT serait battu aux futures élections. » (Abers, 1999 : 53)

Ce constat recoupe les propos de certains auteurs que nous avons présentés, dont Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996), lorsqu'ils stipulent que la participation s'inscrit dans un « partenariat » qui renvoie à une volonté de favoriser l'accès des « usagers » aux prises de décision.

Un autre ouvrage, cette fois proposé par Neveu (2001), a trait à la participation citoyenne dans le quartier de Roubaix, au Nord de la France. Selon l'auteur, la participation citoyenne est généralement perçue dans la littérature comme un moyen de « lutte à la pauvreté ». C'est pour cette raison, selon elle, que les différents projets qui visent la participation citoyenne, se trouvent principalement dans des « quartiers en difficulté ». De plus, il est, selon elle, facile de s'y perdre, puisque la « rhétorique obligée » côtoie « l'innovation réelle ». C'est ainsi qu'elle se questionne essentiellement sur « l'autonomie » du monde associatif vis-à-vis des commandes publiques, ainsi que les conditions d'accès des citoyens aux espaces publics.

Les comités de quartier de Roubaix ont été mis sur pied en 1978, mais n'ont été perçus légalement comme partenaires à la gestion de la vie de quartier qu'en 1989. Selon le discours des participants, leur travail consiste à investir la majeure partie de leur temps à se charger de

questions administratives et non, des objectifs et finalités. Enfin, l'essentiel du texte de Neveu démontre que « tout est décidé » par les « instances publiques », alors que les « associations de quartier » ne font que répondre à leurs exigences. En fait, pour les premières, ces « associations » ne servent que de « relais » à leurs décisions. À l'inverse, pour les « habitants » la participation signifie un processus par lequel ils s'approprient

« les moyens de s'organiser et de discuter sur ce qui les concerne même si cela n'est pas à l'ordre du jour des autorités, de se saisir de la vie publique dans les formes qu'ils souhaitent y compris le conflit si cela est nécessaire, dans le respect des règles démocratiques. » (Neveu, 2001 : 83)

Malgré le fait que le terme « participation » soit employé pour qualifier le projet des comités de quartier à Roubaix, force est d'admettre qu'il ne correspond guère aux définitions proposées précédemment. De fait, elle ne correspond pas non plus à l'idée que s'en fait les « habitants », ce qui rejoint les propos soutenus par des auteurs, comme ceux de Godbout (1983) au sujet des rapports de pouvoir³⁰ et ceux d'Habermas sur la parole critique.

Ce sont les travaux de Blondiaux (2000), au sujet des conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris, qui termineront cette première analyse. Selon lui, la participation signifie « un espace d'intercommunication dans lequel des personnes privées feraient un usage public de leur raison dans la visée d'un bien commun ». (Blondiaux, 2000 : 330) Dans son ouvrage, il se questionne sur la démocratisation des pratiques politiques, sujet récurrent, selon lui, depuis la fin des années 1960, dont l'objectif est de renouveler les pratiques générales de « consultation » et de « participation » citoyenne. Suivant l'auteur, c'est la participation citoyenne au niveau local qui a été le plus développée. Pour ce faire, les plus avant-gardistes

³⁰ Voir ci-haut p.19.

ont utilisé des dispositifs de communication numérique³¹, alors que les plus conservateurs ont mis sur pied des conseils de quartier. Selon lui, l'idéal de la « participation citoyenne » se construit généralement sur les figures mythiques de l'« agora » et de l'« espace public » habermassien, alors que ses recherches tendent plutôt à démontrer que le pouvoir des dirigeants tend à se reproduire et à s'imposer. C'est dans une optique de distanciation vis-à-vis des utopies, que Blondiaux analyse la démocratisation des conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris.

L'objectif du projet est la construction d'un « espace démocratique » dans lequel les « citoyens » ont la possibilité de s'impliquer. L'idée générale est de favoriser les échanges entre les « citoyens » et les « professionnels », par la création d'un « espace de dialogue » où cohabitent élus, militants, représentants associatifs et « citoyens ordinaires » tirés au sort. Pour Blondiaux, c'est dans le « tirage au sort » que réside l'« originalité » du projet, puisque la participation citoyenne se trouve constamment renouvelée. Toutefois, malgré un pouvoir réel des citoyens dans cet espace, celui-ci ne possède qu'un pouvoir consultatif vis-à-vis du « pouvoir central » : l'Hôtel de ville. Cette absence de pouvoir constitue pour l'auteur la principale limite du projet. Enfin, la participation telle que définie par Blondiaux, renvoie aux thèses d'Habermas et de l'espace public, où le public prend une position critique vis-à-vis de l'État, en plus de débattre de ses opinions. Toutefois, contrairement aux autres auteurs qui décrivent des projets de participation, Blondiaux s'est intéressé à la prise de parole. C'est en fonction de cet intérêt qu'il soutient que malgré la volonté de donner la parole à l'ensemble du public, tous ne détiennent pas la légitimité nécessaire pour le faire. Ces observations rejoignent ainsi les propos de Bourdieu qui soutient que la légitimité du langage est directement liée à la position détenue dans la hiérarchie sociale.

³¹ L'auteur parle de villes numériques, sans toutefois y apporter des éléments explicatifs.

Deuxième modèle: d'un cadre bâti, à un service de garde, en passant par un groupe de musique et une cuisine collective

Dans la deuxième catégorie de projets retenus pour l'analyse se trouvent différentes recherches empiriques dans lesquels les auteurs proposent une réflexion sur diverses pratiques innovatrices qui visent la participation citoyenne. La première a trait à la participation des habitants de Reims en France à la conception et à la gestion du cadre bâti. Cette expérience s'inscrit dans la volonté des dirigeants français à associer les « habitants » aux prises de décision. Cependant, selon Mollet (1981), peu de projets mettent en œuvre les moyens nécessaires pour y parvenir, à l'exception du projet du cadre bâti qui vise à faire participer les habitants dans les décisions entourant l'aménagement de leur quartier. Pour lui, la participation renvoie essentiellement à une « redéfinition des pouvoirs » ainsi qu'à leur « partage » équitable.

L'initiative du projet est venue de deux architectes persuadés que les habitants doivent avoir un droit de parole sur l'aménagement du quartier qu'ils habiteront. En fait, l'objectif n'est pas l'innovation architecturale, mais l'idée d'habiter dans un espace « choisi », plutôt que « subi », en plus de faciliter le voisinage et l'esprit de communauté. C'est l'idée de la « collaboration » qui consiste dans ce contexte en des allers/retours entre les souhaits citoyens et leur réalisation par les architectes, dont l'objectif vise à construire des habitations uniques qui s'harmonisent les unes avec les autres. Les débats des habitants ont tourné principalement autour de l'aménagement global du quartier, dans lesquels certains individus voulaient que leur quartier favorise les rencontres et les échanges sociaux, alors que d'autres insistaient sur la nécessité de préserver leur intimité. Par voie de discussion, la solution trouvée a été de disposer les habitants « communautaires » au centre et les habitants « individualistes » en

périphérie. Suivant l'auteur, ce projet a encouragé les « habitants » à s'impliquer dans la gestion de la vie de leur quartier.

Selon Mollet, l'expérience du cadre bâti s'inscrit dans un contexte d'« atomisation sociale », au sens où la participation renvoie à une pratique marginale vis-à-vis des « pratiques dominantes ». Le projet a, d'un côté, permis une redéfinition du rôle des pouvoirs³², puisque les architectes n'imposent plus un espace auquel doivent se mouler les habitants, mais au contraire, ils mettent leurs connaissances à leur service, ce qui a, selon l'auteur, pour effet de décroquer la « parole » du « cercle fermé des spécialistes ». D'un autre côté, les architectes soulignent que le projet du cadre bâti a permis un « enrichissement mutuel », en ce sens que les habitants organisent leur quartier selon leurs besoins et souhaits, alors que les architectes sont au fait des besoins et volontés des habitants.

Les travaux de Zoia et Visier (2001) portent sur la participation politique d'un groupe de musique à Toulouse : Zebda. L'épopée de Zebda débute lorsque quelques jeunes, qui fréquentent le Club de prévention à Toulouse, ont eu le désir de réaliser un film, « Autant en emporte la gloire », qui propose une réflexion critique sur l'immigration des jeunes.³³ Le projet fut un tel succès, qu'il a permis aux jeunes de décrocher une subvention pour produire un deuxième film, cette fois autonome vis-à-vis du Club, permettant ainsi l'émergence de « VITECRI », une association entre travailleurs sociaux, éducatrices et les jeunes. La réalisation du film a poussé les jeunes à prendre la parole sur la place publique et à réfléchir sur le rôle de leur action. De ce film, un troisième a été réalisé et mettait en scène un groupe rock

³² Dans le même sens que les deux projets précédents, cette description de la participation renvoie à la définition proposée par Godbout.

³³ Les jeunes ont reçu l'aide d'une éducatrice du Club.

fictif, Zebda, qui est sorti de la fiction pour devenir réalité. En fait, de la vidéo les jeunes se sont orientés vers la scène musicale³⁴.

De ce succès, VITECRI s'est imposé dans les débats publics, ce qui a fait émerger la question de la participation des habitants. En fait, VITECRI dérange et entre rapidement en conflit avec les institutions locales qui voient d'un mauvais œil l'incursion de ce groupe dans la vie politique du quartier. À la suite de ce conflit, VITECRI a remis l'ensemble de ses subventions, pour renaître sous le nom TACTIKOLLECTIF qui rompt avec les subventions publiques et les activités classiques d'animation socioculturelle. TACTIKOLLECTIF et Zebda font la promotion de projets culturels et de la participation citoyenne à la vie de la cité. Au fil du temps, ils prennent des positions politiques et créent en 2000 une revue engagée. Malgré les relations tendues avec les instances locales, Zebda est rapidement devenu une figure de réussite locale en plus d'une nouvelle forme de « toulousanité » - participation citoyenne non-traditionnelle. Finalement, le groupe met sur pied également en 2000 une liste, Motivé (es), pour les élections municipales. Ce projet permet de faire le constat qu'une participation citoyenne innovatrice – film ou musique – peut avoir un impact significatif sur la scène locale, mais aussi internationale. En somme, de la possibilité de prendre la parole par la voie d'un film ou de la chanson, Zebda s'est fait entendre sur plusieurs continents par l'entremise d'une parole engagée. Le type de participation décrit par Zoia et Visier se rapproche de la définition que préconise Habermas soit :

« le processus, au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de la raison s'approprient la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. » (Habermas, 1978 : 61)

³⁴ Il est intéressant d'observer que la participation citoyenne peut prendre la forme d'une parole artistique.

Malgré cette similitude, il y a une différence majeure qui réside dans le moyen d'expression. Dans le cas de Zebda, la formulation de leurs critiques ne renvoie pas à la discussion, mais à l'expression d'une parole sous la forme de la vidéo ou de la musique. Nous dirigerons maintenant notre attention sur la description que fait Noraz (1996) d'une cuisine collective de Montréal.³⁵

Selon Noraz, une cuisine collective correspond à la préparation de repas en groupe – cinq à six personnes.³⁶ L'idée de la préparation de repas en groupe a été empruntée à une « habitante » qui pratiquait cette activité avec sa sœur et ses voisines. Diverses intervenantes, qui trouvaient l'idée originale, ont eu la volonté de reproduire cette activité à l'échelle du quartier. Ainsi, l'idée est venue du bas vers le haut, soit des « habitants » vers les « professionnels ».

L'ensemble du projet a été porté par la coopération de différents organismes communautaires, institutionnels et religieux. L'objectif central des cuisines collectives consiste à rendre « autonomes » les « habitants » vis-à-vis de l'aide alimentaire, en plus de les initier à la préparation de repas sains, tout en économisant un « temps précieux ». Afin de « briser leur dépendance » vis-à-vis des organismes et ainsi, développer un sentiment de compétence, les « cuisiniers » doivent payer un montant symbolique lors d'achats de denrées, en plus de participer à l'ensemble de la préparation des repas. Suivant Noraz, le projet ne se réduit pas à une aide alimentaire et matérielle, mais il favorise également les rencontres et brise parfois l'isolement.

Dans un autre ordre d'idées, les membres du projet ne veulent pas se limiter à n'être qu'un « bandage » dans la vie des « habitants », mais ont le désir d'intervenir sur les structures

³⁵ L'auteur ne présente pas l'histoire de l'organisme, ni la période de sa genèse.

³⁶ Une cuisine collective peut contenir plusieurs groupes.

sociales. En fait, ils ont la volonté de changer les conditions de vie des habitants touchés par la pauvreté – surtout celles des femmes - par l'intermédiaire d'un militantisme critique et revendicateur. C'est avec cette volonté qu'ils ont travaillé à multiplier les cuisines collectives et à encourager les gens à y participer. En d'autres termes, d'un projet qui visait à répondre à un besoin, il a émergé un second mandat, celui de la réinsertion professionnelle.³⁷ Ce type de projet participatif ne vise pas comme le souhaitent Zebda et le budget participatif de Porto Alegre la critique de l'État, ni même le débat d'opinions, mais davantage la coopération d'acteurs dans le but de favoriser leur autonomie.

Finalement, nous terminons l'analyse de ce type d'ouvrage par la présentation d'une recherche effectuée par Miron (1996), sur la participation des parents dans un milieu de service de garde.³⁸ L'auteur se questionne sur la capacité des garderies à répondre aux besoins des familles, tout en respectant leur mandat premier - éduquer les enfants. Selon lui, la solution se trouve dans l'« élaboration » et l'« amélioration » de la communication entre éducateurs, parents et enfants. En d'autres termes, selon lui, il doit y avoir un « partage des pouvoirs » entre les différents partis. C'est de cette vision qu'il analyse le partage des pouvoirs entre les intervenants, les éducatrices et les parents, clients d'un service de garde en milieu défavorisé³⁹. En fait, ce sont les chercheurs eux-mêmes qui ont mis sur pied un espace de dialogue et de prise de décision. À l'intérieur de cet espace, il y avait une volonté de développer un sentiment de compétence parentale, par la promotion des « savoirs ascendants », entendus comme le savoir des parents. Cette démarche vise l'essai de solutions simples, proposées par les parents, les éducatrices ou les membres de l'équipe de recherche, mais évaluées par les parents.

³⁷ Ces nouveaux objectifs ont permis de décrocher différentes subventions.

³⁸ Dans son texte, l'auteur ne mentionne pas les lieux de ses observations.

³⁹ Afin de créer un sentiment de confiance, il y a eu un effort pour ne pas stigmatiser les parents. Ainsi, la situation économique des parents n'a pas été demandée, c'est davantage le choix du service de garde – en milieu défavorisé – qui a été le critère de sélection.

Dans le même sens, il y a dévaluation des « savoirs descendants », au sens des savoirs imposés par les professionnels, et ce, afin de favoriser un climat de « confiance » et de « réciprocité », permettant la redéfinition des « relations de pouvoir ». En d'autres termes, il y a une tentative pour réduire la distance entre celui qui est censé savoir et celui qui est censé ne pas savoir.

Suivant l'auteur, le premier pouvoir donné aux parents réside dans le « choix » qu'ils ont de participer ou non. Cette participation volontaire a, selon l'auteur, l'avantage de « motiver » et d'« impliquer » les participants. Toutefois, la redéfinition des rapports de pouvoir a été telle, qu'à certains moments elle s'est transformée en propos condescendants, au sens où les parents se perçoivent comme les seuls détenteurs d'un savoir valable. En somme, l'objectif du projet vise la redéfinition des relations de pouvoir, afin que tout soit décidé en groupe et non unilatéralement par les professionnels.

Dans le même sens, l'auteur considère que la redéfinition des rapports de pouvoir a été favorisée par la présence d'un animateur qui se situait au centre de la dynamique relationnelle. L'animateur a eu dans ce contexte la responsabilité d'intervenir lorsque certains participants s'imposaient dans l'espace d'échanges, proposaient des méthodes discutables ou en profitaient pour dénigrer les autres. En plus de favoriser des relations égalitaires, la présence de l'animateur a eu, selon l'auteur, comme utilité de rassurer les éducatrices et les parents du sérieux du projet.

Cette nouvelle démarche a été vécue difficilement par les éducatrices, qui se demandaient quel était leur rôle. Alors qu'il est double pour l'auteur – en tant que « personne ressource » et « animateur » - c'est davantage le premier qui avait tendance à se manifester et à envahir l'espace de participation, au détriment des parents. Selon lui, l'échec des discussions est dû

essentiellement au fait que les parents ne sont pas écoutés. En fait, il a observé que la réussite de l'entreprise est tributaire de la qualité de l'attention portée à l'autre.

Troisième modèle; la participation en CLSC

Afin de terminer ce chapitre, nous présentons l'ouvrage de Godbout (1983) qui proposent de porter un regard sur les rapports de pouvoir qui entourent la participation en CLSC. La définition que donne Godbout de la participation renvoie essentiellement à une redéfinition des rapports de pouvoir entre les « gouvernants » et les « gouvernés ». ⁴⁰ Selon lui, dans les années 1970, il y a eu un foisonnement de discours sur la nécessité de la participation citoyenne, ce qui a poussé le gouvernement québécois à institutionnaliser ces pratiques tant au niveau de l'économie, de l'éducation, du juridique, qu'à celui de la santé et des services sociaux. Toutefois, malgré cette volonté, Godbout observe que le citoyen-usager ne possède qu'un pouvoir symbolique, puisque réservé aux bureaucrates. En fait, seuls les CLSC échappent au constat d'un pouvoir réservé aux professionnels.

Devant le constat d'échec de la pratique traditionnelle, les intervenants sociaux ont remis en question leur modèle d'intervention qui leur accorde un statut majoritaire. C'est de cette réflexion critique que l'intervention sociale a été traversée par la « déprofessionnalisation » et par une redistribution du pouvoir aux « citoyens-usagers », ⁴¹ devant laquelle ils ont rejeté en bloc le travail des intervenants, de la même manière que l'expérience relevée par Miron plus tôt. En d'autres termes, par l'établissement d'une relation plus égalitaire, qui reconnaît les compétences des « citoyens-usagers », ceux-ci ont perçu le travail des intervenants sociaux

⁴⁰ Voir le chapitre 1 p. 20 et 21.

⁴¹ Cette observation va dans le même sens que Chambers (1995), lorsqu'il souligne que l'empowerment, pour être viable, nécessite la présence du désempowerment. En d'autres termes, pour que puisse émerger l'empowerment, il doit y avoir une redéfinition des rapports de pouvoir, ce qui nécessite que les professionnels ne se présentent pas comme les seuls détenteurs du savoir.

comme inutile. Ainsi d'une volonté d'établir une relation plus égalitaire, ce sont les travailleurs sociaux qui ont été évacués du processus de prise de décision et de participation. Mis à l'écart, les travailleurs sociaux ont protégé leur emploi, par la création des centres de services sociaux (CSS), qui marquent, selon Godbout, le retour à la « professionnalisation de l'intervention ». En d'autres termes, d'une volonté de donner plus de pouvoir aux « citoyens-usagers », il y a eu dans les faits durcissement de la « professionnalisation » de l'intervention. L'« échec » de ce projet a favorisé l'émergence des centres locaux de services communautaires (CLSC) qui sont apparus comme le symbole d'une répartition équitable des pouvoirs entre « intervenants » et « citoyens-usagers ». Les CLSC se sont donnés pour objectif principal de redéfinir les relations de pouvoir, entre autres, par un accès majoritaire des « citoyens-usagers » au « conseil d'administration ». Selon l'auteur, les « citoyens-usagers » détiennent dans cet espace un pouvoir réel, puisqu'ils participent aux prises de décision, malgré le fait qu'il se questionne sur le poids réel du conseil d'administration. En fait, selon lui, les citoyens-usagers détiennent un droit de parole dans un espace sans pouvoir.

Dans un autre ordre d'idées, Godbout observe que dans l'espace de prise de décision, le pouvoir des « citoyens-usagers » n'est pas homogène, puisque lié au statut socio-économique⁴²; plus il est faible, plus mince est le pouvoir des « citoyens-usagers ». La capacité qu'ils ont à se mobiliser est également un facteur qui influence le niveau de pouvoir, alors que les « citoyens-usagers » plus nantis se mobilisent avec plus de facilité, augmentant ainsi leur pouvoir. Leur capacité à faire des alliances avec le directeur général, apparaît également comme un élément qui influence le pouvoir qu'ils détiennent. Finalement, il a été observé que les « citoyens-usagers » détiennent davantage de pouvoirs s'ils appuient leurs

⁴² Il va ainsi dans le même sens que Bourdieu.

revendications sur des valeurs juridiques et légales. En fait, la loi leur reconnaît un pouvoir formel, par lequel ils peuvent revendiquer leur droit de participation.

Il est possible de constater que l'établissement de relations égalitaires entre « professionnels » et citoyens-usagers » n'est pas réalisable facilement. Malgré la mise en place d'une structure qui favorise la participation des citoyens-usagers, le partage équitable des pouvoirs n'est pas atteint. Ainsi, ce ne sont pas tous les intervenants qui voient la participation citoyenne comme un avantage. En fait, plusieurs considèrent que la participation ne fait qu'engendrer une perte de temps, puisque les citoyens-usagers ne détiennent pas les aptitudes nécessaires pour remplir ce type de responsabilité. Ainsi, comme nous l'avons observé, devant une prise du pouvoir des citoyens, les intervenants se sont regroupés afin de protéger leur emploi, et par la même occasion, valoriser la professionnalisation de l'intervention. Dans le même sens, tel que mentionné, le pouvoir participatif des citoyens-usagers n'est pas homogène, même qu'il tend à reproduire les inégalités sociales existantes, voire à les amplifier. En fait, les citoyens-usagers qui ont un faible statut socio-économique, ne détiennent qu'un pouvoir minoritaire vis-à-vis d'autres. En somme, malgré la mise sur pied des CLSC, le partage des pouvoirs n'est qu'une réussite partielle, puisqu'elle est limitée à un espace sans pouvoir – l'assemblée générale. Les intervenants ont toutefois porté un regard critique sur les pratiques dominantes, telle que la « professionnalisation de l'intervention », en plus de mettre de l'avant des pratiques innovatrices, comme celle de l'« approche globale », du « multidisciplinaire » et de la « consultation lente ».⁴³

Par l'analyse de ces ouvrages, nous avons dégagé quatre types de participation différente. La première a trait à la participation telle que définie par Habermas, en tant que prise de position vis-à-vis des instances politiques ou par rapport à son propre devenir par voie de

⁴³ Godbout n'élabore pas davantage sur ces innovations.

critiques, de débats et de décisions. (Zoia et Visier, 2001) Le deuxième renvoie aux projets de participation, qui comme le soutient Godbout, nécessite une redéfinition des rapports de pouvoir, dans le but non pas de prendre une position publique, mais privée; (Miron, 1996 et Mollet, 1981). Comme nous l'avons observé, ces types de participation renvoient à une négociation entre professionnels et usagers. L'originalité de ce type de projet provient du fait qu'habituellement la négociation est inexistante, puisque le professionnel impose sa vision et ses choix. Le troisième type de participation, concerne les projets qui combinent les deux premiers, soit la redéfinition des rapports de pouvoir, par lequel il est possible pour le public de critiquer et de débattre sur des sujets d'ordre public; (Neveu, 2001 Abers, 1999 et Blondiaux, 2001). Ce type de participation renvoie aux projets qui créent des lieux ouverts au public, afin qu'il puisse critiquer ou même dialoguer avec les élus politiques. Finalement, le dernier fait référence à des projets de participation qui concernent la coopération dans le but de favoriser l'autonomie. (Noraz, 1996) Ce type de participation ne renvoie pas directement aux définitions théoriques proposées précédemment.

Chapitre IV : Questions de recherche et méthodologie

Notre question de recherche s'articule autour de la prise de parole dans un contexte de participation citoyenne : Qu'est-ce que la participation citoyenne ? Où se trouve-t-elle ? L'intérêt porté à cette question n'est pas nouveau et a fait l'objet de nombreuses réflexions. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux, dans un document (2001) sur la réduction des inégalités sociales liées à la pauvreté, a mis l'accent sur l'importance du renforcement du potentiel des personnes défavorisées. Ce Ministère entend ainsi favoriser le développement de l'autonomie des personnes défavorisées et la prise en charge de leur vie. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, le Ministère formule trois moyens d'action, dont un qui a retenu particulièrement notre attention : le renforcement de la cohésion sociale⁴⁴. Pour penser l'action, certains concepts ont été mis de l'avant, ceux de l'empowerment des communautés et la participation sociale, par exemple. La présence de ces discours nous invite à se demander comment les acteurs sociaux parlent de la participation citoyenne. Cependant, étant donné la diversité de discours touchant la participation, telle que nous l'avons défini, nous proposons de porter notre attention à la manière dont divers acteurs parlent de la place qui est faite aux usagers, en termes d'expression, de prise de décision et d'actions, par exemple, en voyant le terme de la « participation citoyenne » comme un terme parmi d'autres susceptible d'être utilisé par les gens.

La lecture et l'analyse de recherches empiriques, au sujet de projets qui favorisent la participation, une plus grande autonomie et parfois des relations égalitaires entre participants et professionnels, nous ont permis de dégager certains enjeux. En fait, derrière le discours qui invite les gens à prendre leur place, se cachent parfois des relations de pouvoir qui compromettent leur autonomisation et leur implication. Kant (1784) propose une réflexion

⁴⁴ Les autres sont le soutien à l'enfance et à la famille et le resserrement de l'action du réseau

semblable, lorsqu'il distingue l'état de « minorité » de celui de « majorité ». Pour lui, l'état de minoritaire renvoie à l'incapacité de se servir de son entendement et par la même occasion d'avoir la liberté de penser, puisque l'individu craint assumer cette responsabilité. En revanche, nous avons pris conscience, à la lecture des travaux de Neveu (2001), d'Abers (1999) et de Blondiaux (2001), de l'existence de projets qui tentent par différents moyens de briser le cycle reproducteur des inégalités sociales et de l'état minoritaire de certains groupes en donnant une place aux gens. Ils font ressortir la volonté de plusieurs acteurs d'établir un rapprochement entre décideurs et citoyens, à l'aide de comités de quartier, de forums d'arrondissement et de conseils de quartier, pour mieux connaître les besoins et volontés des habitants. Les réflexions de Miron (1996) et Mollet (1981) vont dans le même sens. Ceux-ci proposent une réflexion au sujet des relations de pouvoir, et tentent de savoir qui dépossèdent les usagers, dans le cas de Miron, et les habitants, dans le cas de Mollet, de leur capacité à prendre des décisions et à agir. L'analyse de ces projets nous fait voir que la discrimination et l'exclusion sont au cœur des relations sociales productrices d'inégalité sociale, sur lesquelles les individus peuvent agir. Notre projet s'inscrit dans une longue tradition de réflexion sur l'émergence public de la raison, dont nous considérons Kant (1784) comme un des pères, pour qui le public est à même de faire un tel usage de sa raison, pourvu qu'on lui en laisse la liberté. Selon lui, il se trouvera toujours quelqu'un, qui après avoir « secoué le joug » de sa minorité, répandra l'idée qu'il est raisonnable de penser par soi-même.

Dans le même sens que certains auteurs présentés précédemment, dont Zoïa et Visier (2001) et Noraz (1996), nous nous intéressons à la capacité d'action des gens. Dans le cas de Zoïa et Visier, leur intérêt s'est porté sur un groupe de musiciens engagés, qui a vu le jour en France et plus précisément à Toulouse, au début des années '90, Zebda et qui au fil du temps a

permis la création d'une nouvelle liste électorale. En ce qui a trait à Noraz, elle s'intéresse plutôt à un projet de « coopération » pour la préparation de nourriture au Centre-Ville de Montréal, dont le but est de briser l'isolement et de développer l'autonomie des habitants vis-à-vis l'aide alimentaire. Ce projet d'« autonomisation » a par la suite pris la forme d'un militantisme critique et revendicateur, dans le but de changer les conditions de vie des gens vivant dans la pauvreté.

Autrement dit, plusieurs acteurs, au cœur de ces expériences, ont le désir de lutter contre les inégalités sociales, la pauvreté, la discrimination et l'exclusion, par la mise sur pied de projets critiques et innovateurs, dont l'objectif principal est l'augmentation de l'autonomie et la redéfinition des relations de pouvoir. Toutefois, ces objectifs ne sont pas toujours atteints, et ce qui plus est, comme le soulignent Le Goff, McAll et Montgomery (2003), certaines structures sociales, surtout institutionnelles, favorisent la reproduction des inégalités sociales. En d'autres termes, il est, selon nous, pertinent d'observer différents échanges relationnels, afin qu'il soit possible de voir la distance entre les objectifs formulés et le projet tel que vécu. Pour ce faire, nous avons approfondi trois concepts fondamentaux que sont l'espace public, la citoyenneté et la parole. Selon nous, la compréhension de l'action et de l'implication gagne à combiner ces trois concepts dans l'analyse.

L'espace public figure comme le point d'ancrage de la recherche, dans laquelle les travaux d'Habermas (1978) et de George (2000) suggèrent que l'espace public renvoie à un lieu où le « public », faisant usage de sa « raison », « débat » et « critique » les décisions étatiques, mais aussi propose des actions et des solutions, ce qui poussent, dans certains cas, l'État à agir différemment. Cependant, selon ces auteurs, ce type d'espace s'est affaibli, puisqu'envahi par des intérêts « privés » et « professionnels ». Ce sont les travaux de Wolton (1996, 1999, 2000)

qui ont permis de faire progresser notre réflexion et compréhension de l' « espace public ». Selon lui, la théorisation de l'espace public réfère à trois types d'espace différents, « commun », « public » et « politique », qui renvoient respectivement à un espace de libre circulation des « informations » et des « marchandises », à un espace critique et finalement, à un espace décisionnel. Un quatrième type d'espace est proposé par Bouchard, Pelchat et Boudreault (1996) : l'espace d'action. À la lumière de ces conceptualisations de l'espace public, nous proposons comme hypothèse que ce sont les actions d'individus, qui définissent le type d'espace construit et non l'inverse. En d'autres termes, l'analyse des dynamiques d'action des acteurs sociaux permet de connaître le type d'espace dans lequel agissent les gens. Cette réflexion relève l'importance de questionner certains faits qui visent à dégager le type de relation construit.

Ainsi on se rapproche des propos de Godbout (1983), lorsqu'il suggère que la compréhension de la participation citoyenne naisse d'un questionnement au sujet des rapports de pouvoir. Ces derniers émergent, selon McAll (1999), de la « discrimination catégorielle » qui a pour conséquence d'inclure certains individus et d'en exclure d'autres. C'est la volonté d'appropriation d'un groupe à l'égard des autres, qui selon l'auteur, explique plusieurs types de discrimination et d'inégalité sociale. En d'autres termes, la lutte pour l'appropriation de certaines ressources se fait à travers des relations majoritaires/minoritaires et donc de relations de pouvoir. L'idée derrière cette réflexion est de mettre l'éclairage sur les relations de pouvoir en tant que producteurs d'inégalités sociales.

Finalement, la position que nous adoptons vis-à-vis la prise de parole s'inspire des réflexions d'Habermas (1987). D'après lui, la communication peut être analysée en tant qu' « infrastructure de l'action ». En d'autres termes, l'analyse du discours des participants

permet de saisir le sens de leur action. Pour Habermas, la compréhension de la communication transige par les concepts d'agir « téléologique », « régulé par des normes » et « dramaturgique », qui renvoient respectivement au monde « objectif », « social » et « subjectif », inspirés des travaux de Popper. D'un côté, d'après Habermas, utilisé seul, l'agir téléologique, l'agir régulé par des normes ou l'agir dramaturgique ont pour effet une déformation de la communication, puisque empreint de techniques de manipulation dont le but est l'atteinte d'un intérêt privé. De l'autre, l'« agir communicationnel », composé des trois premiers agirs, contribue à l'élargissement d'une compréhension nouvelle et commune. Dans ce contexte, - en utilisant les termes de Zeldine (1999) - l'ensemble des participants « prend le risque » d'écouter la parole d'autrui, de manière qu'elle soit susceptible de modifier, de façon plus ou moins marquée, sa propre parole. La théorie d'Habermas est pour nous centrale, puisqu'elle permet de questionner concrètement la prise de parole, selon lui, au cœur de certaines actions, dont le débat et la critique publique.

Suivant Bourdieu (1982), l'idéal de l'intercompréhension ne va pas de soi. Tel que nous l'avons formulée plus tôt, pour lui, la parole participe à la reproduction des inégalités sociales. En d'autres termes, la forme que prend le langage est liée à la position détenue par le locuteur dans la structure sociale. Ainsi, à l'intérieur d'un échange communicationnel, la parole des acteurs qui détiennent une position élevée dans la structure sociale a tendance à détenir une plus grande légitimité. L'intérêt, pour nous, de la théorie de Bourdieu réside dans la propension des inégalités sociales à être reproduites par le langage. En somme, la compréhension de la place qui est laissée aux gens afin qu'ils s'expriment, décident et agissent est intimement liée aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de parole. En fait, la mise sur pied de projets qui vise à impliquer les gens est un exercice complexe, auquel l'analyse de

ces trois concepts apporte un peu de clarté. De plus, nous porterons un éclairage particulier, dans le même sens que Ricoeur (1969), sur l'autonomie relative que détient un acteur à travers les relations qu'il entretient avec autrui. Selon lui, l'acteur social est au centre de la prise de parole. Malgré le fait qu'il existe une structure – la langue – l'individu détient les habilités nécessaires à la construction de phrases nouvelles. En fait, l'individu détient une certaine autonomie vis-à-vis la structure du langage. L'idée de l'autonomie semble centrale pour comprendre l'implication ou non des gens à des activités qui les concernent. Nous nous intéressons ainsi à l'individu social en tant qu'acteur détenant une certaine marge d'autonomie pour agir. À la lumière de ces différentes conceptions de la participation, nous proposons une reformulation de nos questions de recherche. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, c'est moins le concept de la participation citoyenne qui nous intéresse que la place qui est laissée aux gens afin qu'ils s'expriment, décident et agissent.

Afin de mieux comprendre la place qui est fait aux gens, nous sommes parti à la recherche de projets innovateurs, dont le but est l'augmentation de l'autonomie des citoyens et la redéfinition des rapports de pouvoir en regard de la prise de parole. La porte d'entrée nécessaire au travail de terrain se révèle le secteur communautaire ou associatif. En fait, le secteur communautaire nous semble approprié pour la poursuite de notre objectif, puisqu'il est un « acteur » clé dans la lutte aux inégalités sociales et à la discrimination. De plus, le trait « innovateur » du communautaire nous semble une piste à suivre dans notre recherche de projets critiques et originaux. Afin de saisir le sens que donnent les organismes communautaires à leurs actions, nous avons eu recours à l'entrevue ouverte et, par le fait même, à l'analyse de contenu. C'est l'analyse de contenu qui nous a permis de dégager, à l'intérieur des entretiens, les différents éléments pertinents à la compréhension de

l'implication des gens, l'objectif étant de connaître le type d'activité mis sur pied par l'organisme, son histoire, les obstacles qu'il a rencontrés et les réussites.

En pratique, la recherche de terrain s'est déroulée en deux étapes distinctes. D'une part, à l'aide de partenaires du milieu – le Centre affilié universitaire CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc (affilié à l'université de Montréal), et la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal – nous avons dressé une cartographie d'organismes communautaires qui mettent de l'avant des pratiques alternatives et innovatrices. À l'intérieur de cette cartographie, 21 organismes communautaires ont été repérés et questionnés au sujet de la place qu'ils laissent aux usagers pour qu'ils s'expriment, critiquent, décident et agissent.⁴⁵ Pour ce faire, nous avons décidé de réaliser nos entrevues auprès des responsables de ces organismes. Cette démarche nous a fourni le discours de ces représentants sur les finalités et pratiques de l'organisme, tout autant qu'un aperçu de leur histoire. Nous voulions aussi voir comment les bénéficiaires de services vivent leur expérience au sein des organismes analysés. Pour ce faire, nous avons sélectionné un organisme qui intervient à l'aide d'activités de théâtre participatif, pour ensuite interviewer dix personnes ayant participé à ce type d'événement. Cette démarche vise à dégager l'expérience telle que vécue par les participants à une activité qui tente de favoriser une forme d'implication. L'idée de ces deux étapes est de multiplier les regards vis-à-vis les pratiques d'organismes qui tentent d'intervenir au centre-ville de Montréal et ainsi, de mettre à jour la distance ou la concordance entre ce qui est souhaité et la réalité vécue. Dans cette ligne de pensée, notre première préoccupation concerne la ressemblance ou la dissemblance entre les discours de certains auteurs et ceux d'intervenants au sujet de l'espace qui est fait pour eux. Au passage, nous tenterons de voir s'il y a une cohérence entre les finalités que se sont fixés les organismes et les pratiques qu'ils mettent en

⁴⁵ Voir la grille d'entretien en annexe.

place. Toujours en suivant la même logique, nous tenterons de voir s'il y a une convergence entre le discours d'intervenants et ceux de participants. Finalement, la manière dont les participants parlent de la place qui leur est faite s'apparentent-elles à certains discours d'auteurs que nous avons lus plus tôt ?

Deuxième partie

Chapitre V : « Offrir un service à dimension humaine » : le discours des responsables des organismes communautaires.

Notre démarche de recherche nous a donc amené à nous interroger au sujet de la place qui est fait aux usagers dans les organismes communautaires, en termes, par exemple, de prise de parole, de pouvoir décisionnel et de capacité d'agir. Par l'entremise d'entretiens réalisés auprès de responsables d'organismes communautaires au Centre-Ville de Montréal, nous tenterons de voir le type de réflexion qu'ils développent au sujet des pratiques qui sont susceptibles d'offrir ce type d'espace aux usagers. L'analyse, que nous proposons de dix entretiens sur les 21 effectués, en fonction de leur prédisposition à donner une place aux gens, est présentée en deux étapes distinctes. Dans un premier temps, nous allons présenter le discours d'un des représentants afin d'en dégager des caractéristiques susceptibles d'apporter un éclairage sur la manière dont les intervenants s'expriment au sujet de l'implication des usagers. Dans un deuxième temps, nous présentons, d'une manière transversale, les autres entretiens, et ce, à la lumière des caractéristiques précédentes.

Analyse de l'Amorce⁴⁶

Le premier organisme que nous présentons est né de l'initiative d'un intervenant qui avait la volonté de créer des liens avec les « gens du Sud ». Pour ce faire, le théâtre s'est révélé un moyen idéal, puisque selon l'interlocuteur, la « magie des acteurs » permet de recréer l'environnement et les conditions de vie dans lesquels les gens vivent. C'est à la demande des « gens du milieu », que l'Amorce a initié des interventions dans la communauté, dont la finalité est de « déclencher » des actions qui permettent aux « citoyens » de se rapprocher des

⁴⁶ Nom fictif, à l'instar de tous les autres noms d'organismes qui ont fait l'objet d'entretiens.

« décideurs » et ainsi, de « prendre leur place ».⁴⁷ Cette finalité vient d'une prise de conscience qu'il existe une tension et une distance entre les « gens du haut », les décideurs, par exemple, et les citoyens. En d'autres termes, l'Amorce a le désir que les citoyens « prennent leur place », « participent à la recherche de pistes de solution » et « deviennent des acteurs du milieu ».

L'Amorce utilise le moyen de l'intervention « théâtrale participative » afin d'atteindre ses objectifs. L'ensemble de leur démarche d'intervention repose sur trois principes fondamentaux. Tout d'abord, l'organisme s'est inspiré de la « pédagogie des opprimés », selon laquelle, les personnes qui sont victimes de discrimination sont les mieux placées pour envisager les pistes de solution. Deuxièmement, le « rituel du jeu » est basé sur l'utilisation de « l'intelligence émotive », par laquelle il y a un effet d'entraînement et de mobilisation, puisque les « gens du milieu » s'y reconnaissent.⁴⁸ L'interviewé est persuadé que l'« ancrage d'une action véritable » doit faire appel non seulement à la « rationalité », mais aussi à l'« émotivité ». Finalement, l'organisme utilise la « pédagogie du faire » ou « imagerie corporelle », qui dépasse l'acte communicationnel de la formulation orale, au sens où, selon l'interlocuteur, les gens sont appelés à intervenir par le « mouvement » et la « kinesthésie », ce qui a deux effets distincts : un effet de rétention de l'information, (qui peut aller jusqu'à 90%, comparativement à 50% pour la formulation orale ou 10% pour l'audio ou le visuel) et « de donner une force » – qui n'était pas là au début - au corps des participants, ce qui peut dans certains cas les aider à se « libérer des oppressions ».

L'intervention se réalise en trois étapes distinctes, dont la première est celle de la recherche, dans laquelle l'équipe récolte les informations sur la réalité des gens :

⁴⁷ Pour l'interviewé, la finalité de l'organisme renvoie à un « service à dimension humaine ».

⁴⁸ Dans le même sens, l'interlocuteur ajoute qu'il fait « l'utilisation de la dramatique pour dédramatiser ».

« On leur demande de nous raconter des histoires frustrantes, de discrimination, ou quoi que ce soit, de nous les montrer, de les mettre un peu en scène [...] Nous on est des bons ramasseurs d'informations. »

Selon l'interviewé, la cueillette de données a un effet sur la mobilisation : « C'est pas juste de la consultation, mais ça implique les gens déjà dans un *momentum* d'analyse de leur réalité. Ça comme tel, ça a sa valeur. »⁴⁹ À la deuxième étape, l'équipe fait un travail de création et met sous la forme d'une pièce de théâtre ce qui a été dégagé lors de la recherche. Avant que cette pièce soit présentée dans le cadre d'un « laboratoire de jeu », qui est pour l'interviewé une reproduction de la réalité, elle est validée par des « gens du milieu ». Finalement, la pièce est présentée dans le cadre d'une intervention théâtrale participative, par laquelle les gens sont invités à modifier la pièce :

« Ce qui nous distingue d'une autre équipe, plus d'intervention théâtrale ou de théâtre, c'est que l'on fait participer les gens, d'une façon ou d'une autre à cette recherche là de solution. Pour que les gens sortent de leur état de spectateurs, puis qu'ils deviennent le plus possible, acteurs dans leur milieu. »

Ainsi, l'intervention théâtrale encourage la « médiation » entre les « gens du milieu » et les « décideurs », afin que les premiers se libèrent des oppressions :

« [...]Pour permettre aux gens directement de faire leurs doléances, d'exprimer leurs demandes, poser leurs questions. Puis là, on devient un petit peu des médiateurs entre ces acteurs là. C'est ça le rôle de la médiation là-dedans. Que les gens se parlent directement ! Bon ça a ses forces et ses limites, ça recrée au moins un rapprochement, ça recrée la communauté qui est souvent défaite. »

En plus d'inviter les gens à la formulation de pistes de solution, qui est, selon l'interviewé, susceptible de changer leurs conditions de vie, il y a une volonté pour que ces efforts aient une

⁴⁹ L'organisme a noté que certains groupes d'acteurs ne s'expriment que si les décideurs ne sont pas en leur présence.

portée législative et politique, inspirée du théâtre législatif au Brésil.⁵⁰ En somme, pour lui, ce sont les petites victoires qui sont les plus importantes, dont réussir à faire prendre conscience aux gens qu'ils ont un pouvoir de changement, élément déclencheur leur permettant de passer du statut de « spectateur » à celui d' « acteur ». En permettant aux gens du milieu de prendre conscience du « tableau global », dans lequel ils ont une part de responsabilité, l'intervention théâtrale fait office encore une fois de « déclencheur de changement » :

« Mais c'est une fois qu'ils voient le tableau global, qu'ils se rendent compte; 'Ha, oui j'ai mes torts là-dedans. J'ai mes propres préjugés à défaire.' Ça fait que c'est bien l'fun de déconstruire cette espèce de petite forteresse qu'on construit au départ. »

Dans un autre ordre d'idées, malgré la volonté de l'organisme pour que les « gens du milieu » prennent leur place, l'interviewé note leur absence au conseil d'administration ou dans tout autre dispositif de gestion de l'organisme. Selon lui, la gestion ne correspond pas à la volonté des « bénéficiaires de leur service » : « [...] dans la dynamique 'offreur de services', on se rend compte que les gens ont besoin plus de services et ne veulent pas nécessairement se préoccuper de la gestion de l'organisme. » Donc, l'absence des « citoyens » dans la structure décisionnelle correspond moins à une absence d'appropriation du pouvoir de l'organisme, qu'à une indifférence des premiers pour cette tâche. Ainsi, l'Amorce met sur pied une activité, l'intervention théâtrale, qui vise à « déclencher » des actions pour que les gens du milieu se « libèrent des oppressions », mais prend en charge les responsabilités qui entourent la gestion de l'organisme.

En d'autres termes, selon l'interlocuteur, l'Amorce a réussi, par l'intermédiaire de l'intervention théâtrale participative, à instaurer un espace de « médiation », dans lequel les

⁵⁰ Augusto Boale, élu comme chef du parti travailleur à Rio, a engagé dix artistes comme attachés politiques et a réussi à présenter 52 projets de loi, dont 13 font force de loi.

« gens du milieu prennent leur place » et « deviennent des acteurs du changement ». Malgré cette cohérence entre les finalités et les moyens, il note toutefois la présence d'une exigence qui est susceptible de gêner la réussite de leur démarche ; celle de la « rentabilité ». Cette exigence a été soulevée dans l'entrevue, lorsque l'interviewé a suggéré que l'organisme était « d'économie sociale » :

« Ça veut dire t'arranger pour arriver dans tes affaires. [...] être ingénieux pour s'inscrire un peu dans les lois du marché. Pour développer une partie de ton offre de service dans une logique d'économie marchande. [...] te promouvoir, [...] de te développer un réseau d'affaires aussi, de partenaires. [...] un changement aussi de productivité, être plus efficace dans ta façon de rationaliser tes méthodes de production. »

Pour lui, la présence de ces pratiques n'est pas liée à la volonté d'offrir un service de « dimension humaine », mais à un objectif de « rentabilité économique ». Ainsi, l'autofinancement, sans laquelle l'organisme ne pourrait offrir un « service de dimension humaine », est source de « tensions » pour l'organisme :

« C'est beaucoup de tension pour les directions, peut-être moins les conseils d'administration. Dans mon rôle à moi, je suis conscient de la réalité financière, peut-être plus que les artisans qui travaillent ici, [...] Donc entre cette réalité, de devoir subvenir à nos besoins, et l'autre qui est d'offrir un service qui est de dimension humaine et spécialisée très importante. On ne peut pas compter le temps comme les médecins peuvent le faire. On n'est pas organisé de la même façon. Donc, c'est de trouver un équilibre là-dedans. Tout en continuant à défendre, et valoriser notre façon de faire. »

En somme, l'interviewé propose quelques réflexions susceptibles d'apporter un éclairage sur la place qu'occupe les gens dans l'activité de théâtre participatif. Tout d'abord, sur l'initiative d'un intervenant, l'organisme tente de « déclencher » des actions par le théâtre participatif, dans le but d'aider les « gens du milieu » à se « libérer des oppressions » et qu'ils deviennent des « acteurs du changement ». Ainsi, pour lui, l'intervention vise à transformer les relations sociales discriminatoires qui oppressent les « gens du milieu ». Dans cette

logique, l'élément « déclencheur » n'est pas que le « rituel du jeu » proprement dit, mais également la recherche qui, en plus d'être le fondement de l'intervention, implique les gens dans un « *momentum* » d'analyse de leur réalité. Par le théâtre et ainsi, l'« imagerie corporelle », l'Amorce met en scène la « réalité des gens », ce qui leur permet de déconstruire certains préjugés. Dans un autre ordre d'idées, bien qu'il soit conscient de la possibilité d'impliquer les gens du milieu dans les activités de gestion de l'organisme – ce qui par ailleurs a déjà été tenté – il considère que ça ne répond pas à leurs besoins. Finalement, il note que « la rentabilité » crée une « tension », affectant leur volonté d'offrir un service de « dimension humaine ».

Dans la prochaine étape, nous verrons si d'autres interviewés proposent une réflexion comparable en ce qui concerne la responsabilité qu'ont eue les bénéficiaires de services lors de l'émergence de l'organisme et celles qu'ils détiennent dans la structure décisionnelle. Nous tenterons de voir également si d'autres organismes mettent de l'avant des finalités liées à l'idée de favoriser la participation et ainsi, de donner une plus grande place aux citoyens. Finalement, nous porterons une attention particulière sur les « tensions » qui sont susceptibles de limiter, selon les interviewés, l'espace disponible pour que les usagers puissent s'exprimer, décider ou encore agir.

La participation lors de la mise sur pied des organismes

Contrairement à l'Amorce et à l'Appui – ce dernier étant un organisme d'entretien ménager –, l'Entr'aide, qui offre des services aux femmes, a été mis sur pied, selon l'interviewée, par des bénéficiaires de services, « les femmes du quartier », qui offraient au début des années 1970 des services à la famille : « Ce sont des femmes de ce secteur-ci qui ont mis sur pied cet

organisme. » Les femmes se rencontraient pour « discuter » de santé, de nutrition, de pauvreté et de logement, mais c'est l'intérêt porté à la question de la violence faite aux femmes, à la fin des années '70, qui a initié le passage d'un centre familial à un centre pour femmes, dit-elle. Elles se définissaient comme des féministes en ce sens qu'« on trouvait qu'il y avait des inégalités entre les hommes et les femmes. On le voyait un peu partout. » À cette époque elles ont « mis sur pied » une halte garderie, en plus de lutter pour le maintien d'une bibliothèque dans le quartier.⁵¹ Selon l'interviewée, en plus d'avoir mis sur pied l'organisme, les femmes du quartier l'ont pris en charge. En fait, l'implication exclusive des « femmes du quartier » à la mise sur pied de l'Entr'aide contraste avec l'expérience de l'Amorce, en ce sens que ce sont les bénéficiaires du service qui ont initié le projet.

Comme dans le cas de l'Entr'aide, les bénéficiaires de services se trouvent au cœur de la fondation d'un autre organisme, selon le responsable de l'Anarchie. Selon le responsable de l'organisme, ce sont des gens avec des « antécédents lourds », pour qui il est difficile de se trouver un emploi, qui sont à l'origine de l'Anarchie. Le projet a émergé d'une rencontre, dans laquelle ces personnes ont participé à un « *brainstorming* », afin de mettre sur pied un projet d'emploi qui les a amenées sur la piste d'un café végétarien.

Contrairement à l'Entr'aide et à l'Anarchie, les Solidaires, un organisme qui tente de répondre aux besoins des « travailleuses du sexe », est née, selon l'interlocutrice, d'une collaboration entre des bénéficiaires de services, des intervenantes et deux chercheuses.⁵² Ainsi, la fondation des Solidaires semble à mi-chemin entre l'expérience de l'Amorce et celle d'organismes comme l'Entr'aide et l'Anarchie. La mise sur pied de trois autres organismes

⁵¹ Lorsqu'elle parle de certaines revendications, l'interviewée emploie un langage de combat. « Et ces femmes là ont mené une lutte pour maintenir la bibliothèque dans le quartier, parce qu'il n'y avait plus rien [...] et elles se sont battues et elles ont gagné leur lutte pour garder cette bibliothèque. »

⁵² Les chercheuses avaient observé que le SIDA était davantage transmis par les injections que par les relations sexuelles, à une époque où les travailleuses du sexe étaient au banc des accusées.

s'apparente au cas des Solidaires. Tout d'abord, malgré le fait qu'il ne fournisse que peu d'informations à ce sujet, l'interviewé de la Trajectoire, un organisme qui donne des services aux « gens de la rue », nous apprend que c'est le travail d'intervenants et de « personnes de la rue » qui a permis sa mise sur pied. Ensuite, la fondation de l'Alternative, qui tente de prévenir la transmission de « maladies sanguines », dont le VIH et le SIDA, a émergé d'une volonté commune entre un « ex-consommateur » et un « centre pour jeunes » :

« Ça a pris naissance en (Y). C'est parti de (X) qui était un ex-consommateur, avec le projet (Z), qui était un organisme d'activités pour des jeunes de 6 à 17 ans, après l'école. Alors c'est à partir de cette institution-là, qu'ils ont monté l'Alternative, et qu'ils ont monté le projet [...] Mais c'est à partir de quelqu'un qui venait du milieu de la rue, de monter ce projet. »

Finalement, l'Expression, qui offre une salle pour des spectacles alternatifs, a émergé d'un constat selon lequel les « punks » se voient refuser l'accès à la majorité des bars au Centre-Ville de Montréal : « [...] il n'y avait plus un bar qui nous voulait. » Accompagné d'un désir de trouver une solution à leur problème, une quinzaine de personnes – qui se définissent comme des punks - se sont regroupés pour discuter :

« On va écrire une lettre aux médias comme quoi les punks ne sont pas tout comme ça, et on a pas participé à ça, et on a des valeurs aussi, puis on est pas des (inaudible) tu sais, essayer de démystifier un peu ».

À la fin de ce processus, le groupe a décidé d'écrire une lettre aux médias afin de « démystifier » leur condition, lettre qui s'est retrouvée au bureau du maire de la ville. À la suite de quelques rencontres, le maire a consenti à assigner deux fonctionnaires municipaux pour travailler avec le groupe. Pour ces deux organismes, l'accès difficile au marché du travail ainsi qu'à certains lieux publics, tels que les bars, est à l'origine de leur émergence.

Ainsi, bien que les bénéficiaires de service semblent s'impliquer dans la mise sur pied de certains organismes, il est difficile de discerner leur contribution réelle. À l'inverse des

organismes présentés, les informations fournies par deux autres interviewées ne permettent pas d'identifier les acteurs à l'origine des services qu'ils offrent : la Ressource qui adresse ses services à une clientèle judiciarisée, et l'Entre-nous qui a émergé en 1994 avec un désir d'offrir des services aux familles du quartier. En somme, selon le discours des interviewés, la naissance de ces organismes a pu survenir de trois manières différentes : sur l'initiative de citoyens, de la volonté d'un ou de plusieurs acteurs qui veulent venir en aide aux « gens du milieu » ou sur la collaboration entre professionnels et « gens du milieu ». Ainsi, il semble que l'origine d'un organisme soit un élément clé pour comprendre la place que détiennent les usagers ou les citoyens au sein de celui-ci.

B – Le type de participation visé et les moyens mis en œuvre pour les réaliser

Cette étape vise à comprendre pourquoi et comment certaines organismes communautaires souhaitent et encouragent l'implication des usagers. Pour ce faire, nous présentons nos analyses selon les interviewés qui parlent beaucoup, peu ou d'une manière ambiguë des pratiques qui visent à donner une place aux usagers au sein des organismes. En ce qui a trait aux organismes qui semblent favoriser beaucoup ce type de pratiques, nous y retrouvons les Solidaires, l'Entr'aide, l'Alternative, la Trajectoire et la Ressource. Tout d'abord, pour l'interviewée des Solidaires, les finalités de l'organisme sont d' « améliorer les conditions de travail » des femmes qui exercent ce métier, en plus de les « valoriser » et de leur « donner confiance » :

« [...] dans la mesure où on mettrait quelque chose sur pied, ça serait quelque chose qui serait pour les travailleuses du sexe. Ça serait quelque chose qui serait basé sur des principes d'empowerment, avec une philosophie aussi où l'on défendait le fait que le travail du sexe est un travail. Qu'on ferait de la défense des droits des travailleuses du sexe, qu'on ferait la promotion, la décriminalisation du travail du sexe, en termes de santé et de sécurité etc. »

Leur slogan illustre cette finalité : « vivre et travailler en sécurité et avec dignité. » Malgré le fait que les Solidaires ne vise pas à déclencher des actions chez les gens du milieu, comme le fait l'Amorce, mais plutôt à « défendre » les droits des travailleuses du sexe et de les « supporter » dans la réalisation de leur « travail », ces deux organismes partagent la volonté de donner une place aux gens - dans le cas des Solidaires, à travers la défense de droits. Selon l'interlocutrice des Solidaires, beaucoup d'énergie est consacrée à la défense de droits, comme dans le cas de l'IVAC (indemnisation pour les victimes d'actes criminels). Sous prétexte qu'elles sont criminelles, les travailleuses du sexe n'avaient pas le droit à une indemnisation : « Tu t'es fait violer, tu as couru après [...] elles ne peuvent pas se faire violer, c'est ça leur job. » Selon l'interviewée, les « travailleuses du sexe » n'ont pas de légitimité sociale. En fait, les Solidaires revendique la reconnaissance des travailleuses du sexe en tant que « citoyennes ». Pour l'interviewée « la question n'est pas de savoir s'il faut être en faveur ou non du travail du sexe, mais de défendre les droits des femmes qui font ce type de travail, en tant que droits humains qui sont actuellement bafoués ». Même si leurs efforts ont eu pour effet de changer la jurisprudence, les relations entre les travailleuses du sexe et les « citoyens » demeurent, selon elle, tendues. Ainsi, l'idée de donner une place aux gens ou encore de favoriser leur implication prend, dans le discours de l'interviewée, la forme d'une possibilité d'exercer un métier avec dignité comme les autres citoyens.

Selon l'interlocutrice, plusieurs personnes, dont des intellectuelles et certains mouvements de femmes, prennent une position radicale contre la prostitution, parce qu'elles perçoivent ce travail comme l'exploitation et l'oppression du corps de la femme :

« Toutes les femmes de l'organisme ont subi un jour ou l'autre, sous une forme ou une autre la discrimination qui vient avec le travail du sexe [...] Mauvaise femme, salope, putain, *bad girl*. »

Selon elle, sans la « décriminalisation », les changements de mentalité ne se feront pas : « On n'a pas de poigne légale pour nos revendications. » En d'autres termes, elle se demande comment les travailleuses du sexe peuvent revendiquer de meilleures conditions de travail, alors qu'elles sont « illégitimes » juridiquement et socialement. En somme, les Solidaires tente d'aider les « travailleuses du sexe » en essayant de changer la jurisprudence et les attitudes du public.

Selon l'interlocutrice de l'Entr'aide, l'histoire de l'organisme se divise en trois moments distincts – dans lesquels les finalités subissent des changements -, dont la première est la mise sur pied de l'organisme par les « femmes du quartier » qui souhaitent répondre à des besoins non satisfaits. Le deuxième moment est marqué, selon elle, par l'arrivée à l'organisme de deux stagiaires pour la mise sur pied d'une pièce de théâtre qui permettrait aux femmes de s'« ouvrir » sur les différentes formes de violence qu'elles ont vécues. « Les femmes se rendaient au local et parlaient de leur situation et ça s'ouvrait énormément. » L'interlocutrice suggère que l'activité a été une création collective, dans laquelle les femmes du quartier ont tout fait : de l'écriture à la présentation. En fait, comme le soulignait l'interlocuteur de l'Amorce, l'interviewée de l'Entr'aide suggère que le théâtre favorise la « participation ». Toutefois selon elle, le théâtre ne vise pas à « déclencher » des actions chez les gens du milieu, mais à ouvrir la discussion sur des sujets tel que la violence vécue par les « femmes du quartier ». En plus du théâtre, l'organisme met de l'avant, selon l'interlocutrice, d'autres activités, dont la production d'un journal⁵³ qui permet aux « femmes du quartier » de s'impliquer dans l'ensemble de la démarche de production d'un produit:

⁵³ Citoyenne permet également à plusieurs travailleuses du sexe de participer à la rédaction d'un journal et d'une brochure.

« [...] ce sont les femmes qui produisent ce journal-là de A à Z. Sauf pour l'imprimerie. Ce sont elles qui décident du thème qui va être fait. L'éditorial est collectif, c'est un éditorial qui est fait au sein du journal. Le choix des articles, il y a un comité de lecture, il y a des règles à suivre à l'intérieur du journal. »

Enfin, à la suite de la présentation de la pièce de théâtre, il y a eu une réflexion sur les orientations de l'Entr'aide, qui signe le passage du centre familial à un centre pour femmes.⁵⁴ Malgré cette rupture, leur travail est marqué par une continuité, en ce sens que la transition majeure est, selon l'interviewée, l'arrivée des stagiaires qui sont perçues comme des intellectuelles. Selon l'interlocutrice, cette transition a « diminué » la participation des femmes du quartier, puisque les initiatives et la gestion des activités sont devenues largement la responsabilité des travailleuses :

« [...] on donnait différents ateliers, et l'ensemble des animatrices, des travailleuses ici au Centre, on est quatre travailleuses, devions animer des ateliers en plus du travail de gestion que l'on a à faire à tous les jours. »

L'organisme n'est plus ainsi uniquement autogéré par les femmes du quartier, mais également pris en charge par des intervenantes qui souhaitent leur venir en aide. En d'autres termes, l'arrivée des stagiaires a fait glisser l'autogestion à une gestion partagée.

Le troisième moment est marquée par une réflexion sur l'orientation et les objectifs de l'Entr'aide. Deux finalités ont été dégagées de cette réflexion, dont une qui a retenu particulièrement notre attention, soit une volonté d'augmenter l'« implication » des femmes du quartier dans l'organisme.⁵⁵ Ainsi, il a été décidé que « les travailleuses du centre n'ont plus à animer des ateliers comme tels; par contre, ce qu'elles doivent faire c'est plus

⁵⁴ Selon l'interviewée, cette époque est marquée par la disparition des « groupes de gauche ».

⁵⁵ La deuxième préoccupation est la systématisation du travail de développement économique et communautaire.

accompagner les participantes dans des comités de travail. »⁵⁶ En fait, les responsables souhaitent que les « résidentes » mettent sur pied des activités et les prennent en charge. Cette volonté de l'Entr'aide s'apparente aux finalités de l'Amorce qui désire « déclencher » des actions chez les « gens du milieu ».

Dans un autre ordre d'idées, selon le responsable de l'Alternative, l'organisme, qui tente de prévenir la transmission de « maladies sanguines », a mis sur pied divers « programmes » qui visent essentiellement à prévenir la transmission de « maladies sanguines ». Tout d'abord, le « Site d'échange » a comme fonction la distribution de « matériel de prévention », l'éducation des gens à « l'importance d'une bonne gestion de la consommation » et la « récupération de matériel souillé ». Ensuite, « Hépatite C » vise plutôt à démystifier cette maladie et à « accompagner » les porteurs dans leur trajectoire de vie :

« C'est de l'écoute premièrement, on essaie de désamorcer, de briser l'isolement. Le premier des besoins, c'est d'arrêter que les gens soient isolés, ça c'est une des premières choses. [...] on va essayer d'évaluer avec eux autres leurs besoins, d'identifier leurs besoins. Et à partir de là on va essayer d'entreprendre les démarches pour réaliser leurs besoins de base. Mais c'est sûr que l'organisme en tant que tel, les besoins qu'il offre c'est des besoins de prévention, empêcher la transmission des maladies. »

En fait, l'organisme vise non seulement la prévention de « maladies sanguines », mais à « développer l'autonomie des gens ».

Selon l'interlocuteur, à l'intérieur de cette perspective, l'Alternative offre également un service de « travail de rue », dans lequel il y a un effort pour suivre le « rythme » et les « volontés » des « clients ». Selon lui, l'objectif de l'intervention est d'amener les « clients » à déterminer ce qu'ils veulent et comprendre pourquoi. En d'autres termes, l'intervention vise à « accompagner » les « clients » dans un processus de réflexion et d'action, dans lequel il

⁵⁶ L'interviewée emploie l'expression « participantes » lorsqu'elle explique les nouvelles orientations du Centre, alors qu'elle utilise à d'autres moments le terme de « femmes ».

les amène à prendre conscience, qu'ils peuvent améliorer leur « qualité de vie » en ayant « plus de pouvoir » :

« Je ne peux pas enlever quelqu'un de la consommation, c'est lui qui va décider. C'est lui qui va décider de s'enlever ou pas. Mon travail c'est vraiment de l'amener à prendre conscience de ses forces et ses faiblesses, dans la réalité qu'il vit et de lui redonner un pouvoir là-dedans. Moi mon rôle c'est comme le rôle du guide qui l'amène à mieux déterminer ce qu'il veut et choisir ce qu'il veut, et de l'encourager à aller là. »

Dans le même sens, selon l'interlocuteur, il n'est pas indiqué d'enlever un « client » de son milieu « en crise ». Pour l'interviewé, en plus de ne pas « respecter le rythme » des « clients », cette manière d'intervenir peut avoir pour effet de les « isoler » : « [...] si tu n'as pas un réseau pour te supporter, tu ne pourras pas survivre dans cette société. » En d'autres termes, l'organisme a la volonté de les « accompagner » dans leur démarche de prise en charge, mais non de se substituer à leur capacité de réfléchir et de décider : « Alors pourquoi pas leur donner la diversité des choix, qu'ils prennent leur choix au lieu de toujours nous imposer. » En fait, l'ensemble de leur démarche vise, selon l'interviewé, à respecter les volontés et les choix des individus.

Un autre « programme » qui a été mis de l'avant par l'Alternative et qui vise à « développer l'autonomie » des « participants », est le « dépannage alimentaire ». À l'origine de ce « programme », l'organisme servait essentiellement des *toasts* au beurre de peanuts et à la confiture. Non seulement la nourriture n'était pas nutritive, selon l'interviewé, mais la démarche d'intervention ne favorisait pas « l'autonomie ». C'est ainsi qu'il a décidé de mettre sur pied un « processus d'empowerment » : la confection de repas. Ce « projet » a, selon lui, un effet positif sur la « valorisation des participants », qui en dernière instance les amène à diminuer leur consommation. À son étonnement, le projet fût victime de son succès, en ce sens qu'il ne réussissait pas à répondre à la demande grandissante. C'est ainsi que la

confection de repas, a cédé la place à la vente de repas congelés, idée qui a été proposée par une « participante »⁵⁷ :

« [...] pour moi la responsabilisation c'est une chose qui fait partie des démarches pour réinsérer quelqu'un et de l'amener à se prendre en main. Et si on veut sortir quelqu'un, il faut lui redonner un espoir, le goût de vivre, le goût de sentir qu'il est humain et qu'il participe dans cette société. S'il n'a pas la sensation de participer, on lui enlève tout le pouvoir. [...] Et ça je trouvais que c'était une façon de responsabiliser et de donner une autonomie aux gens. Arrêter de les entretenir, mais de leur donner le choix de manger, ou tu ne manges pas. Si tu veux manger, tu sais que tu dois payer deux dollars. »

Finalement, le « programme » – *Tapage* – qui vise à proposer du travail à la journée pour les 18-30 ans, apparaît différent des autres projets que nous avons vus jusqu'ici. Ce « programme » permet aux « jeunes » de travailler selon leurs disponibilités quotidiennes. En d'autres termes, l'Alternative tente de donner une liberté décisionnelle aux usagers, dans le type de projets qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Selon lui, l'objectif de ce « programme » n'est pas en soi l'intégration au travail, mais plutôt de « les sortir [les jeunes] de leur quotidien, pour qu'ils reprennent goût à la vie. » Somme toute, cet organisme propose plusieurs projets qui favorisent l'autonomie des « participants ».

Dans le même sens que l'Alternative, qui utilise le travail comme moyen d'intervention, la Trajectoire souhaite « permettre aux gens de la rue de se réinsérer par l'intermédiaire d'un travail rémunéré et d'activités d'empowerment ». Selon l'interviewé, le premier « projet » qu'a mis sur pied la Trajectoire est un café qui est devenu un lieu de « rencontre », d'« échanges » et de « partage d'information », dans lequel une dizaine de « personnes de la rue » et deux ou trois intervenants « travaillent et détiennent des responsabilités ». Ce lieu de rencontre a permis, selon lui, d'alimenter les réflexions sur les « types de projet que le groupe

⁵⁷ Lorsqu'il parle de cette activité, l'interviewé emploie le terme « participant » pour parler des « clients ».

pourrait créer pour faire de l'économie sociale, donc de créer des emplois accessibles aux gens de la rue. » En fait, le café est devenu un lieu de rencontre et d'échange, dans lequel les « personnes itinérantes » ont participé à la création d'un projet d' « économie sociale ». ⁵⁸

Selon l'interlocuteur, le café est devenu « rapidement insuffisant » pour « développer l'autonomie » des itinérants, ce qui a favorisé l'émergence en 1992, d'un « petit journal » broché, photocopié et distribué gratuitement dans les maisons de chambres : la Trajectoire. Une chose en amenant une autre et avec l'aide d'une subvention de la ville de Montréal, la Trajectoire est devenu un journal « vendu » et « rédigé » en partie par des personnes itinérantes. La moitié du journal est rédigé par des professionnels et l'autre par des « gens de la rue » qui reçoivent un cachet en échange d'un témoignage ou d'un travail journalistique. Selon lui, les auteurs détiennent une grande marge de liberté dans la rédaction d'un témoignage, alors que s'ils désirent faire un « vrai travail journalistique », ils sont encadrés par une démarche de « *mentorat* ». La nouvelle réalité que permet la rédaction d'un article ou la vente d'un journal, a pour effet de changer le statut des « personnes issues du milieu de la rue » :

« Tu restes sur ton coin de rue, tu fais à peu près la même affaire, tu fais tes horaires comme avant, mais là au lieu de quêter, tu vends le journal [...] Au niveau de la valorisation personnelle, c'est un changement drastique de situation. Tu passes de mendiant, où il y a un rapport de charité, parfois même de haine de la part d'une grande partie de la population, au statut de vendeur [...] C'est une grosse entreprise de valorisation personnelle finalement. »

Pour l'interlocuteur, en plus de favoriser la « valorisation personnelle », ce type de démarche a permis de changer le regard que portait le « public » sur les itinérants :

⁵⁸ L'entrevue ne nous permet toutefois pas de connaître l'implication réelle des itinérants dans les espaces de prise de décision.

« En dix ans, la quantité de commentaires que l'on a pu recevoir de gens qui disaient : 'Cette personne-là mendiait depuis cinq ans sur la rue, puis je ne lui avais jamais parlé, et depuis qu'elle vend, le journal, j'ai découvert une personne intéressante.' Ce journal-là a créé des liens extraordinaires entre une population extrêmement défavorisée, et le grand public. »

Finalement, la Trajectoire a mis sur pied « l'Espace Internet », dans lequel les « gens démunis » ont accès à l'Internet à faible coût. Le personnel est sensibilisé au fait qu'ils « ne connaissent pas grand chose » et il leur montre comment naviguer sur l'Internet. Dans cet espace, l'organisme offre des cours d'informatique, de traitement de texte et de navigation Internet, afin de valoriser les « gens de la rue », par l'« apprentissage » et la « communication ». Selon le responsable de l'organisme, cette idée est née du constat que la « communication » a un effet positif sur la « valorisation » des gens :

« Parce que là on se rend compte que l'activité de communication est une source de valorisation. Ça revient toujours à la même affaire, même si je montre l'informatique aux gens, si on ne les revalorise pas, si on ne leur permet pas de retrouver leur dignité, ça ne donne rien. Et les faire travailler, laver les planchers, ça ne valorise pas grand monde. Par contre faire de la communication, ça les revalorisent. »

En somme, dans le même sens que l'Amorce, la Trajectoire tente de donner une place aux gens à l'aide d'activités de « communication ». Cette participation s'inscrit dans une perspective d'« empowerment », dans laquelle l'organisme offre un travail rémunéré qui, selon l'interviewé, favorise la « valorisation » et la « stabilisation » des participants. Ce projet de valorisation, qui passe par la possibilité d'avoir un travail rémunéré, fait bande à part en ce sens qu'il est le seul organisme à suggérer que la rémunération est une valeur ajoutée à la valorisation des individus.

En dernier lieu, les finalités du service la Ressource tentent de répondre aux besoins des personnes éloignées du marché du travail. Comme nous l'avons mentionné, la Ressource se

positionne au cœur d'une tension qui met en scène des « gens judiciairisés »⁵⁹ et des employeurs qui ont des pratiques discriminatoires vis-à-vis cette population. :

« [...] nous ce que l'on fait, c'est un service d'employabilité; donc on les aide les gars à faire de la démarche de recherche d'emploi. On n'est pas une agence de placement comme je leur dis. »

Malgré le fait que l'objectif de l'organisme ne soit pas directement de donner un place aux gens, la majorité des « activités » proposées vise, selon l'interlocutrice, à donner aux « gens judiciairisés » les « outils » nécessaires à leur démarche de recherche d'emploi : « [...] apprendre à pêcher le poisson, au lieu de donner le poisson. » Selon elle, la Ressource met à la disposition des « participants »⁶⁰, plusieurs activités qui visent à « rendre autonome »; les ateliers de connaissance de soi, les techniques d'entretien, la recherche d'emploi, les conférences, les cours d'informatique, l'apprentissage par le jeu, les rencontres individuelles et les séances d'orientation en sont quelques exemples :

« Il faut les rendre autonomes. Parce que sinon ils vont revenir tout le temps. Puis justement, c'est le genre de clientèle que tout leur est dû. Il faut tout faire pour eux. Il y en a beaucoup qui sont comme ça. »

Pour ce faire, à certains moments du processus de recherche d'emploi, les intervenants jouent un rôle de « conseiller », au sens où ils enseignent aux participants à « pêcher le poisson ». Cette démarche qui vise à favoriser leur autonomie a, selon l'interviewée, un effet positif sur l'« estime » de soi de ceux qui se trouvent un emploi : « Ils sont vraiment fiers et ils nous appellent 'je me suis trouvé un job!' Ils sont super contents. » À d'autres moments, souvent à

⁵⁹ La proportion est d'environ une femme pour dix hommes. Selon la responsable, c'est beaucoup plus difficile pour les femmes de se trouver un emploi : « [...] depuis que je suis ici, il n'y a aucune femme qui a réussi à se placer. »

⁶⁰ Pour l'interviewée, les demandeurs de service ne sont pas des clients, mais des participants. « Il bénéficie de nos programmes, donc moi je ne vois pas ça comme un client. » L'utilisation de ce terme, nous semble un indicateur de la présence de pratiques qui favorisent la participation des « gens judiciairisés ».

la suite d'expériences frustrantes, lorsque certains individus cessent de participer au processus de recherche d'emploi, ces mêmes intervenants portent alors le chapeau de « motivateur ». Cette volonté de développer l'autonomie des « participants » s'apparente à certaines pratiques mises de l'avant par des organismes comme l'Amorce, l'Entr'aide, les Solidaires et la Trajectoire.

Contrairement à ces interlocuteurs, deux autres parlent peu de la place qui est faite aux bénéficiaires de service, dont l'appui, dotée d'une « mission sociale », qui vise à offrir un service d'entretien ménager, dans le cadre d'une démarche de maintien à domicile, et d'une « mission emploi », par laquelle il souhaite offrir un « métier non spécialisé », mais, selon l'interviewée, « stable », aux personnes « éloignées du marché du travail » : Les « gens qui n'ont pas de formation » ou « pas trop de compétences », les « immigrants » et les « mères de famille » en sont des exemples :

« Bien c'est vrai que le marché du travail est souvent exigeant. Les immigrants d'une part c'est qu'ils n'ont pas d'expérience en terrain canadien ou québécois si on veut [...] Les mères de familles, souvent elles ont un historique de travail, c'est plus ou moins, puis elles n'ont pas de formation [...] Ceux qui sont éloignés du marché du travail, bien c'est ça, comme c'est un métier non spécialisé, bien des gens qui n'ont pas de formation, qui n'ont pas trop de compétences [...] »

En revanche, l'interviewée nous apprend que l'organisme est à l'origine d'un « partenariat » entre ses employés et le CLSC. En fait, la présence des employés à domicile leur permet de prendre le pouls des conditions d'existence dans lesquelles vivent les « clients » et ainsi, de signaler aux intervenant(e)s certaines situations qui semblent problématiques :

« Alors comme vous êtes là, vous êtes en mesure de constater des choses, peut-être que l'on pourrait travailler en partenariat puis être plus efficaces à ce niveau là. »

Selon l'interviewée, l'organisme implique les employés dans une démarche d'évaluation des conditions d'existence et de prise en charge.

En ce qui a trait à l'Entre-nous, son objectif central est de « connaître » les besoins des « familles ». Au moment de l'entrevue, l'organisme suit un « plan de redressement » lié à un déménagement d'une petite cabane à patins à une salle où il y a une volonté de « développer un milieu de vie pour les familles », alors qu'à ses débuts, l'Entre-nous offrait essentiellement des « ateliers de coiffure », des « prêts d'équipement pour bébé », en plus de mettre à la disposition des « familles » un « magasin de partage » et un « comptoir vestimentaire ». Dans ce contexte, la volonté de mettre en œuvre un « milieu de vie », renvoie à la présence d'un « café rencontre » - une « salle familiale » - par laquelle on vise à connaître les besoins des familles. Il y a ainsi une volonté de donner une place aux familles, plus précisément par la formulation de leurs besoins. Les résultats semblent toutefois mitigés puisque, selon l'interviewée, les « besoins des familles » demeurent inconnus. Ce travail de cueillette d'informations, qui a par ailleurs déjà été réalisé en 1994 par une équipe du CLSC, n'a toutefois pas été repris, et ce, malgré la transformation du quartier, qui s'explique, entre autres, par l'arrivée « massive de familles asiatiques » :

« Il faudrait quelqu'un pour faire du démarchage, pour aller voir les familles, pour aller voir les gens [...] Oui aller voir chez eux, pour savoir c'est quoi leurs besoins.»

Dans le même sens, l'organisme sollicite, en échange de services, l'« implication » des « familles » en les invitant au bénévolat. Toutefois, selon l'interlocutrice, afin de réduire le risque de « problèmes » associés à l'implication des familles, le travail des bénévoles est délibérément limité par l'organisme :

« Dans le communautaire, comme on n'a pas d'employés, quand les gens disent : 'Moi, je n'ai pas de problème, je vais venir.' On est tout content de les avoir, et on ne voit pas l'impact [...] donc qu'elle soit là tout le temps, ça crée d'autres problèmes. »

Formulé autrement, une « grande implication des familles » peut, selon l'interlocutrice, générer certains « problèmes ». D'une part, leur implication est devenue, dans plusieurs cas, un obstacle à la prise en charge de leurs « responsabilités » : « [...] cette personne-là, on était l'excuse pour qu'elle n'aille pas voir son médecin, l'excuse pour qu'elle ne reste pas avec sa fille, l'excuse pour qu'elle ne fréquente pas sa mère. » D'autre part, certaines personnes en sont venues à « gérer » et « diriger » l'organisme :

« [...] elle croyait qu'elle avait des droits, parce qu'elle était tout le temps là, c'était elle qui ouvrait, etc. Donc elle était rendue qu'elle gérait ou dirigeait [...] Puis aussi, il venait toujours des discussions, quand les gens venaient surtout, si tu ne parlais pas français, ça n'allait pas : 'Comment ça se fait que tu ne parles pas français, ici c'est chez nous, etc.' Et on a compris qu'on lui laissait trop de place, on doit la restreindre. »

Ainsi, il est difficile de discerner le type de relations que souhaite entretenir la directrice avec les « familles » et les « bénévoles ». À certains moments, elle soutient vouloir établir des relations non-hiérarchiques, alors qu'elle suggère l'inverse à d'autres occasions :

« C'est de développer des liens-là. De rester humain. [...] Mais quand tu rentres ici, si tu rentres dans un autre organisme, ce n'est pas le même feeling. Il n'y a pas de hiérarchie. On est tous au même niveau tout le monde [...] personnellement le problème que j'ai c'est hiérarchiser. Il y a des gens qui gèrent bien, et il y a des gens que ça prend la hiérarchie. Parce que sinon, ils ne fonctionnent plus, c'est l'anarchie. Donc, c'est d'essayer de garder une plus grande distance entre les gens qui travaillent ici et moi [...] C'est de mettre une hiérarchie, dans le sens de me dire 'Je suis directrice.' En tant que directrice, il y a une limite [...], on peut être amical, mais ça ne doit pas aller trop loin l'amitié. »

Ainsi, il semble que l'implication des familles soit encadrée et, par la même occasion, limitée, selon les souhaits de la directrice.

Somme toute, les objectifs de l'Anarchie et de l'Expression apparaissent ambigus, tirant parfois dans un sens, parfois dans l'autre. D'une part, les fondateurs de l'Anarchie avaient à l'origine la volonté d'« intégrer le marché du travail ». Toutefois, selon les propos de l'interviewé, le moyen qu'ils ont utilisé – encourager la « relève musicale » - est devenu également une finalité⁶¹ : « Nous on s'est donné une mission, d'aider les groupes de la scène locale, de la relève, en leur donnant une salle de bonne qualité, à des coûts raisonnables pour eux autres. » Cette démarche, comme celle de l'Amorce et de la Trajectoire, favorise l'expression de certaines personnes. Il note que cette volonté d'aider la « relève musicale » est parfois difficilement conciliable avec leurs obligations économiques, d'autant plus que l'organisme a comme « deuxième mission » d'offrir des emplois de qualité aux membres de la coopérative, pour qu'ils puissent « vivre le mieux possible » :

« Non, ce n'est pas facile. Parce que l'on fait des sacrifices d'un côté, en se disant : ' on va aider des groupes pas connus.' Bien les groupes pas connus, ils n'attirent pas beaucoup de monde, donc tu vends moins de bière, donc tu fais moins d'argent. Tu as voulu aider au début, c'est social au début, mais ça finit économique, veut, veut pas. »

D'autre part, malgré le fait qu'elle présente diverses activités menées par l'organisme, l'interviewée de l'Expression, qui se définit « comme un centre d'expression artistique et d'audition musicale », demeure cependant imprécise en ce qui a trait à la finalité de l'organisme. Elle suggère tout d'abord que sa raison d'être est de permettre l'accès des « punks » aux bars de Montréal, pour ensuite affirmer que la réalisation de ce projet répond à un besoin d'exercer un travail qu'elle « aime » :

« [...] c'est de ne plus travailler pour n'importe qui, puis faire un job plate, comme faire la vaisselle au Mc Do par exemple. C'est vraiment pour se partir quelque chose, faire de quoi que l'on aime, puis on travaille là-dedans et on est payé pour le faire. »

⁶¹ L'entretien ne nous permet pas de connaître la cause, ni le moment de cette transformation.

Le premier objectif a pris la forme d'un bar, dans lequel certaines personnes ont la possibilité de se produire en spectacle ou encore d'avoir accès à diverses activités qui visent à les « stimuler » et les « motiver » :

« Le jeune qui est dans la rue tout l'après-midi, à la place de traîner dans la rue, il va peut-être découvrir d'autres talents ou habilités qu'il ne connaissait pas ou des goûts quelconques. Dans le fond, c'est tout ça que l'on essaie de développer depuis des années, d'aller chercher ces jeunes-là, puis de les amener à faire d'autre chose, que de se geler ou de boire toute la journée. [...] C'est dans le fond de les motiver et de les stimuler à se trouver une passion. Il y a bien du monde qui, à partir de ça, sont allés à l'école par après dans certains métiers d'arts ou des choses comme ça. »

Ces divers projets s'apparentent aux pratiques mises de l'avant par la Trajectoire et l'Amorce, dans la mesure où ils favorisent l'expression des usagers, et ainsi que par la Ressource qui souhaite fournir de nouveaux outils à une démarche d'autonomie.

Le second objectif - mettre sur pied un projet qui permettrait aux fondateurs d'être « payés » pour un travail qu'ils « aiment » - semble être gêné par la précarité de l'état financier de l'organisme. Celle-ci s'explique, selon l'interviewée, par la vente insuffisante de bières et par l'impossibilité d'avoir accès aux subventions gouvernementales :

« Pourquoi on ne serait pas reconnu comme professionnels, parce qu'on est des punks, puis vous ne trouvez pas que c'est professionnel la musique que l'on fait [...] Je trouve que c'est un peu discriminatoire. »

Ainsi, étant donné ce contexte, la majorité des tâches sont accomplies bénévolement, ce qui contraint les membres à trouver un autre revenu de subsistance - le « B.S. » par exemple. En fait, même si les membres de l'Expression exercent un travail qu'ils aiment, ils ne reçoivent pas de rémunération pour le faire.

En somme, selon le discours de l'ensemble des interviewés, il semble y avoir trois types de pratiques qui visent à donner une place aux bénéficiaires de service, dont deux qui

renvoient à la mise en œuvre d'activités. Le premier type d'activités vise à impliquer les bénéficiaires, que ce soit sous la forme du théâtre, de l'écriture ou encore de la présentation d'un spectacle de musique. L'autre type d'activités vise également l'implication des usagers, mais dans le but de les outiller et de les stimuler. Finalement, le dernier moyen mis de l'avant par les organismes analysés consiste à défendre les droits des citoyens, afin qu'ils soient libres d'exercer leur métier par exemple. Ces trois moyens renvoient à trois types de finalité différents. Le premier type consiste à développer la volonté de répondre soi-même à ses besoins insatisfaits. Cette volonté a amené l'Entr'aide, les Solidaires et l'Anarchie à mettre sur pied des pratiques dans lesquelles les usagers tentent de répondre eux-mêmes à leurs besoins, à travers la musique, le théâtre et l'écriture, par exemple.

Le deuxième type de finalité renvoie à une volonté de changer certains rapports discriminatoires. Par exemple, deux organismes, les Solidaires et l'Entr'aide, ont des revendications portant sur le droit des travailleuses du sexe d'exercer leur métier travailler et pour une plus grande égalité entre les rapports de genre. En d'autres termes, en plus d'offrir un espace d'implication, les Solidaires et l'Entr'aide revendiquent le droit des personnes concernées de participer à la société au même titre que les autres. Le dernier type de finalité est celui prôné par l'Amorce, la Trajectoire, l'Expression, la Ressource et l'Alternative, dont l'intervention vise à conscientiser, développer l'autonomie ou encore stimuler certaines personnes, et ce, entres autres par des activités de participation. Ainsi, l'implication de ces organismes vise ici à provoquer le changement. Le cas de l'Amorce illustre bien cette volonté de changement, puisque l'organisme tente de « déclencher » des actions par l'intermédiaire du théâtre participatif, dans le but d'aider les « gens du milieu » à se « libérer des oppressions »

afin qu'ils deviennent des « acteurs du changement ». En somme, les trois types de finalités visent à leur manière à provoquer des changements.

C - La participation à la structure décisionnelle

Les responsables de plusieurs organismes disent donner aux bénéficiaires des services un accès aux structures décisionnelles. L'assemblée générale annuelle de la Trajectoire, par exemple, est menée, selon l'interviewé, par les « membres » qui sont pour la moitié des « gens de la rue » ou qui « étaient dans la rue » et ainsi, « participent aux décisions et aux orientations de l'organisme. » En ce qui a trait au conseil d'administration, qui est élu en assemblée générale, il est pris en charge par une majorité de « gens issus du milieu de la rue », soit cinq personnes sur un total de neuf :

« Ce qui fait un CA assez particulier et assez rare, parce que c'est rare qu'un organisme ait beaucoup de monde pratiquement itinérant sur le CA [...] Donc l'empowerment, [se retrouve] même au niveau du CA. »

En plus, le CA nomme deux personnes, idéalement une professionnelle et une personne de la rue – mais ce n'est pas toujours le cas – qui agissent comme « directeurs généraux ».

Selon l'interlocutrice, le conseil d'administration de l'Entr'aide est composé d'une majorité de « représentantes des participantes », soit de sept membres sur treize. De plus, même si le CA a une grande autonomie, il est selon elle évalué par les participantes : « Quand on fait des erreurs on se fait mettre à notre place assez vite aussi ! » Ainsi, les « femmes du quartier » sont invitées à formuler des critiques, via des bilans de session, une boîte à suggestions, des évaluations et l'« informel ». Ainsi, malgré une apparente diminution de l'implication des « résidentes », certaines d'entre elles travaillent néanmoins à la gestion et

aux activités proposées par l'organisme, en l'occurrence la production d'une pièce de théâtre et d'un journal « qui font que les femmes ont le goût de s'impliquer dans le Centre. »

Puisque selon l'interviewée des Solidaires, tout est fait « par et pour » les travailleuses du sexe, elle soutient que celles-ci sont au cœur des espaces de prise de décision de l'organisme. En d'autres termes, l'implication des travailleuses du sexe est au centre de la vie de l'organisme, puisque « tout le staff sont d'anciennes travailleuses du sexe, en majorité les membres du CA aussi, toute la structure de l'organisme est par et pour. » En somme, les responsables de ces trois organismes considèrent que l'implication des usagers dans la structure décisionnelle de l'organisme est un moyen parmi d'autres, pour leur donner une place.

Selon l'interviewé de l'Anarchie, la deuxième « mission de l'organisme » – offrir des emplois de qualité aux membres de la coopérative – se retrouve au cœur de la structure décisionnelle de l'organisme, qui se « distingue de n'importe quel café » : « C'est une gestion beaucoup plus démocratique que n'importe quel café, n'importe où. » Selon lui, l'Anarchie a la volonté de redéfinir les rapports de pouvoir : « il n'y a pas de patron qui est là à regarder ton CV, puis qui dit : 'Tu es allé en prison, on ne te veut pas'. » En d'autres termes, il y a une tentative pour ne pas discriminer les gens en fonction de leurs antécédents. C'est dans cette optique que les responsabilités de tous et chacun ne sont pas établies selon leurs compétences acquises, mais selon leurs goûts et volonté :

« Toi ça te tente de faire la comptabilité ? O.K. tu es comptable. Toi tu veux être chef ? Tu vas être chef. Donc il y a des erreurs qui se sont faites au début à cause de ça. Donc, il y a eu beaucoup d'apprentissage à partir de nos propres erreurs, ça fait partie de la *game* ça aussi. »

Dans le même sens, c'est l'assemblée générale qui élit le conseil d'administration qui a la responsabilité légale de la coopérative. De plus, le coordonnateur, délégué par le CA, forme

avec les trois responsables du secteur « administratif », « sociaux culturels » et des « spectacles », le comité gestion qui tient le même rôle qu'un gérant :

« [...] dans un autre bar il y a un gérant qui décide tout. Bien nous c'est la même chose, il y a le CG qui a ce rôle là, mais c'est démocratique si on veut. Donc, il y a plusieurs personnes qui ont leur point de vue, si nécessaire on passe au vote. On essaie le moins possible, en générale on essaie d'être unanime. Mais si nécessaire, on passe au vote. »

En somme, selon son responsable, l'Anarchie a une structure démocratique, dans laquelle les membres ont une responsabilité qui se veut égale dans les prises de décision. Ainsi, il semble que la structure décisionnelle de l'Anarchie s'apparente à celle des Solidaires, en ce sens que tout est fait « par et pour » les travailleuses du sexe d'un côté, et des membres de l'autre.

L'interviewé de l'Alternative affirme offrir aux « clients » un accès à l'assemblée générale qui élit le conseil d'administration, constitué de non-bénéficiaires de services : « On avait un représentant de la clientèle qui a démissionné. » Ainsi, contrairement à l'Entre-nous, qui semble dirigé par une seule personne, l'interviewée de l'Alternative suggère que l'organisme a déjà donné un accès aux clients, bien que limité, à certaines instances décisionnelles. En ce qui a trait à l'Expression, c'est le conseil d'administration qui est responsable des orientations de l'organisme. Selon l'interviewé, malgré le fait que le CA n'ait été composé, à certains moments, que de deux membres, il devrait y avoir au moins cinq personnes. Cependant, même si le CA détient la majorité des pouvoirs décisionnels, il y a également une assemblée générale annuelle qui permet à l'ensemble des membres de s'exprimer:

« Si tu viens une fois par deux mois ou par trois mois, tu n'es pas vraiment considéré membre impliqué. Tu es membre, mais tu es plus membre participant. Membres participants, ce sont ceux qui vont participer aux ateliers [...] on trouvait ça important pareil que ces gens là puissent être à l'assemblée. Parce que même si tu viens juste une fois pas deux semaines, faire ton T-shirt, tu participes aux ateliers. C'est quand même cool que tu aies ton mot à dire. »

En d'autres mots, l'ensemble de ces organismes favorisent, à des degrés divers, l'implication des bénéficiaires de services au sein d'instances décisionnelles. Ainsi, dans ces cas, la structure décisionnelle est utilisée comme moyen pour leur faire une place. Contrairement à ces interlocuteurs, ceux du Retour et de l'appui ne fournissent pas d'informations sur la manière dont se prennent les décisions.

D - Les obstacles qui limitent l'implication

Finalement, le dernier critère retenu pour discussion ici concerne les obstacles soulevés par les interviewés. Tout d'abord, dans le cas du Retour, par exemple, malgré la présence de pratiques qui favorisent l'autonomie des « participants » - en l'occurrence les cours d'informatique, les jeux et les séances de connaissance de soi, ainsi que la présence d'intervenants qui tentent de répondre aux besoins des « participants » - l'interviewée relève certains tiraillements entre les moyens mis en œuvre et les finalités de l'organisme. Elle suggère que certains services favorisent la dépendance des participants. Lorsque nous lui avons demandé de parler des obstacles rencontrés par l'organisme, l'interviewée a souligné que malgré les efforts du Retour pour apprendre aux « participants » à « pêcher le poisson », la disposition des installations favorise plutôt la dépendance :

« Nos installations font en sorte que...comme justement quand on fait l'atelier sollicitation téléphonique, on n'est pas équipé pour leur dire : 'Prenez le bottin et pratiquez-vous.' Il n'y avait pas de téléphone disponible, ça fait que c'est plate là. Comme je te disais tantôt, on veut leur apprendre à pêcher le poisson au lieu de leur donner. C'est nous qui devons faire les photocopies, parce que le photocopieur est là où sont les *employés seulement*. »

Un peu de la même manière, l'interviewé de l'Alternative propose une réflexion à la négative, en ce sens qu'il considère le cadre rigide des institutions comme un obstacle au bon fonctionnement du processus de changement :

« [...] notre approche est beaucoup plus souple. On n'a pas le cadre rigide des institutions parce qu'on sait qu'on fonctionne avec des gens qui sont déstabilisés, désorganisés. » Selon lui, certains intervenants tentent d'accélérer le processus de changement, et pressent le participant à agir, changer : [...] on essaye d'enlever les gens du milieu de la toxicomanie, parce qu'on voit ça comme une situation de crise, que ce n'est pas bon, que c'est mauvais. On brise le lien et souvent le seul lien qui reste c'est le monde de la rue [...] et souvent les gens se retrouvent seuls, et ils retombent. »

L'interviewé préconise plutôt une approche souple et axée sur le « participant » :

« [...] c'est de l'amener à mieux comprendre sa réalité, mieux ses forces et ses faiblesses face à la réalité qu'il vit. C'est lui qui va décider [...] notre approche est beaucoup plus humaniste et beaucoup plus souple. »

L'interviewée de l'Entr'aide propose, d'une manière sous-entendue, le même type de réflexion. En fait, selon elle, la professionnalisation de l'organisme a conduit à un recul de l'« implication » des « femmes du quartier ». Malgré le fait qu'elle n'associe pas formellement la professionnalisation à un obstacle, elle souhaite néanmoins la modification des rapports entre professionnels et usagers, pour que ces derniers puissent s'impliquer davantage à l'organisme. Ainsi, selon certains interviewés, les rapports entre professionnels et usagers, sont susceptibles de provoquer des problèmes.

Dans un autre ordre d'idées, les obstacles relevés par l'interviewé de la Trajectoire sont, comme le cas de l'Amorce, associés à des préoccupations économiques. Le premier qu'il relève est lié à la difficulté de « développer l'autonomie financière » des « gens de la rue » : « [...] tout le monde qui vend le journal dit que c'est plus payant quêter que de vendre le

journal. »⁶² Cette difficulté liée à la vente du journal peut être pour certains vendeurs une cause d'abandon et ainsi, une entrave à leur participation. De fait, l'organisme met parfois en sourdine ses finalités, afin de répondre aux exigences des bailleurs de fonds. Néanmoins, cet obstacle ne traverse pas l'ensemble de la démarche de la Trajectoire, puisque ce dernier est muni d'une « structure d'intégration à l'emploi ».

Dans le même sens, selon l'interlocutrice de l'Entre-nous, la précarité de l'organisme est un obstacle à la réalisation de leurs objectifs et ainsi, à la participation des usagers. À la suite d'un déménagement, l'organisme, devenu locataire, s'est retrouvé avec la responsabilité de mettre sur pied d'autres activités génératrices de revenus, afin de « pouvoir minimalement payer et assumer une partie des frais du loyer. » C'est dans ce contexte que l'Entre-nous a développé un projet d' « économie sociale » - « aller chercher l'économique, pour aider le social » – par la transformation du comptoir vestimentaire en friperie. La présence d'un projet d' « économie sociale » est attribuable, selon l'interlocutrice, aux dépenses occasionnées par le déménagement et aux difficultés de l'organisme à obtenir des subventions gouvernementales.

Cette position délicate presse l'Entre-nous à « ajouter » de nouvelles activités en fonction de la disponibilité des subventions :

« Parce qu'on doit courir après l'argent. Quand tu vas chercher de l'argent sur un programme, ça veut dire que tu dois monter un projet pour le programme. Ça veut dire, c'est une autre tâche que tu ajoutes, une autre activité que tu ajoutes. Puis, quand tu ajoutes des activités, nécessairement tu crées des besoins.»

Ainsi, l'Entre-nous est, selon l'interviewée, davantage préoccupé à mettre de l'avant de nouvelles activités, qu'à faire participer les familles à la formulation de leurs besoins. De

⁶² Pour l'interviewé, il est important de voir la « paix sociale » qu'apporte l'organisme, puisqu'il permet aux « gens de la rue » de « faire de l'argent sans la criminalité. »

plus, la précarité de l'organisme a fait émerger une autre finalité : « être reconnu comme un organisme famille » :

« Notre objectif, c'est vraiment de travailler à ce que l'on soit reconnu comme organisme famille. Ils disent : ' Oui, mais vous ne faites pas d'activité. Les organismes familles ce ne sont pas ce genre d'activités qu'ils font'. Donc, c'est vraiment de faire le tour des organismes familles, de voir ce qu'ils font comme activité. Et de faire ces activités-là, de s'orienter vraiment vers les familles. Et d'essayer qu'on nous catégorise comme tel. Parce qu'on nous a dit, en tant qu'organisme famille il y a plus de subventions. Essayer de là, aller chercher plus de subventions. »

Cette (ré)orientation crée une ambiguïté au sujet des finalités réelles de l'organisme : vise-il à « connaître les besoins des familles » ou à « chercher plus de subventions » ? En d'autres termes, la volonté de faire participer les familles à la formulation de leurs besoins semble limitée par la détermination de l'organisme à accéder à des subventions gouvernementales.

En dernier lieu, l'interlocutrice soutient que le désir de certaines personnes à participer aux programmex d'employabilité, en l'occurrence celui de personnes itinérantes, est confronté au refus d'Emploi Québec, sous le seul motif qu'elles n'ont pas d'adresse fixe. Cette situation apparaît comme un facteur de tension entre la finalité principale de l'organisme – l'employabilité – et ses intérêts économiques. En d'autres termes, la participation des usagers est limitée par la présence d'un bailleur de fonds qui formulent certaines exigences à cet égard.

Conclusion

À cette étape, nous dégageons de l'analyse certains constats au sujet de la place qui est donnée aux usagers. Tout d'abord, les informations que fournissent les interviewés au sujet de la mise sur pied des organismes analysés indiquent le rôle joué par les bénéficiaires des services lors de leur émergence. Comme nous l'avons mentionné, la création d'un organisme

se réalise parfois grâce aux initiatives des citoyens, comme dans le cas de l'Entr'aide où se sont les femmes du quartier qui se sont mobilisées. Dans ce cas, l'arrivée de professionnelles, qui a fait reculer, selon l'interlocutrice, la participation des femmes dans l'organisme, n'est survenue que plus tard. L'interlocuteur de l'Alternative pousse la réflexion au sujet des rapports de pouvoir plus loin en suggérant que le rôle des intervenants puisse, s'ils n'y prennent pas garde, nuire à la démarche d'autonomisation et de changement qu'entreprend un participant. Ainsi, suivant ces interlocuteurs, les rapports entre professionnels et usagers sont susceptibles de créer des rapports de pouvoir qui limitent l'espace d'implication des bénéficiaires. Dans d'autres cas cependant c'est le contraire qui se produit ; le cas de l'Amorce en est un exemple. Ce projet, qui cherche à déclencher des actions chez les gens du milieu, s'est fait grâce à l'initiative d'un intervenant. On encourage dans cet organisme l'expression des gens du milieu, afin qu'ils se « libèrent des oppressions ». Cette réflexion au sujet des rapports de pouvoir nous a amené à questionner la manière dont les organismes encouragent la mise en place d'activités pour que s'impliquent les gens.

L'analyse suggère qu'il existe chez ces organismes quatre types de pratiques différentes. Le premier comprend les activités qui invitent les usagers à prendre la parole par l'intermédiaire de spectacles de musique, d'articles de journal et de pièces de théâtre qui offrent la possibilité de s'exprimer par le langage verbal et gestuel. Le deuxième renvoie aux activités qui visent à développer certaines aptitudes chez les usagers, ou encore à les stimuler, dans le but d'augmenter l'autonomie des usagers dans leur trajectoire de vie. Le troisième concerne les pratiques qui cherchent à intégrer les usagers aux instances décisionnelles, pratiques qui visent à redéfinir les rapports de pouvoir entre ceux qui décident et les autres. Cette redéfinition des rapports de pouvoir va parfois au-delà d'une réflexion sur la structure

interne de l'organisme, comme dans le cas de l'Anarchie, où on cherche à éviter toutes pratiques discriminatoires lors de l'embauche. Finalement, le dernier type de pratiques concerne la défense des droits, comme le fait les Solidaires auprès des travailleuses du sexe.

En plus de ces types de pratique qui cherchent à donner une place aux usagers, nous avons dégagé une volonté commune à la plupart des organismes analysés : à quelques exceptions ils souhaitent provoquer des changements. Dans certains cas, il s'agit de changer la trajectoire de vie des usagers, dans d'autres, de transformer certains rapports de pouvoir, modifier la perception du public, ou encore de faire en sorte que des citoyens spectateurs deviennent des citoyens acteurs. Dans tous ces cas, il y a une volonté de produire un changement : dans les mentalités, le regard d'autrui, la trajectoire de vie ou encore les rapports de pouvoir. En fait, il semble y avoir une corrélation entre la volonté de provoquer des changements liés à la discrimination et aux inégalités et la participation des bénéficiaires. En d'autres termes, plus un organisme tente de favoriser ces types de changement, plus la participation des usagers à tendance à augmenter. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le changement est au cœur des préoccupations de plusieurs organismes. Par l'intermédiaire de leurs interventions, certains organismes tentent de modifier, modestement, la réalité sociale d'une catégorie de personnes, modification qui est susceptible d'instaurer un espace favorable à d'autres changement significatifs. Ainsi, le changement lui-même, sert parfois à en stimuler d'autres. Ce constat semble même se confirmer au sein d'organismes dont la participation est un objectif en soi. À titre d'exemple, en voulant favoriser la participation des travailleuses du sexe, les Solidaires a permis la formation d'un groupe qui s'est mobilisé pour revendiquer leurs droits en tant que citoyennes.

Finalement, nous avons vu que la volonté des organismes communautaires à mettre en place certaines pratiques, se retrouvent parfois confrontée à des obstacles. Trois d'entre eux considèrent que le travail des professionnels peut dans certains cas limiter la participation, alors que d'autres affirment que l'obstacle principal est lié au financement. De ces derniers, seul l'Amorce affirme vivre « beaucoup de tension » liée à l'obligation qu'engendre l'autofinancement. Selon lui, cette obligation limite leur volonté d'offrir un service à « dimension humaine ».

Chapitre VI : « Au centre de nous » : le point de vue de participants à un événement théâtral.

Une deuxième série d'entrevues vise à mieux comprendre l'expérience de personnes, qui ont participé à une activité mise sur pied par un des organismes présentés dans le chapitre précédent, activité pour laquelle on a voulu donner une place aux gens, entre autres par l'expression théâtrale. Les informations utilisées par l'organisme, pour mener à bien leur intervention, proviennent d'un rapport de recherche au sujet de l'appauvrissement au centre-ville de Montréal. L'objectif consiste à savoir comment cet événement a touché ceux qui y ont participé. Est-ce que leur compréhension de l'événement rejoint les préoccupations et formulations de l'organisme - l'Amorce – qui l'a mis sur pied et dont nous avons abordé les objectifs dans le chapitre précédent? Nous avons aussi ajouté un facteur « temps » : l'événement s'est déroulé trois ans avant l'entrevue. Que retiennent les participants de cet événement trois ans plus tard? Afin de présenter la vision des participants, nous procéderons par l'intermédiaire d'une analyse cumulative, dans laquelle, comme nous l'avons fait à l'étape précédente, nous présentons l'analyse approfondie d'une entrevue, pour ensuite proposer des ajouts et des comparaisons par l'entremise d'autres entretiens.

La première entrevue

La première interviewée parle de son expérience à l'événement de trois manières différentes : en termes de « sensibilisation », de « participation » et de « motivation ». Tout d'abord, selon Renée⁶³, l'objectif de l'événement a été de « sensibiliser » le public à travers le théâtre participatif au sujet de la discrimination vécue par certaines catégories de personnes au centre-ville de Montréal :

⁶³ Nom fictif, à l'instar de tous les autres noms de participants qui ont fait l'objet d'entretiens.

« [...] Sensibiliser les gens aux barrières des gens qui vivent dans le centre-ville avec des problèmes de pauvreté, donc les barrières auxquelles ils sont confrontés. »

L'idée est de présenter les gens « avec des problèmes de pauvreté » comme « tout le monde » - avec des objectifs et des projets de vie -, à l'exception qu'ils sont confrontés aux barrières des perceptions externes :

« L'objectif de cette soirée là c'était de faire changer les perceptions, de faire voir que les gens qui vivent au centre-ville, dans des endroits comme ici, ne sont pas nécessairement dangereux, ce sont des gens comme tout le monde, qui ont des objectifs et des projets de vie. Les seules barrières auxquelles ils font face ce sont les perceptions externes, ce ne sont pas leurs propres barrières. »

Toutefois, cet objectif ne fut atteint que partiellement, en ce sens que, selon Renée, le « taux de participation » était faible, ce qu'elle explique par le « manque de sérieux » à promouvoir l'événement et par l'absence des médias.

Ensuite, l'interlocutrice relève la volonté de l'Amorce à susciter une « participation » et des « discussions ». Pour ce faire, l'organisme présente une « mise en situation » en lien avec une réalité vécue par les gens au centre-ville; elle propose l'exemple d'un « jeune » discriminé dans ses démarches de recherche d'emploi et d'un autre qui relate certaines problématiques vécues par les personnes âgées. À la fin de chaque mise en scène, un animateur, en l'occurrence le responsable de l'Amorce, invite le public à réagir, ce qui, selon elle, réduit la gêne chez le public et ainsi, favorise sa participation. « A-t-il bien réagi ? Vous auriez réagi comment face à ça ? Qu'est-ce que vous auriez fait ? Viens le faire. » L'animateur invite ainsi les gens à s'exprimer « verbalement », mais aussi par le « jeu », en ce sens qu'il appelle le public à l'improvisation d'une nouvelle scène et d'un nouveau dialogue en complicité avec les acteurs de la pièce. Suivant Renée, l'Amorce ne fait pas que du théâtre – « si tu veux

t'asseoir là comme un spectateur, tu n'es pas à la bonne place. » -, mais du « théâtre social » et du « théâtre d'intervention » :

« C'est un théâtre qui vise la participation du public [...] ça permet de les intégrer à l'intérieur d'exemples très concrets de la vie [...] il y a des forums, de l'animation et des discussions. »

Pour l'interviewée, ce type d'intervention par le jeu permet un plus grand respect des opinions et parfois même, d'éviter le « dérapage » d'une assemblée publique traditionnelle, dans laquelle les acteurs s'attaquent parfois personnellement. L'intervention théâtrale participative s'inscrit dans une ambiance de convivialité et d'échange, qui s'explique entre autres, selon elle, par la présence d'un goûté et d'estrades qui donnent une l'illusion d'une salle circulaire.⁶⁴

Une fois les « sketches terminés », l'intervention a donné place à un débat qui s'est déroulé dans le « respect ». La présence de convivialité favorise, selon elle, le respect et la participation de « nouvelles personnes » :

« Dans une table de concertation de quartier [...] ce sont toujours les mêmes personnes qui s'impliquent. Là, ça a été étonnant. [...] Donc il y avait des gens qui vivaient dans le quartier que je n'avais jamais vus sur aucun comité, dans aucune table publique. »

En fait, la présence des jeunes l'a étonnée particulièrement :

« C'est là que les jeunes sont entrés dans le jeu, ils ont repris, et on a recommencé, *rewinder* la bobine comme on dit [...] Je ne m'attendais pas à ce que les jeunes viennent en si grand nombre à cette soirée là, et qu'ils participent. Ça venait les chercher. Je me souviens d'une petite qui était là : « Est-ce que je peux parler ? » Tu sais quatorze ans. »

Ainsi, Renée considère que l'événement de l'Amorce permet à de nouvelles personnes de s'exprimer et d'échanger. Bien qu'elle soit intervenue verbalement à l'événement, intégrer le jeu théâtral ne l'intéressait pas. Pour elle, l'objectif de cette soirée consiste à laisser parler les

⁶⁴ L'interviewée revient à quelques occasions sur l'idée que la salle n'est pas une vraie salle de théâtre, mais une salle de théâtre expérimental.

gens qui vivent la discrimination », ce qui est, révèle-t-elle, « le message central de l'événement » :

« Quand tu es avec quelqu'un ou quand tu regardes les situations données, met de côté ton *ego* qui est déjà là, tes petites idées, tes perceptions des choses, puis écoute donc, regarde donc avec un regard neuf ce qui se passe devant toi, ça va peut-être t'ouvrir d'autres horizons. »

Enfin, l'interviewée fait état de sa motivation à participer à ce type d'événement. Pour Renée, les participants d'un ensemble de HLM au centre-ville sont ses « clients » et constituent sa « raison de vivre ». En fait, selon elle, en fonction de la responsabilité qu'engendre son travail, elle estime « important de savoir ce qui se passe, ce que les gens pensent et comment ils voient leur futur ». Toutefois, mis à part son étonnement vis-à-vis la participation de nouvelles personnes, principalement les jeunes, l'événement n'est pas venu changer la perception qu'elle avait des « gens avec des problèmes de pauvreté », en ce sens qu'elle les « connaissait déjà bien ». Suivant l'interlocutrice, l'événement n'a pas permis d'établir de nouveaux rapports, mais plutôt de les « raffermir ».

En somme, trois idées centrales se trouvent dans le discours de Renée au sujet de l'événement : sensibiliser la population à la réalité des gens avec des problèmes de pauvreté, favoriser la participation de ces mêmes personnes et finalement, connaître ce qu'ils ont à dire au sujet des problématiques du centre-ville et ainsi, connaître comment ils envisagent « leur futur ». Dans la prochaine étape de l'analyse, nous verrons si ces idées se retrouvent dans le discours d'autres interviewés et si oui, sous quelles formes. Avant de poursuivre, nous souhaitons souligner que tous les interviewés ont mentionné, à un moment ou un autre de l'entretien, avoir de la difficulté à se remémorer avec précision le déroulement de ces événements qui se sont déroulés trois ans avant l'entrevue, ce qui n'enlève en rien, selon nous, l'intérêt à savoir ce qu'ils retiennent de cette expérience.

La sensibilisation

Tout comme Renée, sept autres interviewés se réfèrent, à des degrés divers et parfois en des termes différents, à l'idée de « sensibiliser » les participants. À la manière de Renée, Jacques suggère qu'un des objectifs de l'organisme vise à « sensibiliser » les « gens du secteur » aux problèmes vécus au centre-ville :

« Tu sais pour sensibiliser les gens du secteur, avec les problématiques qu'on a dans le secteur et qu'est-ce que l'on pourrait faire pour les régler, les amoindrir ou les comprendre. »

En plus de cette finalité, les deux interlocuteurs estiment que l'événement ne leur a pas permis d'apprendre de « nouvelles choses », et ce, bien qu'ils considèrent l'activité pertinente pour les autres, dont les citoyens et les résidents des HJM :

« Je ne pense pas avoir appris grand chose. Mais je pense que pour le citoyen lui, ça l'a sûrement aidé parce que le citoyen il voit son problème à lui, mais il n'intervient pas personnellement [...] Donc le citoyen ne voit pas tout ce que le policier a la chance de voir si on veut dans son travail [...] Moi je n'étais pas sorti de là en disant : je ne savais pas ça. »

Deux autres interlocutrices formulent une réflexion en ce qui a trait à l'incapacité de l'activité à leur apprendre du nouveau. Alors que Lorraine considère n'avoir rien appris, Alissa juge que l'événement n'a pas permis de sensibiliser qui que ce soit, en ce sens qu'il s'adressait à des gens qui connaissent déjà la réalité du centre-ville :

« Ce n'était pas une mise en fiction par rapport à nous, nos propres comportements [...] ce sont des gens qui connaissent déjà la problématique, puisqu'ils sont proches de ces gens-là [...] Donc je ne pense pas qu'ils ont à se poser ces questions-là, parce qu'ils sont dedans. Si on avait une majorité publique, des gens qui ne côtoient pas ces gens-là, que ça ne fait pas partie de leur réalité, peut-être que là ça donnerait quelque chose. »

À l'inverse, trois autres interlocuteurs(trices) expliquent la manière dont l'événement est venu les toucher et d'une certaine manière les sensibiliser. Malgré un souvenir très vague de

l'événement, une petite fille, Martha, d'environ treize ans, dit avoir appris « que même si tu n'essaies pas de faire du mal, tu peux en faire à la personne. » Bien que Martha soit incapable de se remémorer avec précision le déroulement de l'événement, elle se souvient néanmoins vivement de ce message. D'une manière similaire, Jocelyne confie avoir été « touchée » personnellement par l'intervention théâtrale. Celle-ci amorce sa réflexion en décrivant la salle où se déroulait l'événement, là où deux colonnes lui rappelaient les années 20 et la Casa Lomma, une maison de prostitution. Dans cette atmosphère des années 20, des estrades arrangées en cercle⁶⁵ dans lequel se déroulait, en « plein centre », la pièce de théâtre. Cette expression, « en plein centre », amène l'interviewée à parler de l'impact de l'événement sur elle-même :

« Moi ce que j'ai vécu très fortement, et je pense que les autres aussi, c'était que c'était en plein centre de toi. »

Afin d'appuyer son discours, Jocelyne mentionne qu'à la sortie de l'événement, plusieurs personnes affirmaient avoir été secouées et confrontées, ce qui leur a permis d'« ouvrir plus large leurs perspectives », suggère-t-elle. Enfin, Jocelyne livre avec beaucoup d'honnêteté et de lucidité l'effet provoqué par l'une des « petites pièces de théâtre » qui mettait en scène une prostituée : « Je me suis dit que c'était peut-être trop d'avoir amené la prostituée dans cette pièce-là; c'est venu me chercher. » Selon elle, cet exemple illustre la présence de préjugés inconscients en plus d'indiquer « qu'on n'a jamais fini de travailler sur soi. » En somme, suivant l'interviewée, la pièce se déroulait non seulement au centre de la salle, mais au « centre de nous », et ce, d'autant plus que le jeu des acteurs donnait l'impression de se retrouver devant de « vraies personnes ». En fait, comme exercice de « prise de conscience »,

⁶⁵ Plusieurs interviewés se souviennent de la disposition circulaire des estrades, qui avait pour effet de créer une ambiance de convivialité en plus de favoriser les échanges.

elle considère que c'est « plus que réussi », puisqu'il crée une nouvelle image, une image qui bouge comme un rêve qui on souhaite toujours compléter : « changer notre milieu ». ⁶⁶ Daniel va dans le même sens lorsqu'il suggère que les participants contiennent les éléments des rôles présentés :

« Dépendant de ton imagination, parce que je pense que ça va chercher l'imaginaire aussi, et tes prédispositions internes de comment tu réagiras. Parce qu'il y a une partie de nous autres qui réagit réellement dans ça [...] c'est parce que l'on est ces rôles-là, on contient les éléments de ces rôles-là. Il s'agit juste de les interpeller et de les mettre en action. »

Finalement, Gaston souligne avoir été marqué par la « finale » de l'événement, qu'il perçoit comme le prolongement logique de la démarche d'intervention :

« [...] Après avoir jasé, puis participé pendant toute la soirée et essayé ensemble de trouver des solutions. Par exemple, une des solutions était que la cohabitation et la solidarité entre nous autres c'est extrêmement important [...] À la fin, tout le monde faisait comme une espèce de carrousel, ils tournaient en rond à ce moment-là. »

Selon ses souvenirs, toute la soirée était constituée de « petites pièces de théâtre » au sujet de la drogue, de la prostitution – qui frappait beaucoup de préjugés -, des personnes âgées et des homosexuels, desquelles il propose une brève description et en dégage un message central; celui de comprendre le « cheminement des personnes » dans un objectif de changer les « mentalités » et ainsi, s'insérer dans une « optique d'entraide », plutôt que dans une « optique d'agressivité ». À la fin de toutes les petites pièces de théâtre, « tout le monde » est descendu sur la scène pour se donner la main :

⁶⁶ À ce moment l'interviewée se dit remplie d'énergie, par le simple fait de se remémorer l'événement.

« Tu avais les acteurs, les premiers acteurs, la prostituée, le pusher, la personne âgée, la police communautaire et quelqu'un de l'université [...] chacun se prenait la main et commençait à faire une ronde. La symbolique signifie qu'au lieu de se diviser et de se chicaner, essayons donc de voir le potentiel et la richesse de tout le monde. Parce qu'on l'a découvert-là, quand on a entendu la prostituée. »

Cette volonté de rechercher la richesse chez l'Autre constitue, pour Gaston, le « fil conducteur » de l'événement. En fait, suivant son discours, la trop grande présence de préjugés empêchent souvent de voir les capacités d'autrui. C'est ainsi qu'il voit dans l'événement, une volonté de travailler ensemble dans le but de modifier le regard porté sur les autres :

« Une fois que tu as passé cet extérieur-là et que tu es capable d'entrer en contact avec la personne humaine, tu t'aperçois que tu peux faire quelque chose et que tu n'as pas besoin d'avoir peur et au contraire, tu découvres une richesse, tu découvres des choses intéressantes. »

Afin d'y arriver, l'Amorce présente des petites pièces de théâtre, entre lesquelles un animateur invite un volontaire à venir « acter » la manière dont il aurait réagi à la situation présentée. Par la suite, une discussion était lancée, dans laquelle même s'il n'y avait pas d'opposition, chacun apportait un point de vue personnelle et tentait de trouver une solution pour mieux vivre ensemble. En fait :

« [...] Le fil conducteur est d'essayer justement au centre-ville de diminuer les préjugés et d'essayer d'aller au-delà des préjugés pour voir le potentiel et la richesse du monde, pour pouvoir travailler ensemble, se sortir de la pauvreté et se faire un niveau de vie qui a d'allure avec toutes les différentes catégories de monde. »

En somme, le thème de la sensibilisation se retrouve dans le discours de plusieurs interviewés selon des formes et des sens différents. Comme nous l'avons vu, certains interlocuteurs (trices) en parlent en termes d'objectifs, alors que d'autres en parlent en termes d'impact. Pour certains l'événement sensibilise les participants aux problèmes vécus au

centre-ville et les a touchés personnellement, alors que pour d'autres l'activité n'a rien appris à personne. Entre ces deux pôles, certains soutiennent que même s'ils n'ont « pas appris grand chose », l'activité demeure malgré tout « utile » pour les autres participants.

La participation

Le deuxième thème qui ressort du discours de Renée concerne la participation. Six autres interlocuteurs s'y réfèrent d'une manière ou d'une autre, dont trois qui en parlent en même temps qu'ils formulent une description des échanges entre la salle et les acteurs des petites pièces de théâtre : Jocelyne par exemple dit avoir été « frappée » de voir comment la démarche d'intervention mettait en lumière les « capacités d'action » des « gens du milieu » :

« C'est de voir comment tout ce milieu-là qui est en action, qui est capable de bouger, qui est capable de dire : "moi je veux dénoncer le système capitaliste"; je le fais. Moi ce que j'aimais c'était cette société, ce milieu-là, cette communauté tout en ébullition, qui est debout, qui se lève, qui est interpellée et qui dit quelque chose. Moi j'ai été extrêmement touchée. »

Daniel va dans le même sens lorsqu'il suggère que l'objectif de l'événement vise à inviter les gens au changement : « Notre rôle c'était de changer quelque chose de ce qui se faisait. » En ce qui a trait à Jocelyne, elle relève deux moments distincts dans lesquels les gens du milieu se sont impliqués activement dans l'événement. D'une part, comme Renée, Jocelyne se souvient qu'un animateur invitait les gens de la salle à intervenir à la fin de chaque pièce. Selon elle, les gens ne faisaient pas qu'« assister à l'événement, mais ils y « participaient ». À l'inverse, deux autres interlocuteurs suggèrent avoir assisté à une pièce de théâtre, plutôt que d'y avoir participé :

« Je ne considère pas que j'ai participé. J'ai assisté dans l'auditoire avec d'autres personnes et j'écoutais et j'observais [...] Nous autres, on allait à une pièce de théâtre. Alors ce n'est pas comme si tu étais préparé, tu vas à une pièce et tu regardes. »

D'autre part, Jocelyne affirme avoir été marquée, une fois la pièce terminée, par les actions menées par les « gens de la salle » - ce qui ne fut pas relevées par Renée -, alors qu'un animateur invitait « tout le monde » à élaborer des pistes de solutions concernant les problématiques du centre-ville. Selon elle, tout ce qui était à l'« intérieur de soi » a été interpellé et « tout le monde » est descendu au centre pour envisager ce « qu'il est possible de faire ensemble » pour « essayer de changer le centre-ville ». L'interlocutrice retient de cet exercice, la présence d'une « solidarité » entre les « participants » et de leur volonté de « travailler ensemble » pour construire un « mieux vivre ensemble ». À l'intérieur de ce travail collectif, certaines personnes habituellement discriminées, la prostituée par exemple, travaillaient avec les autres à la recherche de pistes de solution :

« On a vu la prostituée qui était là, et la prostituée était une des nôtres, vous voyez comment les préjugés commençaient à se défaire, c'était une des nôtres. Il y a quand même une image publique de la prostituée hein ! La fameuse Marie-Madeleine, qui est bien épouvantable. Mais ce n'est pas ça du tout, c'est une des nôtres [...] une personne respectable autant que les autres. »

D'une manière similaire, Carole explique comment l'organisme incitait les gens à « prendre la parole », permettant même à une petite fille de s'exprimer :

« Ça fait que c'était l'fun de la voir là-dedans, et de voir la place qu'on lui a donné comme enfant, et on l'a soutenue aussi. Parce qu'un moment donné elle ne savait plus trop quoi dire, en avant elle avait un peu le trac, et elle a été bien soutenue par l'équipe de comédiens. »

Cette possibilité à « prendre la parole » amène l'interlocutrice à parler de l'exigence qu'engendre la communication. Selon elle, malgré la présence d'éléments sécurisants, comme les petites simulations et l'approche des comédiens⁶⁷, ce n'est pas tout le monde qui est prêt à « prendre la parole » : « parce que tu es devant un public, ça prend du courage. » En plus de

⁶⁷ Encouragement, relance, dédramatisation, applaudissement et humour.

Carole et de Renée, deux autres interviewés suggèrent que la « gêne » limite la participation des gens de la salle: « Tu n'oses pas trop, tu es intimidé, il y a beaucoup de monde [...] il y a la barrière de la gêne. »

En revanche, Carole considère cette expérience comme une opportunité pour les gens qui veulent s'exprimer et être entendus :

« Mais c'est une opportunité en tout cas pour les gens qui veulent la saisir, qui sont prêts à la saisir tu sais. Alors que peut-être des fois, dans leur propre organisme, ils ne sont pas entendus et écoutés-là. Dans le quartier ils ne savent pas toujours où dire ce qu'ils voient ou ils le disent, mais ça ressemble à du chialage. Parce que là c'était quand même encadré d'une manière que ça essayait d'être constructif, au lieu d'être juste dénoncer pour dénoncer et se plaindre pour se plaindre [...] c'est bon cette période-là si ça t'amène à autre chose. Mais là ça ouvrait sur des pistes. »

De plus, selon elle, les actions de certaines personnes sont susceptibles de donner un modèle pour d'autres qui pourraient être tentés de prendre la parole une « prochaine fois » En fait, cette interlocutrice perçoit cette pratique comme une « valorisation » des gens dans leur propre parole, et ce, même si elle est consciente qu'il est difficile d'évaluer l'impact de ce type d'événement :

« C'est comme toute ta pensée, ta réflexion, ta critique et ta parole qui prend toute une valeur que tu ne savais pas que tu pouvais avoir. Ça te donne du pouvoir. Alors je trouvais que c'était intéressant dans cette mesure-là, qu'un simple citoyen ou une simple citoyenne soit mis en valeur dans une équipe de comédiens, dans sa parole, dans sa vision. Je suis sûr que ça a des répercussions après. »

Dans le même sens, Gaston confie avoir pris conscience au cours de l'entrevue, qu'il est plus simple de « participer » et de « prendre la parole » dans le cadre d'une pièce de théâtre. Ainsi, il suggère que ce genre d'exercice favorise un autre type d' « intervention » qu'une « discussion autour d'une table ». Jacques propose la même réflexion :

« Ça fait que quand tu vas à un spectacle, tu vas retenir mieux, je pense, que si c'est quelqu'un qui est debout en avant et qui fait juste expliquer. »

Enfin, Gaston se souvient qu'à la fin de l'événement, plusieurs personnes démontraient une motivation à reprendre l'expérience qui est différent des services auxquels ils ont habituellement droit : « Habituellement les gens reçoivent des services, mais là tu étais citoyen. »⁶⁸

Finalement, quatre interlocuteurs mettent en lumière diverses limites à la participation. Comme nous l'avons mentionné précédemment, deux d'entre eux considèrent la gêne un obstacle à la prise de parole et ainsi, à leur implication, alors que deux autres demeurent critiques vis-à-vis le type de participation proposée à l'événement. D'un côté, Alissa soutient que malgré la présence d'un espace qui invite les gens à prendre leur place, - « oui ils prenaient leur place -, elle ne peut se concrétiser dans la « vraie vie » :

« Et les gens de la salle qui venaient réagir, qui venaient soit prendre la place de l'employeur en lui disant : "Tu n'as pas d'affaire à lui demander ça" [...] Lui demander quel lieu il habitait, c'était quoi le rapport, des choses comme ça [...] Oui ils prenaient la place, mais dans la vraie vie, quand tu cherches un travail, tu ne dis pas à la personne qui ne t'a même pas engagé encore : "Tu n'as pas d'affaire à me dire ça". »

En fait, Alissa demeure sceptique quant à l'apport réel de ce type d'exercice qui ne correspond pas à la vraie vie. De l'autre, Carole remet en question la manière d'aborder certains sujets, qui est susceptible de choquer différentes personnes, et ainsi, de nuire à la participation. Afin d'introduire sa critique, l'interviewée soutient avoir été inconfortable à certains moments de la représentation, tout particulièrement lorsqu'une actrice jouait le rôle d'une prostituée. Selon Carole, plusieurs spectateurs ont quitté la salle, réagissant à cette scène qui nommait les

⁶⁸ En discutant au sujet de la motivation des participants, Cardamome fait remarquer au passage sa déception vis-à-vis l'absence de suivi du projet. Cette absence de suivi fut notée par nombre d'interviewés.

choses d'une manière « assez crue ». Selon elle, même si l'intervention théâtrale met en scène avec crédibilité une réalité du centre-ville, il demeure néanmoins nécessaire de « protéger le public » :

« Tu peux le faire, mais en essayant de protéger ton public [...] Et si tu fais les choses comme pour défoncer l'indifférence du plus indifférent, bien celui qui est un peu sensible, tu vas le démolir quelque part, tu vas le transpercer [...] Dans ma perspective de non-violence, c'est d'essayer de prendre conscience du niveau de réalité des gens pour ne pas trop leur faire violence, même en essayant de les conscientiser. »

Sans cet ajustement, il est possible que l'intervention dépasse les capacités de certaines personnes et ainsi, gêne l'objectif de la participation. Suivant Carole, illustrer une réalité du centre-ville ne nécessite pas de « montrer le pire », d'autant plus que plusieurs personnes risquent de se fermer devant une réalité choquante.

Somme toute, trois discours transcendent l'ensemble des propos des interviewés au sujet de la place qui est faite aux gens. Alors que certains s'y réfèrent en termes de « capacité d'action », selon laquelle les gens présents à l'événement cherchent à « changer ensemble le centre-ville », d'autres mettent davantage l'accent sur la prise de parole qui est perçue comme une opportunité, mais aussi un défi, en ce sens qu'elle exige un certain degré de « courage ». La possibilité de la prise de parole fait dire à certains interviewés, dont Gaston, que les participants ne se retrouvaient pas en présence d'un organisme qui leur donne un service, mais qui leur permet d'être citoyen. Finalement, certains interviewés proposent une critique de la participation, et ce, en relevant les obstacles de la gêne, de l'approche parfois choquante de l'organisme ou encore de la distance entre la participation à l'événement et la réalité.

Les motivations

De la même façon que Renée, cinq autres interviewés expliquent les motivations au fondement de leur « participation » ou de leur « assistance » à l'événement. Tout d'abord, Lorraine soutient avoir « toujours eu comme préoccupation personnelle » de favoriser l'implication des nouveaux résidents dans l'ensemble d'HLM. Pour elle, l'événement constitue un « rassemblement de personnes impliquées », dans lequel il est important de faire des liens avec les nouveaux résidents. C'est en lien avec cette préoccupation que Lorraine accompagne une nouvelle résidente des HJM à l'événement :

« Moi j'ai toujours la préoccupation que les nouvelles personnes s'impliquent [...] Alors je l'ai pas mal accompagnée ce soir-là, pour ne pas qu'elle se sente isolée. »

Daniel va dans le même sens, lorsqu'il suggère que l'événement lui a permis de rencontrer plusieurs personnes du milieu de l'intervention, ce qui, se fait, selon lui, « de plus en plus rare » :

« Il y avait comme un buffet, et c'est là que l'on circulait, et c'est là que je rencontrais les différentes personnes que je connaissais des regroupements dont j'ai participé tout au long des années. »

Ainsi, en ce qui a trait aux motivations de ces deux interviewés, elles sont ancrées dans une volonté de créer des liens avec les personnes impliquées et les nouveaux résidents aux HJM.

Les motivations de Carole s'inscrivent également dans une volonté de créer des liens - dans son cas, avec l'organisme l'Amorce -, et ce, par l'intermédiaire de son implication dans la « préparation de l'événement » :

« C'est parce que moi, mon expérience est plus significative en fonction de la préparation de l'événement que l'on a fait ensemble, que juste l'événement lui-même [...] si j'avais été là juste comme spectatrice, ça aurait été intéressant, mais pas de la même manière du tout. »

À l'intérieur de cette démarche, ils ont essayé de faire des liens avec son projet de pacification des comportements, sans quoi elle ne serait pas venue à l'événement. Elle voyait sa participation aux rencontres préparatoires comme une opportunité pour créer des liens et converger vers une pacification du centre-ville :

« [...] Ça serait peut-être le fun, ça serait une opportunité de faire des liens, puis en même temps de continuer et de converger ensemble vers la paix et les résolutions pacifiques des conflits dans le quartier. »

En fait, son intention était que les deux organismes se nourrissent mutuellement : « Je voulais voir s'il y avait possibilité que je nourrisse le projet, et qu'eux autres aussi renforcent ce que l'on fait, parce qu dans le fond notre but est très semblable. »

En ce qui a trait aux autres interviewés, leurs motivations ne correspondent pas à un objectif similaire de créer des liens. Ainsi, Alissa souhaitait plutôt dénoncer le racisme et non, d'une manière vague et évasive, les inégalités sociales et les préjugés :

« On voulait faire quelque chose beaucoup plus sur le racisme. Mais les gens...c'est un sujet à mon sens que les gens ont peur d'aborder. Je ne sais pas si c'est parce qu'ils ont peur que ça dérape, que l'on arrive pas à contenir, que l'on n'arrive pas à sortir quelque chose. Donc on a commencé par le racisme, pour en fin de compte faire un texte sur les inégalités sociales et les préjugés. »

Selon elle, il est important de parler du racisme, en ce sens que plusieurs personnes croient « que ce n'est pas si terrible que ça », alors que le racisme est « pire que dans les années 70 », ce que les divers tableaux présentés à l'événement n'ont pas permis de relever :

« Maintenant on est tout *politically correct*, mais ça ne change pas qu'on pense la même chose. On a développé une affinité à tasser les gens ou à éliminer les gens, mais sans que ça paraisse. Avant tu savais à qui tu avais à faire. "Décalisse ma négresse !" »

Cette proposition s'oppose à celle de Lorraine, pour qui la réalité du centre-ville n'est pas « si pire que ça » et qu'il vaut mieux regarder les richesses des gens et non leurs faiblesses. En

fait, suivant Alissa, les changements de mentalités passent « à force de répétition » et « à force d'en parler », alors qu'elle perçoit les gens malaisés d'en parler, et ce, même lors de l'événement proposé par L'Amorce. Pour sa part, Gaston considère que la préoccupation centrale de l'activité d'intervention théâtrale était de trouver un moyen pour que les gens vivant au HLM puissent s'« approprier » une recherche au sujet de la pauvreté au centre-ville, en plus de les impliquer dans les différentes étapes de la préparation et de la présentation de l'événement. Cette idée d'appropriation est également mise de l'avant par Daniel :

« Le jeu de rôle c'est une technique qui permet aux gens de s'approprier les rôles, et aussi de les comprendre [...] ça fait que ça interpelle les gens à jouer certains fantasmes de rôles qu'ils voient. »

Finalement, seul un interlocuteur affirme que sa présence à la pièce de théâtre ne provenait pas d'une motivation personnelle, mais plutôt d'une commande de son supérieur afin qu'il réponde aux questions des gens. En somme, de ces cinq interlocuteurs qui expriment leur motivation à participer à l'événement, trois d'entre eux souhaitent, d'une manière ou d'une autre favoriser la création de nouveaux liens avec l'organisme, les personnes impliquées ou encore les résidents des HJM. Pour ce qui est des trois autres, le premier a pour motivation de dénoncer le racisme, qu'il ressent de plus en plus fort. Le deuxième souhaite que les participants s'approprient une recherche, en plus de favoriser leur implication, alors que la présence du dernier est tributaire d'un mandat de son supérieur, afin qu'il réponde aux questions des gens.

De la fiction à la réalité

En plus des trois thèmes repérés dans le discours des interviewés, nous avons remarqué la présence d'une tendance chez l'ensemble des interlocuteurs à constamment passer d'un

discours au sujet de la pièce de théâtre, à un discours sur ce qu'ils observent et ce qu'ils vivent quotidiennement au centre-ville de Montréal. Toutefois, ce passage d'un discours à l'autre, ne nous a pas sauté aux yeux d'emblée. En fait, la présence de ce double discours est plutôt faible dans la majorité des entretiens, alors qu'elle s'est avérée omniprésente au sein de deux d'entre eux. Conscients de la présence de ce double discours au cœur de deux entretiens, nous avons réalisé que toutes les autres entrevues en étaient empreintes. Afin d'illustrer la présence de ce passage d'un discours à l'autre, nous proposons de donner quelques exemples issus des entrevues.

Le premier exemple est tiré de l'entrevue de Louise qui soutient avoir été dérangée par la scène de la prostituée, pour peu à peu nous faire part d'inconvénients liés au fait d'habiter un secteur où travaillent les prostituées :

« Bien comme nous autres, où je demeure, au centre de Maisonneuve, la petite rue Boisbriand, il y a eu un temps elle était fermée. Parce que l'on avait de la prostitution mon ami là, moi je voyais ça dans ma fenêtre. Ça se passait dans l'auto, et ainsi de suite, et sur le gazon [...] Ho c'était dérangeant! Et là les autos passaient et klaxonnaient. Assez que l'on a fait une pétition, et puis justement [...] était dans ça, on a photographié les automobiles, et on a demandé de fermer. Puis ils l'ont fermée un bout de temps. Parce que ça n'avait pas d'allure, la prostitution qui se faisait là, les petites maisons [...] Ça fait que ça c'est des irritants. »

Cette idée des irritants amènent l'interviewée à parler de divers acteurs qui viennent perturber la quiétude des résidents du centre-ville, comme par exemples les bars, les initiations des étudiants, les festivals d'été, la gentrification, les punks, la drogue et les magasins de sexe :

« Eux autres, ce que je trouve qu'ils ont comme difficultés, c'est pour les familles, à cause de la drogue que l'on a eu un bout de temps [...] Il n'y a pas une tour qui n'a pas eu un pusher dans sa tour [...] ça a changé beaucoup justement à cause de la drogue [...] comme on s'était plaint aussi qu'avant on avait une pharmacie, on avait le bureau de poste, on avait la banque. Ils nous ont tout enlevé ça pour nous donner quoi ? Des magasins de sexe. »

En fait, l'entretien de Louise est truffé de moments dans lesquelles l'interviewée à tendance à parler de ce qu'elle vit au centre-ville, et non de sa participation à l'événement d'interventions théâtrale.

L'entretien avec Daniel a emprunté sensiblement le même chemin, en ce sens que, dans la première moitié de l'entrevue, il décrit le fonctionnement de l'intervention théâtrale, pour en arriver à une conclusion :

« Donc le jeu de rôle c'est quand même une façon que l'animateur peut aller questionner les gens. Comment est-ce que tu te sentais quand tu étais dans ce rôle-là ? Tu sais à jouer ce rôle-là, et à simuler une situation que possiblement tu vis à tous les jours, mais qu'il n'y a personne au bout de cet exercice-là pour savoir ce qui se passe dans ta tête. Pour moi c'est comme si on animait l'action qui s'est prises avec les insolences d'une caméra, mais c'est de savoir qu'est-ce qui s'est passé dans ta tête quand tu as été pris dans cet incident-là. »

Selon lui, la participation des gens à l'activité d'intervention théâtrale est comme un miroir de la réalité, mais un miroir poli : « Les pauvres sont toujours trop polis. Les activistes ils ne sont pas pauvres généralement, c'est peut-être pour ça qu'ils ne sont pas polis. » En fait, il considère que les gens en situation de pauvreté ne disent pas assez les difficultés qu'ils vivent au quotidien et que lorsqu'ils le font, c'est avec beaucoup trop de retenu. À la suite de cet éclaircissement sur sa manière de percevoir l'événement, comme un miroir poli de la réalité, Daniel s'est mis à critiquer tous ce qui l'irritait au centre-ville, et ce, tant sur les thèmes abordés par les petites pièces de théâtre, qu'au sujet d'autres préoccupations personnelles, telles que les intellectuels, les politiciens et les yuppies :

« Quand j'utilise le mot Yuppies, je l'utilise dans le sens [...] c'est un mouvement, c'est une façon de penser, c'est une façon individualiste de voir le monde, en excluant les autres [...] les gentrifiés ne veulent pas avoir les problèmes d'un Chinatown, ils veulent juste avoir le look [...] Ce n'est pas vrai qu'ils ne savent pas ça, ils savent ça, mais ils ne sont pas capables de le dire. Comme l'itinérant, il sait qu'un moment donné il va se faire tasser de là, et les jeunes de la rue avec. Les squeeegies qui dénoncent le fait qu'ils vont être harcelés, même s'ils se sont inventé un travail [...] Les défusionnistes vont écoper. Tu sais ce que ça veut dire ça ? C'est de diviser pour mieux régner. Ça c'est d'aller dire à des gens qui ont exercé leurs droits de défusionner "on va t'augmenter les taxes, vous le méritez !" Un maire qui fonctionne de même, il est malade. Aller dire aux gens qu'ils seront punis parce qu'ils ont exercé leur choix démocratique. Tu sais les gens qui vivent dans le centre-ville, ils n'ont même pas autant de choix que ça. Est-ce que c'est ça qu'ils vont subir ? Les gens qui vivent en HLM ils sont terrorisés par l'idée que possiblement ce groupe de maisons-là va disparaître en échange de mettre des condos ou je ne sais quoi. »

En d'autres termes, puisque l'activité d'intervention théâtrale participative agit comme un miroir, elle plonge les gens au cœur de leur réalité quotidienne et ainsi, des irritants qui s'y trouvent. Même si Daniel considère que cette participation n'est qu'un miroir poli, nous posons comme hypothèse que l'exercice de reconstruction de l'événement à travers le discours de certains participants a eu pour effet de projeter les interviewés au cœur des problématiques auxquelles ils se trouvent confrontés quotidiennement. Cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi l'ensemble des interviewés avait tendance, à des degrés divers, à passer d'un discours sur l'événement, à un discours sur les difficultés vécues en tant que résidents du centre-ville.

Bien que l'ensemble des participants interviewés aient été touchés différemment par l'événement, nous proposons de conclure ce chapitre en répondant à notre question de départ ; le regard que pose certains participants sur l'événement est-il teinté par la position qu'ils tiennent dans la société ? L'idée est de dégager certaines caractéristiques susceptibles d'expliquer leur vision de l'événement, et ce, en regard des thèmes abordés précédemment; la

sensibilisation, la participation, les motivations et le passage de la fiction à la réalité. Tout d'abord, en ce qui a trait au thème de la sensibilisation, certains interlocuteurs et interlocutrices soutiennent ne pas avoir été touchés par l'événement, alors que d'autres formulent l'opinion contraire. À partir des quelques cas examinés, il ne semble pas y avoir un lien entre la position qu'adoptent les participants et la position qu'ils occupent dans la société.

Toutefois, il semble que les valeurs portées par les acteurs influencent leur perception de l'événement. En fait, l'ensemble des personnes, qui perçoit la participation comme une démarche mettant en lumière les capacités des gens du milieu et valorisant leur parole dans une optique de changement, souhaite d'une manière ou d'une autre l'implication des gens du milieu. En d'autres termes, l'événement de théâtre participatif est vu d'une manière positive par les interviewés qui considèrent nécessaire l'implication des citoyens dans l'élaboration de pistes de solution. Toujours en lien avec la place que détiennent les gens, plusieurs interlocuteurs ont soulevé l'obstacle de la gêne, en l'occurrence ceux non-accoutumés à la prise de parole ou encore ceux dont le travail vise à établir un dialogue entre divers acteurs. Dans la même ligne de pensée, certaines critiques ont été soulevées, principalement par trois interviewés, au sujet du déroulement de l'événement. Ces critiques semblent proportionnelles à leur volonté de changement, en ce sens qu'ils sont insatisfaits de ce qu'ils voient au centre-ville. Formulé différemment, le regard critique qu'ils posent sur la réalité du centre-ville se trouvent reformulés dans le cadre de l'événement de théâtre participatif.

Les motivations sous-jacentes à la participation des interviewés, bien qu'elles soient personnelles, sont quant à elles liées à l'idée de changement et à leur volonté d'améliorer les conditions d'existence des résidents et ce, qu'il soit question de créer des liens, de dénoncer le racisme ou encore de favoriser la réception d'information par exemples. Cette préoccupation

quant au sort des résidents est également au cœur de l'ensemble des entretiens, dans la mesure où les interviewés passent, à un moment ou à un autre, d'un discours au sujet de l'événement à un discours sur la réalité qu'ils observent au centre-ville. Ainsi, il apparaît que ce passage d'un discours à un autre est tributaire de leur volonté de changer le visage du centre-ville. Enfin, il ressort de notre analyse que l'événement a eu un impact repérable, bien que de manière différente et à des degrés divers, sur l'ensemble des participants, et ce, malgré qu'il soit difficile d'en connaître la forme réelle.

Troisième partie

Chapitre VII : Le théâtre du « risque »

Maintenant que nous avons pris conscience de la perception de certains responsables d'organismes communautaires, ainsi que celle de certains participants, le moment est venu de revenir à nos questions de départ concernant la place qui est laissée aux gens dans ces organismes, entre autres, pour qu'ils « réfléchissent », « critiquent », « décident » et « agissent ». L'idée de ce chapitre est de voir comment se traduit la volonté des organismes communautaires à mettre de l'avant des pratiques d'intervention qui s'inscrivent dans une logique citoyenne telle que définie par des auteurs comme Habermas. Dans le même sens, notre intérêt de recherche vise à savoir si les organismes réussissent leur pari, du point de vue des participants. Pour ce faire, nous souhaitons revisiter chaque thème abordé dans la construction du cadre théorique pour les confronter aux discours des intervenants et des participants.

Dès le départ, nous avons vu que l'espace public signifie, selon Habermas (1978), un espace ouvert à toute la « communauté », lui permettant de formuler une « opinion » ou une « critique publique ». Pour lui, la présence de ces espaces repose sur la presse d'opinion qui entretient la « polémique » et la « critique » par la diffusion d'informations, d'articles didactiques et de compte-rendus. Alors qu'Habermas suggère que l'espace public ait perdu son caractère polémique, en privilégiant une « augmentation des profits », George (2001) soutient plutôt que c'est la distance grandissante entre les journalistes et les lecteurs qui a eu pour conséquence de diminuer considérablement la quantité d'opinions, réduisant par la même occasion la polémique. Pour sa part, Wolton (1996, 1999, 2000) redéfinit le concept d'espace public en proposant une nouvelle typification des espaces propres aux actions du public : l'« espace commun » dans lequel circulent librement les informations et les marchandises,

l' « espace public », où les gens expriment une opinion, discutent, débattent et délibèrent, et l' « espace politique » qu'il définit comme l'espace où se prennent les décisions. En fait, les actions du « public » ou de la « société civile » renvoient pour ces auteurs aux possibilités de « critiquer », « discuter », « débattre » et « prendre des décisions ». Ainsi, leurs réflexions concernent essentiellement l'analyse de certains types d'action qu'ils considèrent relever du public, afin que ce dernier participe à la vie collective.

Selon Godbout (1983), parallèlement à ces auteurs, pour comprendre la « participation », il est nécessaire d'analyser les rapports de pouvoir entre « gouvernants » et « gouvernés », entre « État » et « citoyens » ou encore entre « organismes » et « clients ». Suivant sa conception, la « participation » renvoie, dans le domaine de l'intervention, aux « contributions » des usagers dans une optique d'adaptation des organismes à leurs besoins. Dans cette perspective, l'utilisateur devrait « contribuer » à l'élaboration des services offerts et à l'« élection » ou la « nomination » de ses représentants, voire même à « décider ». Ainsi, tout comme les auteurs précédents, Godbout suggère quelques pratiques qu'ils considèrent relever des « usagers », mais ajoutent une réflexion sur les fondements qui accompagnent leurs actions : la « redéfinition des rapports de pouvoir ».

Dans le même sens, certains auteurs, dont Pouliot (2003), suggèrent que la « participation » demande une « redéfinition des rapports de pouvoir » qui s'inscrit dans une logique de « reconnaissance des contributions » de l'ensemble des parties, ce qui favorise, selon Panet-Raymond et Bourque (1991), la formulation de « points de vue différents ». En d'autres termes, les services offerts par les organismes doivent être, selon eux, « négociés »; ils doivent correspondre aux besoins des « usagers » tels qu'ils les conçoivent et les formulent. Donc, en plus des réflexions proposées par Habermas, George et Wolton, au sujet des

pratiques du public, d'autres réfléchissent sur les fondements qui accompagnent l'action, tels que la « redéfinition des rapports de pouvoir » et la « reconnaissance des compétences ».

Mais cette redéfinition des rapports de pouvoir est-elle possible dans un contexte d'inégalités sociales ? Comme nous l'avons vu à l'aide des travaux de McAll (1995, 1999), il n'existe d'un point de vue sociologique qu'une « citoyenneté différentielle ». Selon l'auteur, l'origine de plusieurs inégalités sociales provient de l'écart entre ceux qui détiennent des statuts différents, écart qui s'explique par les divers statuts que cumulent un individu dans les territoires qu'il traverse quotidiennement, surtout ceux du « domestique » et du « marché du travail ». Selon McAll, l'ensemble des territoires traversés par les individus sont empreints par la rencontre de groupes d'acteurs sociaux qui tentent de s'« approprier » et de se « réserver » certaines ressources. Cette réflexion rejoint les propos de Côté et Boulet (1994) en ce qui a trait au modèle de « travail technocrate » qui établit des délais rigides de réussites, en réponse aux exigences de la rapidité d'intervention, et non selon les besoins des gens. Cependant, des espaces d'inclusion, qui ne sont pas caractérisés par une volonté d'appropriation de l'autre - existent, selon McAll, et peuvent avoir un effet significatif sur la trajectoire de vie de certains individus.

En ce qui a trait à la parole, elle peut être entendue comme ce qui précède la mise en forme des idées que nous voulons échanger avec autrui, « parole » qui peut être communiquée via l'« oralité », les « gestes » et l'« écriture ». Cette conception est proposée par Zeldine (1999), pour qui l'échange d'une parole doit se faire dans un contexte qui exclut toute violence « relationnelle » ou « communicationnelle », de telle sorte qu'elle n'est possible qu'à partir du moment où il y a une « reconnaissance mutuelle » entre les interlocuteurs. Les propos de Zeldine s'inscrivent dans le même courant de pensée qu'Habermas (1979, 1987),

pour qui la communication non-violente ou - pour employer ses termes -, dépourvue de « stratégies de manipulation », renvoie à la notion d' « agir communicationnel » qui est à ses yeux une volonté de s'ouvrir sur l' « intercompréhension ». Habermas tente de comprendre avec quelle prétention les acteurs se présentent dans une dynamique d'échange communicationnel, en fonction de leur monde « objectif », « social » et « subjectif ». En fait, suivant l'auteur, pour qu'un dialogue s'ouvre sur l'intercompréhension, chaque acteur doit proposer des énoncés « vrais », « justes » et « transparents » dans un contexte où les individus redéfinissent leur « pré-compréhension » en fonction d'une nouvelle qui les englobe. Ainsi, selon Habermas, un dialogue, dans lequel les rapports de pouvoir ont été évacués, rend possible l'intercompréhension entre les acteurs.⁶⁹

Suivant Bourdieu (1980, 1982), l'intercompréhension est pratiquement impossible entre des personnes qui détiennent des statuts différents, puisque les rapports de pouvoir sont « reproduits » par et dans le discours. Pour lui, la forme que prend le langage exprime le « capital linguistique » nécessaire à la légitimité du locuteur, qui est directement liée à la position qu'il occupe dans la structure sociale. Il y a ainsi, selon lui, une frontière infranchissable entre ceux qui sont « autorisés » et les autres, favorisant ainsi la reproduction d'inégalités sociales, ce qui va à l'encontre de la conception proposée par Ricoeur (1969), pour qui l'individu n'est pas un utilisateur passif de la langue. Selon lui, malgré les contraintes de la « structure langagière », l'individu est à même d'inventer une infinité de phrases nouvelles et ainsi, donner un nouveau sens au mot. En fait, cette explication qu'il donne d'un va-et-vient à l'intérieur d'un échange communicationnel, semble susceptible d'apporter un éclairage significatif à la compréhension de la place que prennent les usagers. Cette idée de la capacité des individus à réfléchir par soi-même s'inscrit dans une longue

⁶⁹ Voir ci-haut page 28 à 31.

tradition de réflexion, dont Kant (1784) est un pilier, en insistant sur la capacité et le devoir de chacun de faire un usage autonome de sa raison. Ainsi, nous avons relevé à l'intérieur de notre recherche bibliographique deux types de réflexion différente sur la place qui est laissée au « public », aux « usagers » ou aux « citoyens »; celle de penseurs comme Habermas, qui proposent certaines pratiques associées aux actions du public, dont le « débat », « l'argumentation », la « critique » et la prise de parole et celle de chercheurs comme Godbout et McAll, qui s'intéressent plutôt aux fondements sur lesquels s'appuient ces pratiques, telles que la « redéfinition des rapports de pouvoir » et l' « inclusion ».

Comment ces discours théoriques, sur la manière dont les individus tentent de définir collectivement les orientations qui les concernent, se traduisent-ils chez certains organismes communautaires qui souhaitent donner une place aux gens ? Tout d'abord, malgré le fait qu'il soit difficile, étant donné notre démarche de recherche qui s'appuie sur le discours de certains responsables, de se prononcer sur la distance possible entre leurs discours et leurs pratiques réelles, certains d'entre eux relèvent diverses « tensions ». Selon ceux-ci, différents types d'obstacles limitent la réalisation de leurs objectifs, dont la dépendance, la rigidité, la professionnalisation et les préoccupations économiques des organismes. L'idée de la dépendance, comme obstacle à l'implication des usagers, se retrouve dans le discours de trois interviewés. La responsable de l'Entre-nous, par exemple suggère que la disposition des installations favorise la « dépendance » des « participants » vis-à-vis des intervenants, malgré les efforts de l'organisme pour leur apprendre à « pêcher le poisson ». Ensuite, l'interviewé de l'Alternative considère la rigidité des institutions comme un obstacle à la « participation », alors qu'il suggère que son organisme préconise plutôt une approche souple. Enfin, l'interviewée de l'Entr'aide suggère implicitement que la professionnalisation de l'organisme

a conduit à un recul de l'« implication » des femmes. Même si elle n'associe pas formellement la professionnalisation à un obstacle qui limite l'« implication » des femmes du quartier, elle souhaite néanmoins favoriser et augmenter leur « implication » à l'organisme.

En d'autres termes, la place qui est laissée aux usagers semble limitée, selon ces trois répondants, par la structure organisationnelle des organismes, qui favorise parfois, malgré eux, la « dépendance » des usagers. Ainsi, selon certains responsables, la rigidité des rapports qu'entretiennent les intervenants et les usagers semble faire obstacle à la mise sur pied d'un projet citoyen, dans lequel les gens ont une place, discours qui rappelle les propos de Côté et Boulet (1994) au sujet de la rigidité du modèle de « travail technocrate ». Enfin, il apparaît dans leurs discours, en utilisant les termes d'un des intervenants, que la réalisation d'un espace de citoyenneté à la Habermas, où les gens ont la possibilité de discuter, débattre et décider, demande une certaine « souplesse » et une volonté de « répondre aux besoins des gens », ce qui semble faire parfois défaut.

D'un autre côté, trois autres interviewés suggèrent plutôt que ce sont leurs difficultés financières qui constituent l'obstacle à la réalisation de leurs finalités. Selon l'interviewé de l'Amorce, l'exigence de la « rentabilité » est une source de « tension » pour l'organisme, en ce sens qu'elle n'est pas liée à une volonté d'offrir un service à « dimension humaine » : « C'est beaucoup de tensions [...] entre cette réalité, de devoir subvenir à nos besoins, et l'autre qui est d'offrir un service qui est de dimension humaine. » Pour l'interviewé de la Trajectoire, le peu de revenu que procure la vente du journal aux camelots est aussi une limite à leur volonté de « développer l'autonomie financière » des « gens de la rue » : « [...] tout le monde qui vend le journal dit que c'est plus payant quêter que de vendre le journal. » Dans le cas de l'Entre-nous, la précarité de l'organisme, selon l'interviewée, le pousse à mettre davantage de l'avant

de nouvelles activités afin de répondre aux nouvelles demandes des bailleurs de fond, qu'à inviter les familles à formuler leurs besoins, ce qui est l'objectif principal de l'organisme. Ainsi, selon les propos de ces responsables, leur précarité financière fait obstacle à leur volonté de donner une place aux gens. Les deux obstacles soulevées semblent provenir d'exigences extérieures à leur volonté : celles de bailleurs de fond et d'acheteurs de service, par exemple. En d'autres termes, les pratiques qu'ils tentent de mettre sur pied sont parfois confrontées aux volontés d'autres acteurs, ce qui rejoint les observations de LeGoff, McAll et Montgomery (2003), qui suggèrent que le manque d'autonomie de certains organismes communautaires vis-à-vis de l'État semblent leur faire perdre certains de leurs traits caractéristiques. En fait, il semble y avoir un lien entre la liberté décisionnelle de l'organisme et sa capacité de répondre aux besoins des usagers, lien qui serait intéressant d'approfondir davantage.

Au-delà des obstacles soulevés, il semble que les pratiques de certains organismes se distinguent du projet citoyen tel que défini dans la littérature, malgré le fait qu'ils utilisent un vocabulaire similaire. Ainsi, nous tenterons de voir comment le discours de certains responsables d'organismes au sujet d'un projet qui rappelle la citoyenneté telle que définie par plusieurs auteurs, se traduit parfois par des pratiques qui vont dans le même sens et parfois dans un autre - pas nécessairement opposé. Pour ce faire, nous proposons dans un premier temps, l'analyse de deux pratiques qui semblent aller dans le sens d'un projet citoyen et dans un deuxième temps, des pratiques qui semblent s'en distancier.

Le discours de deux interviewés, ceux de l'Amorce et de l'Entr'aide, au sujet de leurs pratiques d'intervention, rejoint les réflexions qu'on retrouve dans la littérature au sujet d'actions citoyennes, entendues comme la place qui est faite aux gens pour qu'ils s'expriment,

discutent, décident et agissent. Selon le responsable de l'Amorce, l'objectif de l'organisme est de « déclencher » des actions qui permettraient aux « citoyens » de se rapprocher des « décideurs » et ainsi, d'encourager la « médiation » entre ces deux groupes d'acteurs afin d'offrir des services à « dimensions humaines » : « pour permettre aux gens directement de faire leurs doléances, d'exprimer leurs demandes, poser leurs questions. » Les activités de l'Amorce se présentent sous la forme d'une pièce de théâtre dans laquelle les « citoyens » « prennent leur place », « participent à la recherche de pistes de solution » et deviennent des « acteurs du changement ». En d'autres termes, l'Amorce souhaite encourager l'action des gens, par la mise sur pied d'un espace de dialogue ouvert à toute la communauté. Cette démarche d'intervention repose sur trois étapes distinctes, dont deux qui invitent à la « participation » des gens du milieu : la « cueillette des données » et l' « intervention théâtrale participative ». ⁷⁰

À l'Entr'aide, la volonté d' « impliquer davantage » les « femmes du quartier » dans l'organisme a émergé, selon l'interviewée, d'une réflexion sur leurs orientations et leurs objectifs : « Comment impliquer plus les femmes dans l'ensemble du travail du centre ? » La production d'un journal, d'une pièce de théâtre ou encore favoriser l'implication des usagers aux espaces décisionnels, en sont des exemples. Selon l'interviewée, l'arrivée de stagiaires à l'organisme a fait diminuer la « participation » des usagers, ce qui a marqué le début d'une période d'adaptation et de transition, dont l'issue s'est traduite par une volonté de les « impliquer » davantage. En somme, le thème de l' « implication » est au cœur du discours de l'interviewée lorsqu'elle parle de la place qu'occupent les femmes du quartier à l'organisme.

Ainsi, les pratiques que tentent de mettre en place ces organismes communautaires rejoignent les réflexions de certains auteurs présentés précédemment. Les pratiques qu'ils

⁷⁰ L'autre renvoie à la période de création, dans laquelle l'organisme seul participe.

disent mettre sur pied visent à créer un espace dans lequel il y a une tentative de laisser les gens discuter, débattre et décider des orientations collectives qui les concernent. En d'autres termes, la manière dont ces responsables parlent des pratiques de leur organisme indiquent leur volonté de faire participer les gens à des espaces qui visent le changement, tel que la redéfinition des rapports hommes/femmes et la redéfinition des rapports entre les personnes qui décident habituellement et les autres. Donc, il semble y avoir une tentative de mettre en place des pratiques d'intervention qui s'alignent sur les réflexions d'auteurs au sujet d'un projet citoyen dans lequel les gens seraient libres de s'exprimer, de débattre, de décider certaines orientations collectives et d'agir en fonction de celles-ci.

En revanche, malgré le fait qu'ils utilisent un discours similaire, les pratiques d'autres répondants semblent se distancier de la citoyenneté participative telle que discutée dans la littérature. Tout d'abord, en ce qui concerne la Trajectoire et l'Alternative, ces deux organismes cherchent à donner un « choix », une « marge de liberté », un « soutien », à « valoriser » les usagers, à « changer » leur statut de mendiant à celui de vendeur, ou de chômeur à travailleur, à « changer le regard » que portent les gens sur ces personnes et à « développer l'autonomie » de personnes marginalisées afin qu'elles prennent « conscience de leurs capacités à améliorer leur qualité de vie ». Pour l'interviewé de l'Alternative, l'objectif est d' « accompagner » les jeunes de la rue dans leur démarche de prise en charge et non de se « substituer » à leur capacité de penser et de réfléchir, alors que celui de la Trajectoire vise à « valoriser » les itinérants par diverses pratiques, dont celle de l'écriture, afin de leur donner confiance et une meilleure estime de soi. Selon ces interviewés, l'ensemble de leur démarche s'appuie sur un travail préparatoire à l'implication des gens, afin qu'ils soient à même de prendre une place.

À la Trajectoire, cette idée prend la forme d'une volonté de favoriser l'« autonomisation »⁷¹ et la « valorisation ». Selon l'interviewé, les « itinérants » détiennent une grande marge de liberté dans la vente du journal, puisqu'ils « décident » du moment et de l'endroit où ils travaillent, alors que l'exercice de rédaction semble parfois plus restrictif, surtout s'ils veulent faire un « vrai travail journalistique ». Selon lui, les « participants », qui souhaitent rédiger un article, se retrouvent devant un choix; écrire un « témoignage » dans lequel ils détiennent une « grande marge de liberté » ou écrire un « article journalistique » dans un contexte de « *mentorat* ». Ainsi, la rédaction d'un article journalistique, même si elle est plus restrictive, renvoie, selon l'interviewé, à la « décision » et au « choix » du « participant » de faire ce type d'exercice. La présence d'un véritable choix apparaît centrale pour comprendre la participation des itinérants à la Trajectoire, en ce sens que les « mentors » ne sont pas là pour imposer leur savoir, mais pour « soutenir » les individus dans leur démarche d'écriture. En d'autres mots, l'interviewé de cet organisme tente de « valoriser » et de rendre « autonome » les itinérants par l'intermédiaire de la « rédaction » et de la « vente » d'un journal et ce, dans une perspective où les fondements de l'intervention sont orientés vers une volonté de donner un « choix », une « marge de liberté » et un « soutien ».

Derrière la démarche de « valorisation » et d'« accompagnement » de l'Alternative, il y a une volonté d'aider les jeunes de la rue à réaliser les projets qu'ils ont « choisis », ce qui permet, selon l'interviewé, de diminuer leur « consommation » et en dernière instance, de les aider à « reprendre goût à la vie ». Dans le même sens, l'interviewée de l'Expression suggère que leur démarche de « formation » vise à « stimuler » et à « motiver » les jeunes de la rue à se trouver une autre « passion » que celle de « boire toute la journée. » Ainsi, d'après les

⁷¹ L'idée de l'autonomisation demeure ambiguë, en ce sens qu'elle semble être simultanément un objectif à atteindre et une avenue pour préparer les usagers à prendre leur place.

propos de cette interviewée, les activités qu'ils mettent sur pied ne visent pas à « sauver les usagers », mais à les « stimuler », les « motiver » et les « aider à reprendre goût à la vie ». Suivant son discours, l'objectif de l'organisme est de donner un accès aux punks à des espaces d'activités : « [...] il n'y avait plus un bar qui nous voulait. » L'accès difficile - au marché du travail - est également le levier principal à l'origine de l'Anarchie : « L'objectif principal est d'intégrer le marché du travail. » La discrimination vis-à-vis de l'accès de certaines personnes à des lieux publics ou encore à un travail, semble pour ces interviewés un enjeu central de l'autonomisation. Selon eux, l'émergence de leur organisme s'appuie sur une volonté de contourner la discrimination subie par certains « citoyens », afin qu'ils accèdent plus facilement à des territoires desquels ils sont habituellement exclus.

Ainsi, le projet citoyen tel qu'imaginé par certains auteurs semble confronté dans la pratique à des préoccupations de type individuel. Comme le suggère plusieurs responsables d'organismes, les gens ont besoin d'estime de soi, de motivation et d'autonomie pour prendre leur place. Selon eux, les pratiques de citoyenneté passent par un travail de préparation des individus, afin qu'ils soient à même de s'impliquer librement, selon leur choix et volonté. En d'autres termes, alors que plusieurs auteurs parlent de la citoyenneté en terme de projet collectif, plusieurs responsables d'organismes semblent plutôt préoccupés par le projet individuel et ainsi, par la trajectoire de vie des usagers. Cette préoccupation est peut être liée, comme le suggère Côté et Boulet (1994), au travail d'intervention, étant donné que plusieurs intervenants privilégient pour diverses raisons une approche individuelle au détriment d'une approche collective. Ainsi, malgré le fait que les intervenants utilisent un langage souvent similaire à celui qu'on retrouve dans la littérature considérée ici, il semble que la mise en pratique d'un projet collectif de citoyenneté soit confrontée à certaines contraintes, dont celle

d'une approche qui privilégie l'individu et celle de la marge de liberté des organismes pour prendre leurs décisions.

En plus d'une distance possible entre le projet citoyen tel qu'imaginé par certains auteurs et sa mise en application dans la pratique, il y a aussi possibilité d'un écart entre la perception des intervenants et l'expérience telle que vécue par les participants. En fait, notre démarche de recherche nous a permis de constater que certains participants percevaient leur expérience d'intervention théâtrale plutôt positivement, alors que d'autres demeuraient critiques vis-à-vis de cette démarche. Dans cette dernière étape de la recherche nous tentons de comprendre pourquoi l'expérience théâtrale semble avoir été un succès pour certains participants et un échec pour d'autres.

Tout d'abord, nous avons relevé une ressemblance entre le discours de certains participants qui considèrent le théâtre participatif comme une opportunité pour « prendre la parole » et celui du responsable de l'Amorce au sujet de sa volonté de « déclencher » des actions, afin que les « gens du milieu » « prennent leur place » et participent aux discussions qui entourent diverses orientations collectives. En fait, plusieurs répondants considèrent la démarche d'intervention comme une opportunité pour s'« exprimer » et « prendre la parole »; participer à la « mise en scène » de leur réalité et à la « recherche de pistes de solutions ». Suivant le discours des interlocuteurs, il semble que le théâtre participatif facilite la prise de parole, en plus de donner, à certains, le sentiment d'être « citoyen », ce qui rappelle le discours du responsable de l'organisme, qui suggère que la pédagogie du faire « donne une force » aux participants. À la lumière de ce discours, nous suggérons qu'il y a une cohérence entre le projet citoyen tel qu'imaginé dans la littérature, sa mise en place par l'organisme et l'expérience vécue par divers participants.

Mais qu'est-ce qui explique que l'expérience théâtrale participative soit perçue plutôt positivement par les participants ? Nous allons tenter de répondre à cette question à l'aide des réflexions d'Habermas (1979, 1987) au sujet des « trois mondes » et de l'idée du « risque » proposée par Zeldine (1999). Selon Habermas, l'intercompréhension n'est possible que si les participants proposent des énoncés « vrais », « justes » et « transparents ». Selon lui, le « monde objectif » renvoie à la volonté des acteurs d'émettre des énoncés qu'ils considèrent vrais, en acceptant de les redéfinir d'une manière à englober ceux des autres, ce qui semble s'être réalisé à l'événement théâtral, puisque certains interviewés ont été « sensibilisés » à la réalité des personnes qui vivent au centre-ville : « c'était en plein centre de toi », « j'ai été frappée de voir les capacités des gens du milieu » et « conscientisé ». Ces propos suggèrent qu'ils se soient ouverts à la réalité d'autrui, d'une manière telle qu'ils en ont été amenés à repenser leur façon de voir les autres. Cette ouverture à la réalité d'autrui renvoie, pour Zeldine, à un « risque - risque au sens d'une volonté de redéfinir sa compréhension du monde, de se laisser convaincre. Enfin, selon le discours des participants, il semble qu'ils ont pris un « beau » risque, étant donné qu'ils sont sortis de l'événement ébranlés dans leur vision des choses, en ayant découvert un peu plus qui ils étaient et qui étaient les gens qu'ils ont trouvés en face d'eux.

Ensuite, le « monde social » dont parle Habermas dans le cadre d'une dynamique communicationnelle renvoie à la légitimité qu'accorde les acteurs aux normes sociales en vigueur et ainsi, à la « justesse » de leurs propos. À la lumière du discours de plusieurs interviewés, il semble que le succès de l'événement soit dû, entre autres, au respect des règles du jeu proposées par l'Amorce, qui visent à permettre aux gens du milieu de participer à un espace d'expression, par la mise en scène de certains aspects de leur réalité. Ainsi, pour

plusieurs interviewés l'intervention théâtrale est une opportunité de prendre la parole, dont l'objectif est de réfléchir collectivement à certaines pistes de solution, malgré le fait que cet exercice demande du « courage ». L'idée du « risque » apporte, une autre fois, un éclairage significatif, au sens où plusieurs interlocuteurs suggèrent que la « gêne » accompagne la prise de parole. En d'autres termes, malgré la présence d'une « atmosphère de convivialité », l'ensemble de la démarche d'intervention repose sur le risque que prennent les participants pour s'exprimer. Ce constat permet de réactualiser les réflexions de Kant (1784) pour qui l'état majoritaire renvoie à la capacité de l'individu de dépasser sa crainte pour assumer sa liberté de penser. En fait, la réussite de l'événement semble liée au risque que prennent les personnes d'accepter les règles du jeu, dont celle de prendre la parole.

De plus, il semble que maints interviewés ont joué le jeu de la réalité, plutôt que celui de la fiction. Cette perception d'être dans la « réalité » a resurgi lors des entretiens, plusieurs interviewés ayant tendance à utiliser le théâtre comme moyen d'illustrer ce qu'ils vivent au centre-ville. Formulé différemment, il ressort des entrevues que le théâtre participatif a plongé les gens à l'intérieur de leur réalité. Selon un des interlocuteurs, le « jeu de rôle » permet de faire revivre des situations que l'ont vit quotidiennement afin de les questionner. Pour lui, les gens sont confrontés quotidiennement à diverses situations que le théâtre, ce qui leur donne l'occasion de réfléchir collectivement sur ce: « [...] qui s'est passé dans ta tête quand tu as été pris dans cet incident-là ». Donc, la réussite de l'événement semble associée, au fait qu'il y a des participants qui acceptent de jouer le jeu, d'agir dans la « réalité » et non dans la « fiction ».

Enfin, le « monde subjectif » dont parle Habermas signifie la capacité des gens à se présenter dans l'interaction le plus fidèlement possible et ainsi, à formuler leurs idées avec

transparence. Malgré le fait que le contenu des entretiens permette difficilement de savoir si les participants sont transparents, diverses interventions de participants ont été perçues comme étant justes et crédibles aux yeux de plusieurs répondants, puisque ceux-ci ont été ébranlés par ces interventions. Ainsi, que le discours d'un interlocuteur soit transparent ou non, c'est la perception des personnes qui le reçoivent qui importe. En somme, il semble que l'événement ait été perçu de manière plutôt positive par certains participants qui ont pris le risque de remettre en question leur compréhension, de prendre la parole, de reconnaître la démarche d'intervention théâtrale comme la mise en scène de la réalité de certaines personnes et non comme une pure fiction, et de recevoir la parole d'autrui comme étant transparente.

Si cet événement a été bien reçu par certains, pourquoi a-t-il été perçu plutôt négativement par d'autres ? Aussi contradictoire que cela puisse paraître, la perception positive ou négative des interviewés vis-à-vis de l'événement théâtral participatif peut se retrouver à l'intérieur du discours d'une même personne. Revenons au cadre analytique proposé par Habermas. La volonté des participants d'émettre des énoncés vrais, dans le but de formuler un nouveau qui les englobe tous, semble, selon eux, parfois faire défaut. Selon certains interviewés, l'événement ne leur a « rien appris », puisqu'ils ont déjà l'opportunité de voir, par l'intermédiaire de leur travail par exemple, des « choses que les citoyens ne voient pas ». Ce type de discours laisse croire que ces interlocuteurs ne se sont pas présentés à l'événement avec une volonté de prendre le risque de se laisser convaincre, puisqu'étant les détenteurs privilégiés d'un savoir. En d'autres termes, la perception d'échec de l'intervention théâtrale est peut-être liée au fait que certains interlocuteurs n'ont pas pris le risque, comme d'autres l'ont fait, de s'ouvrir à la réalité telle qu'exprimée par les gens lors de l'événement.

Cette fermeture vis-à-vis de la réalité des gens s'explique peut-être, comme Bourdieu (1982) le suggère, par la position sociale qu'occupent les interlocuteurs. En fait, si par leur position sociale, ces personnes considèrent avoir accès à une compréhension qui échappe à la majorité des gens, en l'occurrence les personnes qui habitent dans des HLM, on se demande comment elles peuvent s'ouvrir à la réalité d'autrui. Formulé différemment, il semble que la capacité d'une personne à redéfinir, à l'intérieur d'une dynamique d'échange, sa perception du monde est tributaire de la vision qu'elle se fait des acteurs qui l'entourent et comme le dirait Bourdieu, de la « position sociale qu'elle occupe ». Il semble ainsi y avoir, malgré les échanges lors de l'événement théâtral, une distance « infranchissable » entre certaines personnes qui ne se perçoivent pas comme étant dans la même position sociale que d'autres, ce qui pourrait expliquer la perception négative de certains répondants vis-à-vis de la démarche d'intervention.

Ensuite, quelques discours suggèrent que la perception négative de l'événement est liée au non-respect des règles de jeu établies par l'Amorce, ce qui est selon Habermas, nécessaire au succès d'un échange communicationnel. En premier lieu, alors que l'événement se veut un espace de « participation », certaines personnes affirment avoir « assisté » à une pièce de théâtre. En fait, nous suggérons comme hypothèse que chaque personne qui se limite au rôle de spectateur est un obstacle à la réussite d'un projet d'intervention qui se veut participatif. En d'autres termes, comment réussir à créer une dynamique collective, alors que certaines personnes adoptent une position de spectateur et de recul ? En deuxième lieu, comme nous l'avons mentionné plus tôt, devant certaines mises en scène, quelques personnes ont quitté la salle, alors que l'idée d'un tel événement vise la rencontre de diverses personnes qui ne partagent pas nécessairement le même point de vue pour qu'ils échangent et discutent. Non

seulement ce type de comportement signifie un rejet de la parole de l'autre, mais celui-ci brise le cadre normatif de l'intervention, qui est, comme nous l'avons mentionné plus tôt, de permettre aux gens de s'exprimer et de discuter. De plus, alors que la « valorisation » de la parole des « gens du milieu » soit un objectif de l'Amorce, certains interlocuteurs disent ne « rien avoir appris ». Il semble ainsi y avoir une certaine résistance à accepter le cadre normatif suggéré par l'organisme. En d'autres termes, l'échec de l'événement, tel que formulé par certains participants, semble être lié au non-respect de certaines règles et normes sociales en vigueur lors de l'intervention théâtrale, dont l'adoption d'une position de spectateur et la non-reconnaissance des savoirs d'autrui.

En dernier lieu, le discours de certains participants suggèrent qu'ils n'ont pas perçu l'expression des gens comme étant transparent, un « miroir poli de la réalité ». Selon cet interlocuteur, les gens ne disent pas vraiment ce qu'ils pensent de peur d'en subir les frais. En fait, un peu à la manière d'Habermas, cet interlocuteur suggère que l'événement est un échec partiel, en ce sens qu'il ne permet pas aux gens de s'exprimer tels qu'ils se perçoivent, élément essentiel d'une dynamique communicationnelle qui vise l'intercompréhension.

Somme toute, la mise sur pied de projets qui visent à donner une place aux gens, ainsi que la participation de certaines personnes à diverses activités, dont celle du théâtre participatif, suggèrent que l'individu n'est pas prisonnier de ce qu'on lui propose socialement et politiquement – bien qu'il puisse en ressentir certaines contraintes –, mais détient plutôt une marge de liberté, rappelant ainsi les travaux de Ricoeur (1969), pour qui l'individu se situe au cœur de l'action. Selon nous, cette réflexion met en lumière le dynamisme de certains organismes qui tentent d'améliorer la qualité de vie des gens, et de plusieurs participants qui acceptent de prendre le risque de s'exprimer et de se laisser convaincre afin d'imaginer

collectivement un nouveau monde. Ainsi, il semble que c'est le dynamisme de certaines pratiques d'inclusion, dans lesquelles les gens ont une place pour réfléchir, discuter, décider et agir collectivement, qui permet d'acquérir, pour employer les termes du responsable de l'Amorce, de nouvelles « forces », favorisant ainsi le passage d'un statut de spectateur à celui d'acteur ou encore d'un statut citoyen minoritaire, à celui majoritaire.

Conclusion

En conclusion, nous proposons de faire un retour sur les questions à l'origine de ce mémoire : Qu'est-ce que la participation citoyenne ? Où se trouve-elle ? Comme nous l'avons souligné plus tôt, la démarche de recherche nous a amené à s'interroger sur le sens même de notre questionnement. Plus nous avançons dans le processus de recherche, plus notre réflexion semblait se cristalliser autour du terme de la « participation », alors que l'objectif premier était de voir la diversité des discours à ce sujet. C'est ainsi que nous avons pris la décision de se distancier par rapport à la « participation » en tant que telle, afin de questionner la manière dont les interviewés parlent de la place qui est faite aux gens pour qu'ils réfléchissent, prennent la parole, décident et agissent. Ce nouveau questionnement nous a permis de s'ouvrir sur une diversité de discours qui rendent compte de la place qui est faite aux gens, dont la participation est une forme. De plus, la recherche nous a montré qu'il y a parfois une distance significative entre le projet citoyen tel qu'imaginé dans la littérature, sa mise sur pied dans la pratique et l'expérience des personnes qui y participent.

Tout d'abord, le projet citoyen imaginé par certains auteurs renvoient à deux discours différents. Le premier renvoie à certaines pratiques qui permettent aux gens de réfléchir, de prendre la parole, de décider et d'agir. Les divers auteurs lus qui s'intéressent à ces pratiques tentent de comprendre comment elles permettent aux gens – au public – de prendre une place, dans la prise de décision collective au sujet des orientations qui les concernent. Dans cet esprit, nous nous sommes intéressés particulièrement à la prise de parole. Comme nous l'avons souligné plus tôt, la prise de parole, qui vise l'intercompréhension, engendre un risque : le risque d'admettre que la compréhension du monde est toujours parcellaire et que chaque acteur est à même d'apporter un éclairage nouveau qui la remet en question. En

d'autres termes, l'échange collectif, dans lequel les gens prennent le risque de se laisser convaincre, favorise une dynamique de création de nouvelles connaissances. Cette idée est également mise de l'avant par Habermas, pour qui l'intercompréhension exige que les interlocuteurs acceptent de remettre en question leur monde objectif, afin que tous se reconnaissent dans la nouvelle compréhension construite collectivement. Toujours en lien avec l'idée de la prise de parole et de l'intercompréhension, cet auteur suggère que le respect des normes en vigueur et de la transparence sont des préalables pour que se réalise un échange véritable et ainsi, l'élaboration de nouvelles orientations collectives.

Le deuxième discours proposé par certains auteurs a trait aux fondements et aux valeurs qui accompagnent les pratiques citoyennes. Certains auteurs s'intéressent à l'esprit dans lequel les gens ont la possibilité de prendre une place. Pour utiliser les termes à McAll, les « espaces d'inclusion » nécessitent une redéfinition des rapports de pouvoir et une reconnaissance des compétences des gens dans leur capacité à s'impliquer dans les diverses étapes d'une démarche. Ainsi, les pratiques de prise de parole, de prise de décision et d'action ne sont significatives, pour ces auteurs, qui s'il y a une réelle volonté de redéfinir les rapports de pouvoir, de reconnaître la complémentarité des savoirs, ainsi que les capacités des gens.

L'idée selon laquelle les gens se rassemblent pour discuter, débattre et décider les orientations collectives trouvent un écho dans l'intervention, plus précisément en milieu communautaire. En fait, dans les entrevues effectuées auprès des responsables d'organismes nous avons relevé la présence d'un discours qui rejoint les préoccupations d'auteurs présentés précédemment. En revanche, malgré le fait que ce discours semble s'être concrétisé dans certains organismes, dans d'autres, il semble se traduire différemment. D'un côté, en ce qui a trait aux organismes qui tentent de mettre sur pied des espaces pour que les gens prennent leur

place et participent aux étapes de réflexion, de discussion, de décision et d'action, nous avons relevé les pratiques de deux organismes. Alors que l'un d'eux vise à augmenter la participation des femmes du quartier, l'autre tente de rassembler des gens d'horizons différents – tant des personnes qui décident habituellement que des gens du quartier – le temps d'un événement théâtral participatif, afin qu'ils puissent réfléchir collectivement sur leur devenir. Cette dernière pratique semble, à nos yeux, une tentative pour réaliser le projet citoyen tel que l'avait imaginé certains auteurs, dont Habermas.

De l'autre, nous avons remarqué que l'idée d'un projet citoyen est parfois confrontée, dans la pratique, à diverses préoccupations. En fait, pour plusieurs responsables d'organismes, les diverses pratiques de citoyenneté – la discussion, la prise de décision et l'action –, qui s'inscrivent dans un contexte de redéfinition des rapports de pouvoir et de reconnaissance des compétences, visent moins à l'élaboration d'un projet collectif, qu'à l'amélioration de la qualité de vie des individus. En d'autres termes, les pratiques de plusieurs organismes communautaires mettent de l'avant un discours et des pratiques qui rappellent l'idée de projet citoyen, mais dont le but principal est d'accompagner les gens dans leur démarche personnelle et ainsi, de leur permettre d'être davantage autonome - autonomie qui est toutefois un élément clé pour que s'amorce un projet collectif. En plus de cette préoccupation avec l'individu, les pratiques d'intervention sont parfois limitées, selon certains responsables d'organismes, par la structure organisationnelle rigide et la précarité financière. Comme nous l'avons suggéré plus tôt, il semble y avoir un lien, presque causal, entre la liberté que détiennent les intervenants dans leur pratique et la liberté des usagers pour prendre leur place.

Finalement, les objectifs que se fixent ces organismes peuvent être à une distance plus ou moins grande des pratiques qu'ils mettent en place telles que vécues par les usagers. C'est

cette expérience que nous avons tenté de relever dans le discours des participants à un événement théâtral participatif. À l'intérieur des entrevues, deux discours nous ont marqué particulièrement. Le premier est celui qui soulève la question du risque. En fait, l'ensemble de la démarche d'intervention repose sur le risque que prennent les gens pour exprimer une idée, une critique ou une solution. Selon certains d'entre eux, prendre la parole demande du courage - difficulté qui est à prendre en considération dans la réalisation d'un projet collectif où on demande aux gens de prendre leur place. L'idée du risque permet d'apporter également un éclairage sur la volonté des gens à changer leur compréhension de la réalité. En fait, il serait intéressant d'explorer plus en profondeur comment la présence ou l'absence d'un tel risque influence l'expérience des participants.

Le deuxième trait marquant qui émerge du discours des participants renvoie à la capacité des gens à respecter les normes et les règles établies par l'organisme : jouer le jeu. Ces règles exigent des gens qu'ils participent, qu'ils respectent les autres, qu'ils soient honnêtes dans leurs propos et qu'ils acceptent d'agir, le plus possible, comme s'il s'agissait d'une situation réelle et non d'une fiction. Tout refus de ces règles de base est susceptible de mettre en péril la réussite de la démarche d'intervention. En revanche, si les participants acceptent ces règles, ils ont l'opportunité de se regarder comme dans un miroir, afin de critiquer et d'imaginer de nouvelles avenues et orientations collectives, en vue d'améliorer leur qualité de vie et de prendre une place à part entière en tant que citoyen. Ce cadre de jeu permet ainsi un dynamisme réflexif et décisionnel par lequel les participants deviennent des acteurs du devenir collectif, en faisant un incessant va-et-vient entre leur compréhension de la réalité et celle qu'ils tentent d'imaginer en tant que groupe. En somme, l'idée d'une telle démarche vise à créer un espace dans lequel les gens réfléchissent, prennent la parole, décident et agissent, ce

qui est sensiblement différent des pratiques dominantes qui ont tendance, comme nous l'avons vu, à s'imposer aux gens.

Bibliographie

ABERS, Rebecca, « La participation populaire à Porto Alegre au Brésil », Les annales de la recherche urbaines, numéro 80 – 81, 1999, p. 43 – 54.

AUSTN, Quand dire c'est faire, introduction par GillesCane de la première édition du Seuil, 1970.

BLONDIAUX, Loïc, « La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris », Hermès, numéro 26-27, 2000, p.323 – 337.

BOURDIEU, Pierre, Le sens pratique, Minuit, Paris, 1980.

BOURDIEU, Pierre, Ce que parler veut dire, Fayard, Paris, 1982.

Comité Ministériel sur la réduction des inégalités de santé et de bien-être liés à la pauvreté, Santé et Services Sociaux du Québec, Octobre 2001, 54p.

BOUCHARD, PELCHAT et BOUDREAULT, « Les relations parents et intervenants : perspectives théoriques¹ », Apprentissage et Socialisation, volume 17, numéro 1 et 2, 1996, p.21- 47.

BOUCHARD, PELCHAT et BOUDREAULT, « Les parents et les intervenants, où en sont leurs relations », Apprentissage et Socialisation, Volume 17, numéro 1 et 2, 1996, p. 41 – 46.

CAILLOUETTE, Jacques, « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire », Nouvelles pratiques sociales, volume 14, numéro 1, juin 2001, p.81 – 96.

CHAMBERS, R., « Poverty and livelihoods : whose reality counts ? », Environnement and Urbanization, volume 7, numéro 1, avril 1995, p.173 – 204.

CHOMSKY, Noam, - Langage et cognition, Paris, Presse universitaire de France, 1997.

COTÉ et BOULET, « Les compétences des clients et de leurs familles : Des ressources à utiliser davantage », Intervention, numéro 102, 1994, p. 91 – 100.

DEWEY, J., Public and its problem, 1927.

DONZELOT et JAILLET, « Europe, Etats-Unis. Convergences et divergences des politiques d'insertion », Esprit, 232, 1997, p.70-89

GAGNIER, PROULX, BELLY et LACHAPELLE, « La contribution d'une démarche de réflexion collective à la consolidation des pratiques communautaires : l'expérience du Centre de réadaptation Normand-Laramée », Nouvelles pratiques sociales, volume 13, numéro 2, 2000, p.149 – 163.

GENARD, J, « Responsabilisation individuelle ou déresponsabilisation collective ? », La revue nouvelle, 2002, p.63 – 69

GEORGE, É., L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ?, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, Paris, École Normale supérieure de Fontenay/Saint Cloud, 2000.

GODBOUT, La participation contre la démocratie, édition Saint-Martin, 1983.

GUSDORF, George, La parole, Puf, Paris, 1952.

FIOCCO, Rosalie, « Dialogue et complicité : Groupe d'intervention clinique auprès des parents », Intervention, numéro 99, 1994, p. 17 – 23.

HABERMAS, J., L'espace public, Payot, Paris, 1978, 260p.

HABERMAS, J., Communication and the evolution of society / Jürgen Habermas, translated and with an introd by Thomas Mc Carthy, Boston : Beacon Press, c 1979.

HABERMAS, J., Théorie de l'agir communicationnel ; Traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry, Paris : Fayard, 1987.

HASSENTEUFEL, Patrick, « L'État providence », L'année sociologique, volume 46, numéro 1, 1996. p. 127 – 149.

HJELMSLEV, J., Prolegomena to a theory of language, 1943.

HORKHEIMER et ADORNO, La dialectique de la raison, Paris, Gallimard, 1974.

KANT, É, Critique de la faculté de juger, Gallimard, 1784.

LANDRY, C., et GAGNON, B., « Les notions de partenariat et de collaboration induisent-elles un nouveau mode de recherche entre l'université et le milieu ? », Cahier de la recherche en éducation, volume 6, numéro 2, p.257- 282.

LANDRY, ANADON et SAVO, « Du discours politique à celui des acteurs : Le partenariat en éducation, une notion en construction », Apprentissage et socialisation, volume 17, numéro 3, 1996, p.9 – 25.

Le GOFF, MCALL et MONTGOMERY, Transformation du communautaire. Expériences d'intervention auprès des jeunes sans emplois. Centre de recherche et de formation du CLSC Côte-des-Neiges, 2003 (Non publié)

MAHEU, L., « Les mouvements de la base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social », Sociologie et Société, volume XV, numéro 1, 1985, p.77 – 92.

MARSHALL, T.H., Citizenchip and social class, Chicago, University of Chicago Press, 1990, p. 81- 86.

MCALL, Christopher, « Les murs de la cité : Territoire d'exclusion et espaces de citoyenneté », Lien social et politique, RIAC, automne 1995, p. 81 – 92.

MCALL, Christopher, « L' État des citoyens et la liberté du marché », Sociologie et Société, Vol XXXXI, numéro 2, automne 1999, p. 27 – 40.

MICHELS, R, Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties, Paris, Flammarion, 1971, 309p.

MIRON, J., « Le partage du pouvoir entre intervenants, éducatrices et parents dans le cadre d'une recherche émergente : enjeux et stratégie », Apprentissage et Socialisation, volume 17, numéro 3, 1996, p.49 – 60.

MOLLET, A., « La participation des habitants à la conception et à la gestion du cadre bâti », Économie et Humanisme, 1981, p.59 - 73.

MONTESQUIEU, Œuvres complètes, Aux éditions du seuil, Paris, 1966.

NEVEU, Catherine, « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité ». Les annales de recherches urbaines, numéro 89, 2002, p.70 – 85.

NORAZ, C., « Les cuisines collectives : Émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire », Économie et Solidarité, volume 28, numéro 1, 1996, p. 43 – 63.

PANET-RAYMOND, J., et BOURQUE, D., Partenariat ou pater-nariat? : La collaboration entre établissement publics et organismes communautaires oeuvrant auprès des personnes âgées à domicile, Montréal : Université de Montréal, École de service social, 1991.

PELCHAT et BERTHIAUME, « Apprentissage précoce auprès de parents d'enfant ayant une déficience : un lieu d'apprentissage pour les familles et les intervenants », Apprentissage et Socialisation, volume 17, numéro 1 et 2, 1996, p. 105 – 117.

POULIOT, Eve, « Le partenariat de recherche au Centre Jeunesse de Québec – Institut Universitaire : Le point de vue des praticiens », Intervention, numéro 119, 2003, p. 35 – 46.

RICOEUR, Paul, Le conflit de l'interprétation. Essai d'herméneutique, édition du seuil, Paris, 1969.

ROUSSEAU, J.J., Du contrat social, Paris : Garnier – Flammarion, 1966.

SENNETT, Les tyrannies de l'intimité, traduit de l'allemand par Antoine Berman et Rebecca Folkman, édition du seuil, 1979.

WEBER, Max, Économie et Société. Tome 1, Paris : Plon, 1971.

WOLTON, Dominique, « Les fausses promesses de la société Internet », Le monde diplomatique, France, juin 1999, 29p.

WOLTON, Dominique, « Espace public, un concept à retravailler », Études, février 1996, p.187 – 198.

WOLTON, Dominique – Internet et après ?, Flammarion, coll. Champ, 2000, 213p.

ZELDINE, Theodore, De la conversation, comment parler peut changer votre vie, Fayard, Paris, 1999.

ZOÏA et VISIER, « De Zebda à motivé-e-s : Une association des quartiers à la conquête du politique », Les annales de la recherche urbaine, numéro 89, 2001, p. 87 – 93.

Annexe

Participation à un projet de recherche

Formulaire de consentement

Titre de la recherche

«Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention»

Membres de l'équipe de recherche

Christopher McAll, professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal et directeur scientifique, Centre affilié universitaire CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc (affilié à l'Université de Montréal) (responsable de l'équipe); Jean Fortier (agent de recherche au CAU-CSSS); Amel Mahfoudh, François Régimbal, Marie-Ève Tessier (professionnels de recherche; étudiants inscrits à la maîtrise au Département de sociologie, Université de Montréal).

Partenaires associés

Centre affilié universitaire CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc (affilié à l'Université de Montréal), CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal.

Objectifs et retombées de la recherche

L'objectif de ce projet est le renforcement de notre capacité collective d'action face à l'appauvrissement et aux inégalités sociales. À ce titre, nous nous intéressons aux pratiques innovatrices développées par le secteur communautaire à cet égard, aux obstacles rencontrés par les organismes dans la mise sur pied de ces pratiques, ainsi qu'aux facteurs de réussite en ce qui concerne leur impact sur la trajectoire de vie de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Plus spécifiquement, nous souhaitons regarder de près des pratiques par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Nature de la participation

La participation consiste à accorder une entrevue d'une durée approximative d'une heure portant sur votre expérience en lien avec l'organisme communautaire qui fait l'objet de l'entrevue (participation à une ou des activités de cet organisme, expérience de travail ou de bénévolat au sein de cet organisme, participation à un ou des stages ou ateliers ou toute autre forme de participation à la vie de l'organisme).

Avantages et bénéfices de la recherche

Les avantages et bénéfices de la participation à ce projet de recherche sont de nature collective plutôt qu'individuelle et indirecte plutôt que directe dans la mesure où la

recherche vise à comprendre et à faire connaître des stratégies innovatrices d'intervention par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Inconvénients et risques associés à la recherche

La participation à la recherche ne comporte pas d'inconvénients ni de risques. Les personnes qui acceptent de participer le feront en tant qu'informateurs seulement en participant à une entrevue d'une durée approximative d'une heure.

Liberté de participation et droit de retrait sans aucun préjudice

Tout participant à ce projet peut se retirer à tout moment de la recherche sans préjudice

Confidentialité et anonymat

Toute information permettant l'identification des personnes sera éliminée des transcriptions d'entrevue et des publications découlant de la recherche. Ces transcriptions ne seront rendus disponibles qu'aux membres de l'équipe à des fins d'analyse. Les enregistrements audio seront gardés sous clé dans les locaux du Centre de recherche du CSSS et seront détruits à la fin du projet en 2006.

Personnes-ressources

Pour toute information sur ce projet on peut rejoindre monsieur Christopher McAll au Département de sociologie de l'Université de Montréal au (514)-343-6331 ou au Centre de recherche du CSSS au (514) 847-0721 poste 3790.

On peut également contacter madame Christine Brassard, membre du comité d'éthique de la recherche et coordonnatrice de l'enseignement et de la recherche au CSSS au (514) 847-0721 poste 3612 pour toute question relative aux droits des participants à la recherche.

Adhésion au projet

Je reconnais par la présente avoir été mis au courant des principaux objectifs de la recherche et des mesures prises pour assurer la confidentialité de mes propos.

J'accepte librement de collaborer à ce projet de recherche en participant à un entretien individuel, tout en me réservant le droit de me retirer à tout moment et d'exiger que mes propos soient effacés de la bande enregistreuse.

J'accepte de me porter volontaire pour le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Engagement de l'intervieweur

J'atteste avoir fourni toute l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante et d'avoir répondu à toutes ses questions portant sur le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Ce projet de recherche a obtenu un certificat d'éthique du Comité d'éthique de la recherche du CLSC des Faubourgs (intégré par la suite au CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc) en date du 12 août 2003

Formulaire de consentement

Pour les responsables des organismes sélectionnés dans le cadre de la cartographie de l'action communautaire

Titre de la recherche

«Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention»

Membres de l'équipe de recherche

Christopher McAll, professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal et Directeur scientifique, Centre affilié universitaire (CAU) CLSC des Faubourgs (responsable de l'équipe); Jean Fortier (agent de recherche au CAU-CLSC des Faubourgs); Amel Mahfoudh, François Régimbal, Marie-Ève Tessier (professionnels de recherche; étudiants inscrits à la maîtrise au Département de sociologie, Université de Montréal).

Partenaires associés

Centre de recherche du CAU-CLSC des Faubourgs (Centre affilié à l'Université de Montréal), CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal.

Objectifs et retombées de la recherche

L'objectif de ce projet est le renforcement de notre capacité collective d'action face à l'appauvrissement et aux inégalités sociales. À ce titre, nous nous intéressons aux pratiques innovatrices développées par le secteur communautaire à cet égard, aux obstacles rencontrés par les organismes dans la mise sur pied de ces pratiques, ainsi qu'aux facteurs de réussite en ce qui concerne leur impact sur la trajectoire de vie de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Plus spécifiquement, nous souhaitons regarder de près des pratiques par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Nature de la participation

La participation des responsables des organismes sélectionnés dans le cadre de la cartographie de l'action communautaire consiste à accorder une entrevue d'une durée approximative d'une heure. Voici les thèmes qui seront abordés dans cette entrevue :

1. les actions et projets actuellement menés par l'organisme;
2. l'histoire de l'organisme et le développement de son action dans le temps;
3. les obstacles rencontrés et les facteurs de réussite.

Avantages et bénéfices de la recherche

Les avantages et bénéfices de la participation à ce projet de recherche sont de nature collective plutôt qu'individuelle et indirecte plutôt que directe dans la mesure où la recherche vise à comprendre et à faire connaître des stratégies innovatrices d'intervention par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Inconvénients et risques associés à la recherche

La participation à la recherche ne comporte pas d'inconvénients ni de risques. Les personnes qui acceptent de participer le feront en tant qu'informateurs seulement en participant à une entrevue d'une durée approximative d'une heure.

Liberté de participation et droit de retrait sans aucun préjudice

Tout participant à ce projet peut se retirer à tout moment de la recherche sans qu'aucun préjudice soit subi de la part de leur organisation (advenant que ce dernier décide de se retirer de la recherche)

Confidentialité et anonymat

Toute information permettant l'identification des personnes sera éliminée des transcriptions d'entrevue et des publications découlant de la recherche. Ces transcriptions ne seront rendus disponibles qu'aux membres de l'équipe à des fins d'analyse. Les enregistrements audio seront gardés sous clé dans les locaux du Service de recherche du CLSC des Faubourgs et seront détruits à la fin du projet en 2006.

Personnes-ressources

Pour toute information sur ce projet on peut rejoindre monsieur Christopher McAll au Département de sociologie de l'Université de Montréal au (514)-343-6331 ou au Centre de recherche du CAU-CLSC des Faubourgs au (514) 847-0721 poste 3790.

On peut également contacter madame Éliane Lauzon, présidente du comité d'éthique de la recherche et coordonnatrice de l'enseignement et de la recherche au CLSC des Faubourgs au (514) 847-0721 poste 3612 pour toute question relative aux droits des participants à la recherche.

Adhésion au projet

Je reconnais par la présente avoir été mis au courant des principaux objectifs de la recherche et des mesures prises pour assurer la confidentialité de mes propos.

J'accepte librement de collaborer à ce projet de recherche en participant à un entretien individuel, tout en me réservant le droit de me retirer à tout moment et d'exiger que mes propos soient effacés de la bande enregistreuse.

J'accepte de me porter volontaire pour le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Engagement de l'intervieweur

J'atteste avoir fourni toute l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante et d'avoir répondu à toutes ses questions portant sur le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Ce projet de recherche a obtenu un certificat d'éthique du Comité d'éthique de la recherche du CLSC des Faubourgs en date du 12 août 2003

Pour les responsables des organismes sélectionnés
dans le cadre de la cartographie de l'action communautaire

Version 2004 01 24

Titre de la recherche

«Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention»

L'entrevue est d'une durée d'approximative d'une heure.

Étape 1:

(ca. 5 minutes)

Lecture et signature du formulaire de consentement

Étape 2:

(ca. 5 minutes)

Début de l'enregistrement

Thème 1: Présentation de la personne

J'aimerais, dans un premier temps, que vous vous présentiez : votre nom, la fonction que vous occupez dans l'organisme. Depuis quand est-ce que vous travaillez au sein de l'organisme ?

Consignes pour l'intervieweur :

- * respecter l'ordre des blocs;
- * laisser parler la personne tout en la maintenant sur le thème avec des questions de relance et de précision;
- * éviter format question - réponse;
- * privilégier des questions d'éclaircissement;
- * rester autour des termes fournis par la personne

Étape 3:

(ca. 20 minutes)

Début:h....

Thème 2: Les actions et projets actuellement menés par l'organisme

J'aimerais, dans un deuxième temps, que vous me présentiez les différentes activités ou projets qui sont actuellement menés par votre organisme.

sous-thèmes à aborder

- * la nature de ces différentes activités / projets
- * les populations auxquelles ils sont destinés
- * les besoins auxquels on cherche à répondre
- * comment les problèmes que vivent ces populations sont expliqués; explorer le lien entre explication et action
- * le bilan de ces actions

Étape 4:

(ca. 20 minutes)

Début:h....

Thème 3: L'histoire de l'organisme et le développement de son action dans le temps

Dans un troisième temps, je souhaiterais revenir sur le développement de ces activités dans le temps ainsi que sur le développement de l'organisme comme tel sur le plan de sa structure organisationnelle.

sous-thèmes à aborder

- * date de fondation; objectifs initiaux
- * développement des actions dans le temps
- * transformation des objectifs, le cas échéant
- * la structure organisationnelle au début et sa transformation, le cas échéant

Étape 5:

(ca. 20 minutes)

Début:h....

Thème 3: Les obstacles rencontrés et les facteurs de réussite.

Dans cette dernière partie de l'entrevue je voudrais que vous me parliez des obstacles auxquels est confronté l'organisme dans la réalisation de ses objectifs, mais aussi de ses réussites.

- * les obstacles et les facteurs de réussite
- * explications
- * l'aspect innovateur, différent, original de ces actions
- * des changements souhaités

Étape 6:

Remerciement

Fin de l'enregistrement

Éléments contextuels (compléter dans les 24 heures suivant l'entrevue)

Guide d'entretien

Partie 1 :

Expliquer le but de l'entretien.

Partie II. Question 1 :

Expliquez-moi ce qui s'est passé à l'événement en tant que tel.

- Reconstitution de l'événement.
- Qu'est que l'interviewé a retenu ?
- Qu'est-ce que ça lui a apporté ?
- A-t-elle pris la parole ? Si oui, expliquez son expérience.
Si non, pourquoi ?

Question 2 :

Qu'est-ce que vous retenir de cet événement ?

- Motivations ?
- Le but de sa participation.
- L'effet attendu.
- Participeriez-vous à d'autres événements semblables ?
- Les points positifs et négatifs
- Les changements à apporter.

Question 3

Question sur les identités de l'interviewé.